

Bretagne, Finistère, PLOUDANIEL, *Le Rest-Kerolland*

# Diagnostic archéologique 2015

sous la direction de  
Serge Mentele



Bretagne, Finistère, PLOUDANIEL, *Le Restt-Kerolland*

# Diagnostic archéologique 2015

Code INSEE  
29179

Nr site

sous la direction de  
**Serge Mentele**

avec la collaboration de  
**Françoise Labaune-Jean  
Xavier Henaff**

Entité archéologique

Arrêté de prescription  
SRA 2014-333

Système d'information

Code Inrap  
D108987

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon CS 67737  
35577 Cesson Sévigné Cedex  
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr




## Sommaire

1		Fiche signalétique
2		Mots-clés des Thésaurus
3		Intervenants
5		Notice scientifique
<b>7</b>	<b>I.</b>	<b>Introduction</b>
<b>7</b>	<b>I.1</b>	<b>Circonstances et objectifs de l'intervention</b>
<b>21</b>	<b>I.2</b>	<b>État des connaissances avant l'opération</b>
21	I.2.1	Cadre topographique et géologique
25	I.2.2	Cadre archéologique et historique
<b>28</b>	<b>I.3</b>	<b>Stratégies et méthodes mises en œuvre</b>
28	I.3.1	Les contraintes techniques
30	I.3.2	La phase terrain
31	I.3.3	La post-fouille
31	I.3.4	Les analyses
<b>35</b>	<b>II.</b>	<b>Les Résultats</b>
<b>35</b>	<b>II.1</b>	<b>Introduction</b>
<b>37</b>	<b>II.2</b>	<b>Les vestiges de la protohistoire</b>
37	II.2.1	Une limite fossoyée de l'âge du Bronze Moyen
43	II.2.2	Synthèse sur la limite fossoyée de l'âge du Bronze Moyen
45	II.2.3	Une implantation très localisée attribuée à l'âge du Bronze final
<b>47</b>	<b>II.2.3.1</b>	<b>Les dépôts de céramique</b>
47	II.2.3.1.a	Le dépôt F 62-2
48	II.2.3.1.b	Le dépôt F 62-7
48	II.2.3.2	L'unité stratigraphique 6
49	II.2.3.3	Les structures fermées
50	II.2.3.4	Une anomalie
<b>50</b>	<b>II.2.4</b>	<b>Investigations dans l'environnement de la tranchée 62</b>
50	II.2.4.1	Les structures de la tranchée 93
51	II.2.4.2	Un limite fossoyée et un chemin ultérieur
52	II.2.4.3	Un fossé du Bronze final dans le secteur 1
<b>54</b>	<b>II.2.5</b>	<b>Synthèse sur l'occupation du Bronze final et les éléments environnants</b>
<b>56</b>	<b>II.2.6</b>	<b>Etude de la céramique protohistorique (par X.Henaff)</b>
56	II.2.6.1	Catalogue par contexte de découverte
<b>62</b>	<b>II.3</b>	<b>Les vestiges de la période historique</b>
<b>62</b>	<b>II.3.1</b>	<b>La période antique</b>
62	II.3.1.1	Les vestiges antiques du secteur 1
65	II.3.1.2	Les vestiges antiques du secteur 2
<b>68</b>	<b>II.3.2</b>	<b>Synthèse sur la période antique</b>
<b>69</b>	<b>II.3.3</b>	<b>Les aménagements du haut Moyen Âge</b>
69	II.3.3.1	Les vestiges alto-médiévaux du secteur 1
73	II.3.3.2	Les indices du haut Moyen Âge du secteur 2
76	II.3.3.3	Un réseau fossoyé alto-médiéval au nord-ouest de l'emprise
<b>78</b>	<b>II.3.4</b>	<b>L'occupation du Moyen Âge</b>
78	II.3.4.1	Les limites de l'enclos
81	II.3.4.2	Les fossés des limites à l'intérieur de l'enclos
82	II.3.4.3	Les structures fermées associées à l'enclos
<b>84</b>	<b>II.3.5</b>	<b>Les constructions en dur du secteur 2</b>

---

84	II.3.5.1	<i>Le bâtiment 1</i>
88	II.3.5.2	<i>L'aménagement 2</i>
89	II.3.5.3	<i>L'aménagement 3</i>
<b>90</b>	<b>II.3.6</b>	<b>Synthèse sur l'occupation médiévale</b>
90	II.3.6.1	<i>Le secteur 1</i>
90	II.3.6.2	<i>Le secteur 2</i>
<b>92</b>	<b>II.3.7</b>	<b>Un réseau fossoyé d'époque indéterminé</b>
<b>94</b>	<b>II.3.8</b>	<b>Etude de la céramique des périodes historiques (par Françoise Labaune-Jean)</b>
94	II.3.8.1	<i>Méthodes de travail</i>
94	II.3.8.2	<i>Catalogue par contexte de découverte</i>
104	II.8.3	<i>Informations du mobilier</i>
<b>111</b>	<b>III.</b>	<b>Synthèse et discussion</b>
<b>115</b>	<b>IV</b>	<b>Bibliographie</b>
<b>116</b>		<b>Listing des figures</b>
<b>118</b>		<b>Listing des photographies</b>
<b>121</b>	<b>VI.</b>	<b>Annexes</b>
		Inventaire des structures archéologiques
		Inventaire des mobiliers céramiques protohistoriques
		Inventaire des mobiliers céramiques historiques
		Inventaire du mobilier divers
		Inventaire des mobiliers en terre cuite architecturale



**I. Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

## FICHE SIGNALÉTIQUE

---

### Localisation

Région

Bretagne

Département

Finistère (29)

Commune

Ploudaniel

Adresse ou lieux-dits

Le Rest, Kerolland

Code INSEE

29179

Références cadastrales

Ploudaniel, 1985, Section YH n° 58p, 90p, 194p, 274p et 272p

Coordonnées Lambert 93

X : 162326

Y : 6845017

Z : 101 à 112 m NGF

---

### Propriétaire du terrain

Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte  
des Légendes

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75

29260 LESNEVEN

---

### Référence de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

n° 2014-333 en date du 04/12/2014

Numéro de l'arrêté de désignation

n° 2015-054 en date du 20/01/2015

---

### Maître d'ouvrage des travaux d'aménagements

Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte  
des Légendes

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75

29260 LESNEVEN

---

### Nature de l'aménagement

Lotissement d'une zone d'activités économiques

---

### Surface du projet d'aménagement

100658 m<sup>2</sup>

---

### Emprise du diagnostic archéologique

100658 m<sup>2</sup>

---

### Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

---

### Responsable scientifique de l'opération

Serge Mentele

---

### Organisme de rattachement

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737

35577 CESSON-SEVIGNE

---

### Dates d'intervention sur le terrain

Du 02/02/2015 au 09/03/2015

---

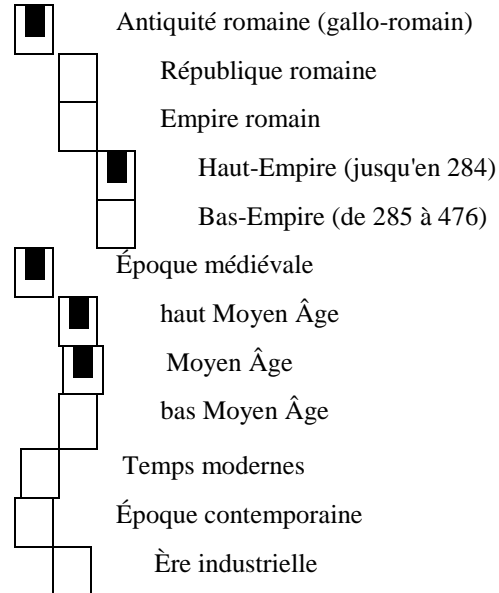
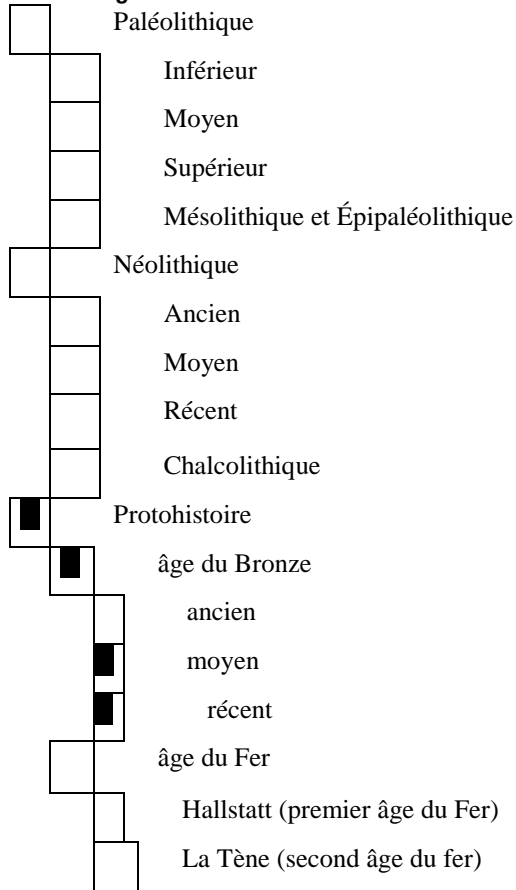
### Surface sondée

10629 m<sup>2</sup>, soit 10,55 % de l'emprise prescrite théorique

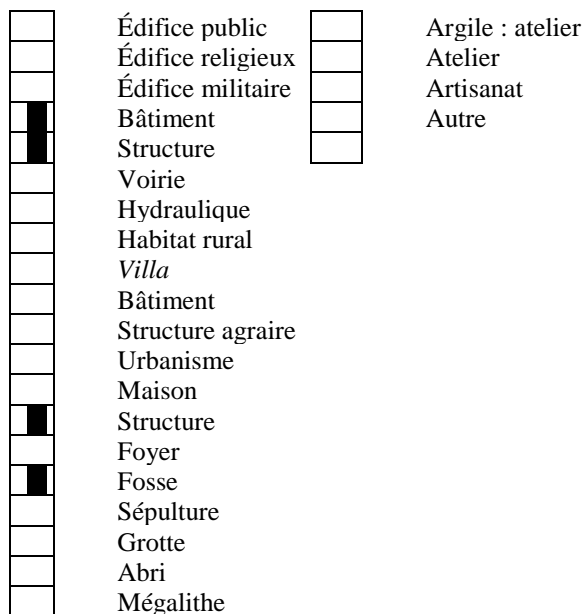


## MOTS-CLÉS DES THÉSAAURUS

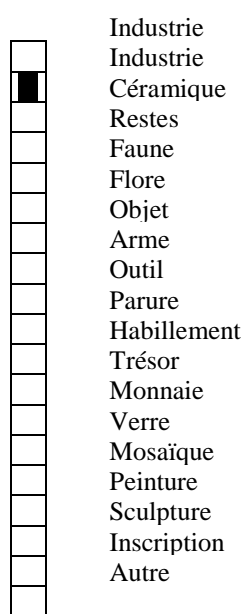
### Chronologie



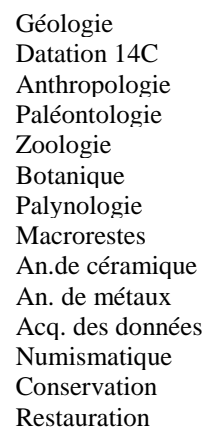
### Sujets et thèmes



### Mobilier



### Etudes annexes



## INTERVENANTS

### Intervenants scientifiques

Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Serge Mentele, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Responsable scientifique

### Collaborations

Xavier Henaff, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Etude des mobiliers protohistoriques
Françoise Labaune, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Etude des mobiliers historiques

### Intervenants administratifs

Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Bernard Tanguy, CCPLCL	Président	Responsable en charge du dossier
Ronan L'Hostis, CCPLCL	Service Technique	Responsable en charge du dossier
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Mise en place de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Mise en place de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

**Equipe de fouille**

Serge Mentele, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Stéphanie Le Berre, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Travaux de terrain
Olivier Morin, Inrap	Technicien d'opération	Travaux de terrain
Eric Nicolas, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Travaux de terrain
Pierrick Leblanc, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Topographie
Emeline Le Goff, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Topographie
Vincent pommier, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Topographie

**Equipe de post-fouille**

Françoise Labaune , Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Coordination scientifique
Françoise Labaune , Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Coordination scientifique
Serge Mentele, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	Coordination scientifique

**Traitement des mobiliers**

Xavier Henaff, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	mobiliers protohistoriques
Françoise Labaune, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	mobiliers historiques

**Traitement des données**

Serge Mentele, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	DAO (traitement des données de terrains)
----------------------	-------------------------------	--

**Etudes**

Xavier Henaff, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	mobiliers protohistoriques
Françoise Labaune, Inrap	Chargé d'étude et d'opération	mobiliers historiques

**Intervenants techniques**

Ets Beausire	-	Terrassement mécanique à une pelle de 180 CV avec godet de curage de 3 m de large.
--------------	---	--

## NOTICE SCIENTIFIQUE

Les résultats du diagnostic archéologique révèlent l'existence de cinq phases d'occupations réparties sur deux secteurs de l'emprise prescrite. Le premier secteur (secteur 1) est localisé dans la partie méridionale de cette dernière, le second secteur (secteur 2) concerne la partie orientale. Les deux phases les plus anciennes appartiennent à la période protohistorique et couvrent la phase moyenne et finale de l'âge du Bronze. Elles sont localisées respectivement dans les secteurs

1 et 2. Les trois phases suivantes appartiennent à la période historique et concernent plus précisément la période antique, le haut Moyen Âge et la période médiévale. Les phases les plus anciennes ont été observées dans les deux secteurs. Quant à l'occupation médiévale elle est circonscrite au seul secteur 2.

L'implantation la plus ancienne est datée du Bronze moyen (1600 à 1325 av. J.-C.). Elle est matérialisée par une limite fossoyée interrompue d'environ 110 m de long, orientée selon un axe ouest-nord-ouest / est-sud-est. La nature de ces vestiges et du mobilier qui lui est associé incite à établir un lien chronologique, culturel et fonctionnel avec les systèmes fossoyés voisins de Plouedern *Leslouc'h*, situés à environ 800 m au nord-ouest de ce dernier et étudiés récemment<sup>1</sup>. Ces éléments témoignent très probablement d'une structuration d'un très large terroir comme cela a été supposé par les auteurs de l'étude mentionnée.

L'implantation du Bronze final (1325-800 av. J.-C.) se caractérise par une localisation très concentrée qui se limitait, dans le cadre de ce diagnostic, à une seule tranchée (tranchée 62). La nature des artefacts (céramiques et matériel de mouture) suppose l'existence à cet endroit d'un habitat. L'investigation concernant les structures a été fortement limitée par l'existence d'un horizon géologique apparemment sus-jacent aux quelques aménagements dégagés et qui comprenait à la fois deux céramiques en place et une quantité notable d'éléments céramiques épars. Cette petite implantation présente de nombreux intérêts scientifiques dans la mesure où elle appartient à une phase chronologique encore mal connue à l'échelle régionale et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un terroir qui fait l'objet d'une étude approfondie. La période antique est présente dans les deux secteurs et ne se caractérise apparemment que par des limites fossoyées datées des

---

<sup>1</sup> Blanchet, 2013

I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècles. Les deux secteurs concernés se caractérisent par des implantations ultérieures au cours du Moyen Âge. Les vestiges antiques mis au jour à Ploudaniel s'inscrivent dans la trame d'occupation dense et régulière qui caractérise cette période et la nature de cette occupation reste à définir.

L'occupation du haut Moyen Âge du secteur 1 se caractérise essentiellement par des fosses comprenant des rejets de blocs brûlés et par des structures de combustion. La nature de cette implantation n'a pas pu être définie mais ce type de structure suppose l'existence à cet endroit d'une activité artisanale et se caractérise par une configuration ouverte en bordure méridionale d'une limite fossoyée. L'occupation du secteur 2 est quant à elle perçue de manière très lacunaire en raison probablement de l'implantation médiévale ultérieure. Notons également l'existence d'un système fossoyé dans la partie nord-ouest de l'emprise du projet. Ces éléments rendent compte, malgré leur caractère lacunaire, d'une exploitation intense du terroir au cours de cette période. Les implantations de Ploudaniel, espacées d'environ 200 m, si elles sont contemporaines, indiqueraient une organisation au plan relativement lâche qui s'inscrit dans un terroir où préexiste une structuration antique.

L'occupation médiévale est localisée dans le secteur 2 et s'inscrit dans une fourchette chronologique qui comprend les X<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles. Elle se superpose à quelques rares vestiges antiques et alto-médiéval. L'implantation est délimitée par un enclos curviligne fossoyé estimé à 6000 m<sup>2</sup> au minimum. Le plan de cette limite présente une façade occidentale rectiligne qui se caractérise par des fossés plus larges et que nous interpréterions volontiers comme la façade d'entrée. Ce tronçon reprend partiellement le tracé et l'orientation de deux fossés antiques. L'espace interne semble être pourvu de partitions internes matérialisées par des limites fossoyées. Un bâtiment sur fondations de pierres (bâtiment 1) est disposé au fond de l'enclos, face à la façade d'entrée envisagée. Il est important de mentionner l'existence d'une motte féodale à *Leslouc'h* à Plouedern, située à environ 400 m à l'est. L'occupation médiévale de Ploudaniel s'inscrit donc dans un contexte de pouvoir féodal de plus en plus prégnant. Les différentes phases d'occupations observées lors de ce diagnostic archéologique illustrent les différentes modalités d'exploitation d'un terroir depuis le Bronze moyen jusqu'à la période médiévale.

# I. INTRODUCTION

## I.1 Circonstances et objectifs de l'intervention

Le projet de lotissement d'une zone d'activités économiques conduit par la Communauté de Commune du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes sur la commune de Ploudaniel (Finistère) (fig. 1) a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne à prescrire un diagnostic archéologique sur l'ensemble des parcelles concernées (section YH, parcelles n° 58, 90, 194, 272, 274 et 234), lesquelles totalisent une surface de 100658 m<sup>2</sup> (fig. 2).

Ce projet de lotissement s'inscrit dans un projet commun avec la commune limitrophe de Plouedern. Au terme de la présente opération, l'investigation archéologique s'est poursuivie sur l'emprise du projet de la commune de Plouedern. Ces deux opérations concernant deux communes distinctes ont fait l'objet de prescriptions distinctes finalisées chacune par un rapport final d'opération respectif. En raison de contraintes chronologiques, il n'a pas été possible de réaliser les deux rapports de manière conjointe. Les données encore non exploitées de l'opération de diagnostic archéologique de Plouedern *Leslouc'h* n'ont pas pu être mises en lien avec celles du présent rapport.

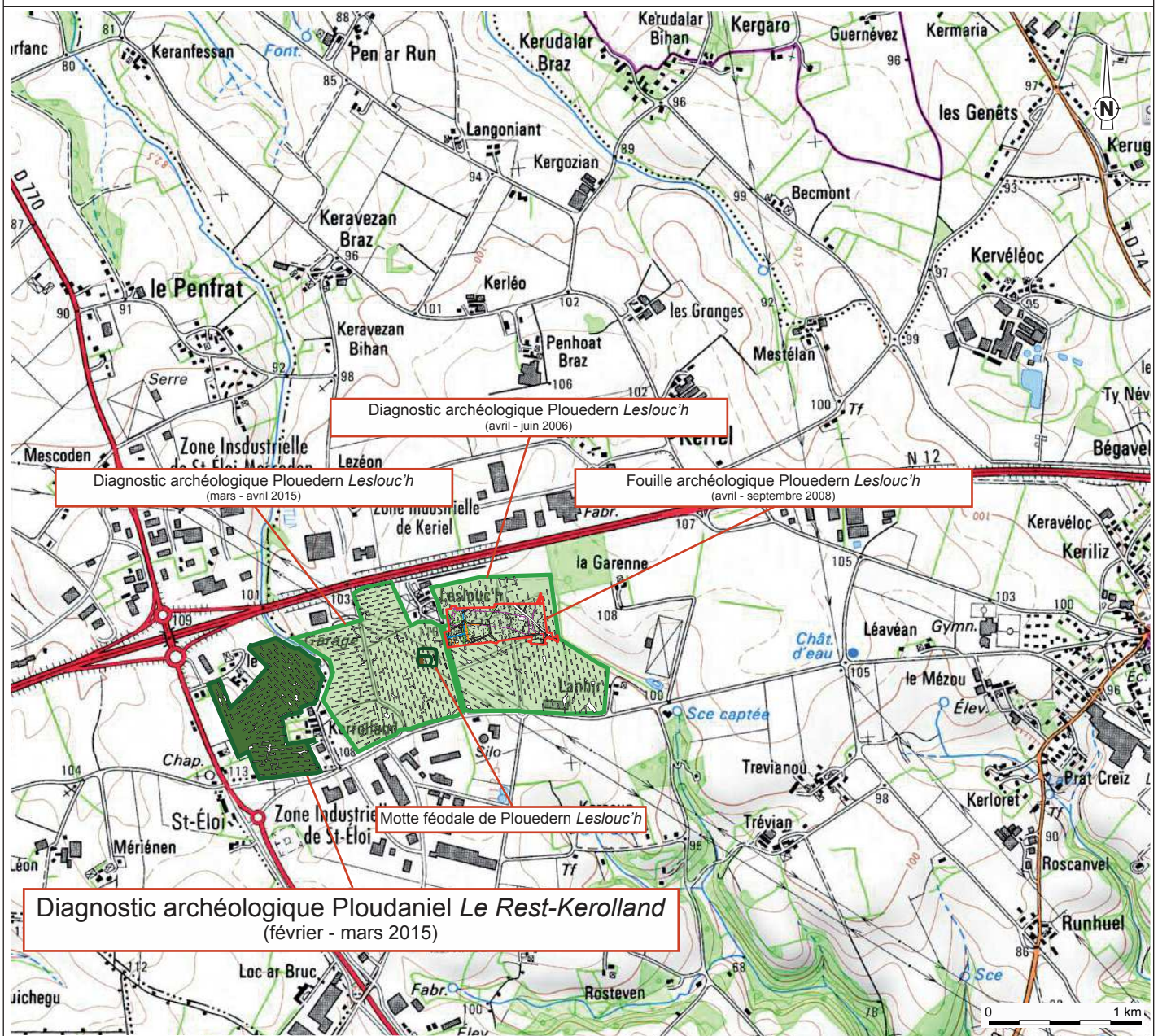
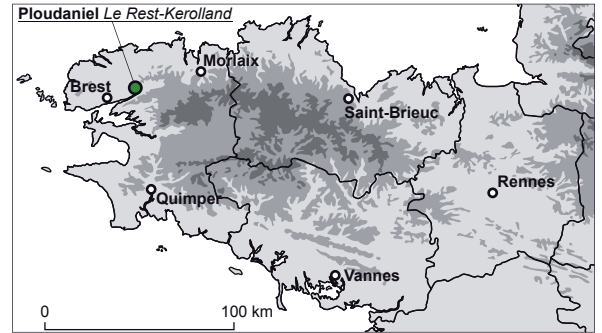
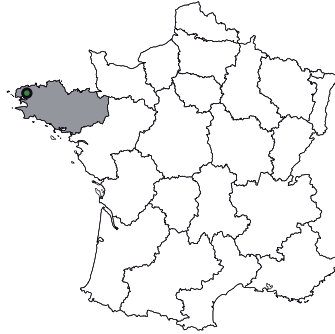
La localisation du projet se situe dans un secteur propice aux implantations humaines. Celui-ci se caractérise notamment par la proximité d'une motte castrale, de la chapelle Saint-Eloi, inscrite à l'inventaire des monuments historiques et par les occupations successives du Néolithique, de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer mises en évidence lors d'une fouille récente du plateau de la Garenne.

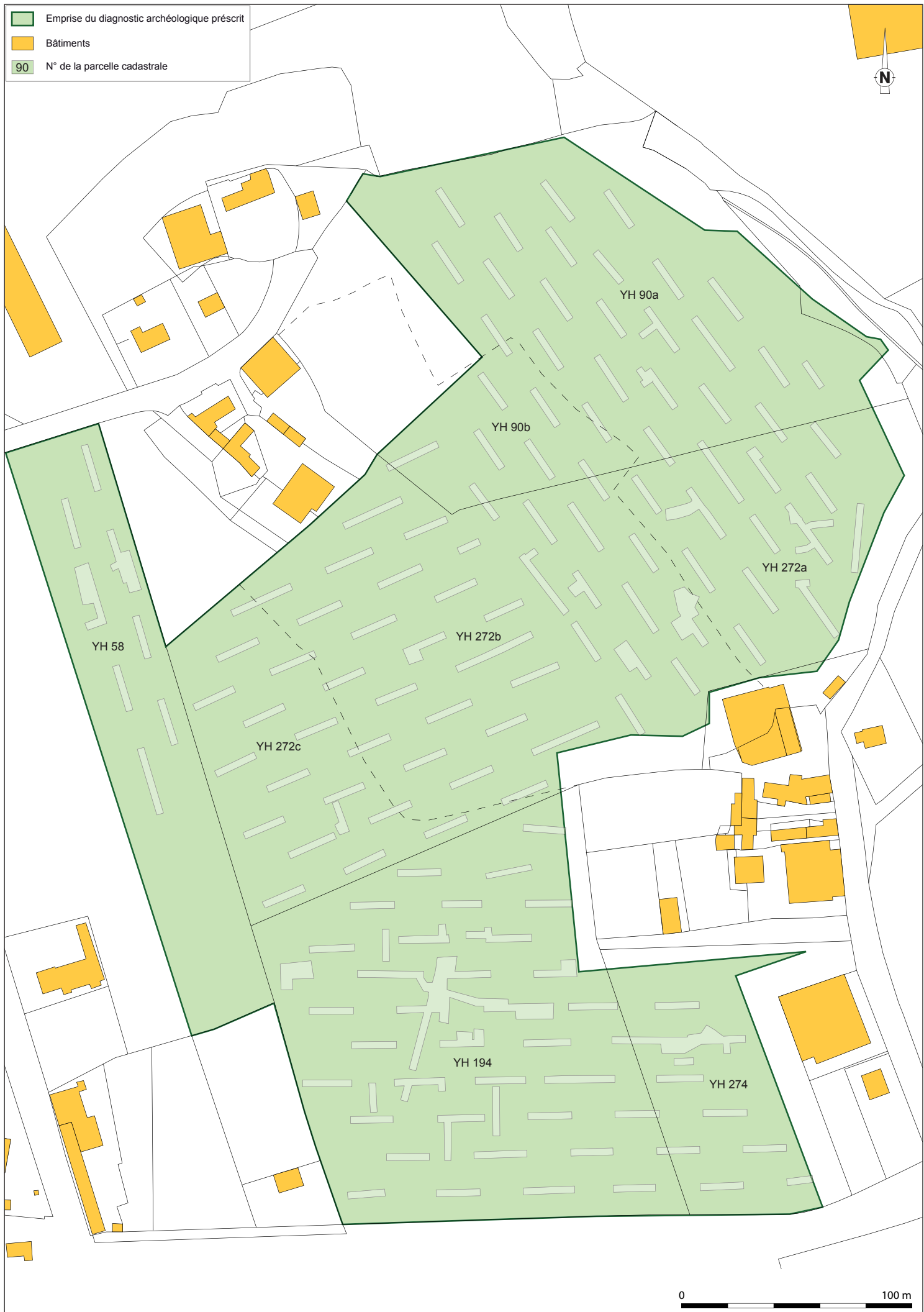
Cette opération de diagnostic avait pour but de mettre en évidence, de dater et de caractériser les éventuels vestiges archéologiques conservés dans l'emprise du projet. Les données recueillies lors de cette intervention et exposées dans le présent rapport permettront ainsi d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour dans une éventuelle perspective de préservation ou de sauvegarde par l'étude, préalablement à la réalisation des travaux.

# Localisation de l'opération

Bretagne, Finistère  
PLOUDANIEL, Le Rest-Kerolland

Coordonnées Lambert 93  
X : 162326  
Y : 6845017  
Z : 101 à 112 m NGF





▲ Fig. 2 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Emprise prescrite du diagnostic archéologique et mention des parcelles cadastrales concernées  
 © Serge Mentele, Inrap



**PREFET DE LA REGION BRETAGNE**

**ARRETE n° 2014-333 modifiant l'arrêté n° 2014-275 du 16 septembre 2014  
portant prescription de diagnostic archéologique**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU, la saisine par courrier en date du 4 septembre 2014 par Monsieur Bernard Tanguy, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Ploudaniel, aux lieu-dits "Le Rest - Kerrolland" (29) ; reçue le 8 septembre 2014 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 2014-275 du 16 septembre 2014,

VU la demande de modification de l'emprise émise par la Communauté de communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes en date du 3 décembre 2014,

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet le projet d'aménagement est situé à proximité de parcelles où sont recensées une motte castrale et une enceinte médiévale ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'arrêté n° 2014-275 est modifié comme suit :

Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère  
Commune : Ploudaniel  
Lieu-dit : Le Rest - Kerrolland  
Cadastre : section : YH parcelles : 194p-274p-272p-58p-90p

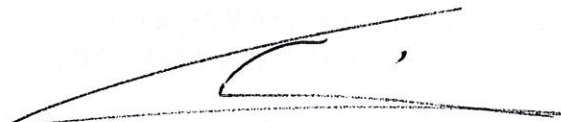
Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Le reste de l'arrêté est inchangé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. Bernard Tanguy, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes 12 boulevard des Frères Lumière B.P.75- 29260 Lesneven, au Conseil Général du Finistère et au directeur inter-régional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 4 décembre 2014

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Stéphane Deschamps  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : c.c. du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes  
INRAP  
copie à : Mairie de Ploudaniel  
Préfecture du Finistère

## PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

### Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-333

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	Ploudaniel
lieu-dit :	Le Rest - Kerrolland
cadastre :	section : YH      parcelles : 194p-274p-272p-58p-90p
propriétaire :	Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes
pétitionnaire :	Communauté de Communes du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes

**Emprise du diagnostic archéologique : 100.658 m<sup>2</sup>**

#### Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

#### Objectifs :

Le terrain concerné est localisé à proximité d'une motte castrale (29 181 0009), d'une enceinte médiévale (29 181 0019) et de la chapelle Saint-Eloi inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la

réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 4 décembre 2014

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop and a short vertical stroke at the end.

Stéphane Deschamps  
Conservateur régional de l'archéologie

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 4 décembre 2014

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de Bretagne

Service régional  
de l'archéologie

Affaire suivie par  
Jean-Charles ARRAMOND  
Poste : 02 99 84.59.00  
jn-charles.aramond@culture.f  
r

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet :** prescription de diagnostic archéologique  
à Ploudaniel (29)  
**Ref :** arrêté n° 2014-333  
**PJ :** 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Communauté de communes  
du Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes  
12 boulevard des Frères lumière  
BP 75  
29260 Lesneven.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CIRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Stéphane Deschamps  
Conservateur régional de l'archéologie

# Secteur concerné par le diagnostic archéologique



Source : Pôle métropolitain du Pays de Brest  
Imprimé depuis GéoPaysdeBrest le :  
04/12/2014

Commentaires :  
Commune de Ploudaniel - CCPLCL  
Parcelles avec déduction des zones N, A et loi Barnier



**PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE**

**Arrêté n° 2015-054 portant désignation du responsable scientifique  
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2014-275**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2014-275 du 16 septembre 2014 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Ploudaniel, Le Rest - Kerolland (29) ;

**CONSIDERANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Serge MENTELE - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2014-275 susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Ploudaniel (29)

Fait à Rennes, le 20 janvier 2015

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Stéphane Deschamps  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP

copie à **S. Mentele**  
mairie de Ploudaniel

**L'Adjoint Scientifique et Technique**

Réf : MB/TA/2014/2081

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

LRAR n°

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
« PLOUDANIEL (29), LE REST-KEROLLAND »

Cesson-Sevigné, le 12/11/14

**Opération** : D108987 – 2014-275

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 26 septembre 2014 portant sur le diagnostic dénommé « PLOUDANIEL (29), LE REST-KEROLLAND » sur la commune de Ploudaniel dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 6 octobre 2014.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Po  


P.J. : projet de diagnostic



## Projet scientifique d'intervention

### 1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Ploudaniel		
Lieu-dit	LE REST-KEROLLAND		
Cadastre	Ploudaniel : YH 194p, 274p, 272p, 58p, 90p, 234		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2014-275	26-09-2014	104634 m <sup>2</sup>	06/10/2014	12-11-2014
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

### 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2014-275, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

### 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

### 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- *Tranche Ferme*

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	11 jours	4 jours
Technicien	10 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	10 jours	4 jours
Transfert	1	

- *Tranche Provisionnelle*

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	5 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramologue)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	4 jours	2 jours

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
15 jours	9 jours	1 <sup>er</sup> semestre 2015

## 7.- Observations complémentaires

### Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
Michel-Alain Baillieu 

Département :  
FINISTERE

Commune :  
PLOUDANIEL

Section : YH  
Feuille : 000 YH 01

Échelle d'origine : 1/2000  
Échelle d'édition : 1/4000

Date d'édition : 25/01/2015  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48  
©2012 Ministère de l'Économie et des  
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
BREST  
Cité Administrative 3, Square Marc  
Sangnier 29218  
29218 BREST CEDEX 2  
tél. 02 98 80 89 31 -fax 02 98 80 89 34  
cdif.brest@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



## I.2 État des connaissances avant l'opération

### I.2.1 Cadre topographique et géologique

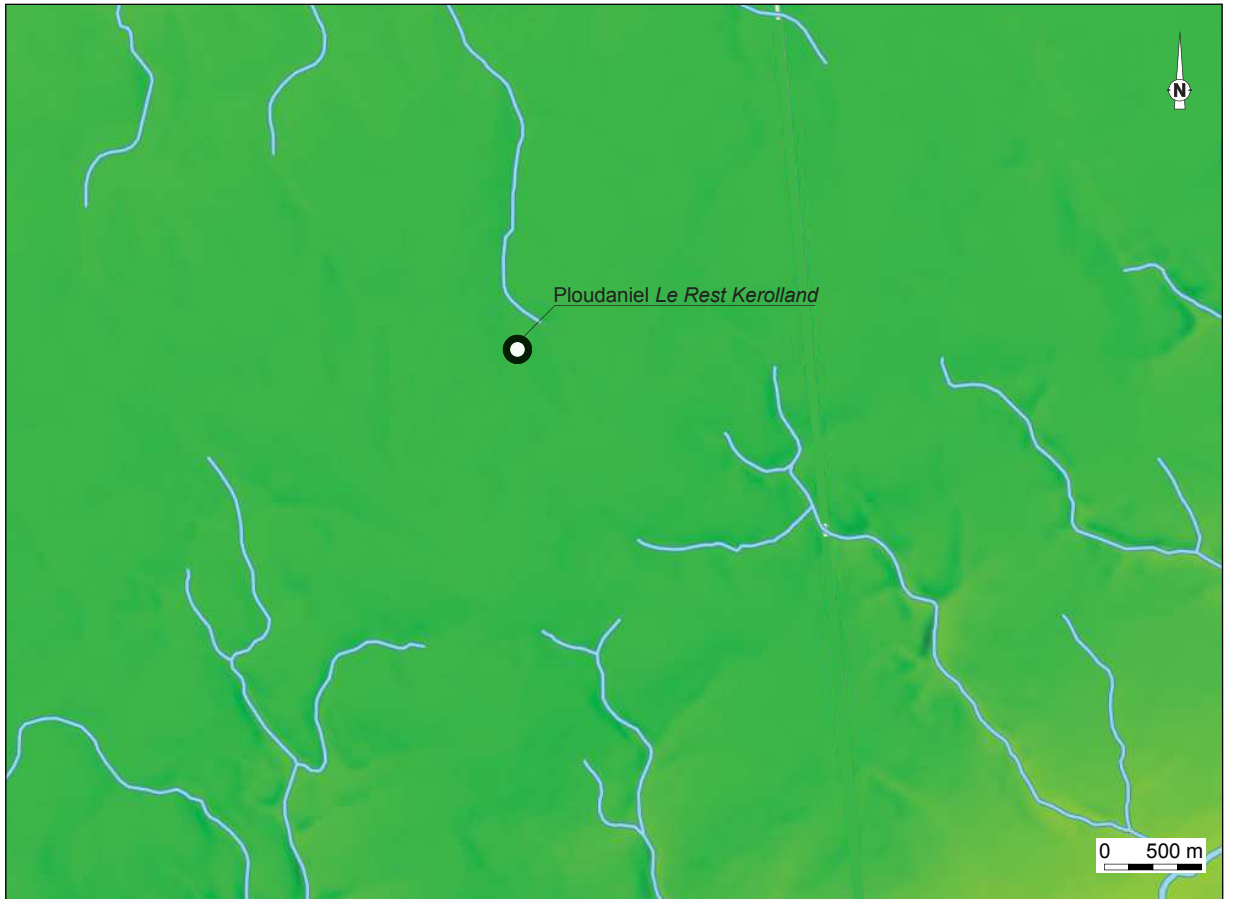
L'emprise prescrite est localisée sur le plateau de la bordure méridionale du Léon, limitrophe au pays de Cornouaille. Ce secteur correspond à la zone de séparation des bassins versants des fleuves côtiers qui, au nord (l'Aber Benoît, l'Aber Wrac'h, Le Quilimadec Rau...), rejoignent le littoral de la Manche, et au sud (l'Elorn) se jette dans la Rade de Brest et l'Océan Atlantique (fig. 3).

Le plateau s'élève progressivement jusqu'à 130 m d'altitude dans la région de Landivisau. Il est incisé par des vallées encaissées, le plus souvent étroites et plates où s'écoule un réseau hydrographique dense qui alimente, de part et d'autre, les fleuves côtiers précédemment cités. L'emprise du projet est localisée sur le versant nord d'un relief qui culmine à 113 m NGF. Le secteur oriental de cette dernière est concerné par le versant d'une petite vallée où coule un ruisseau sous-affluent de l'Aber Wrac'h.

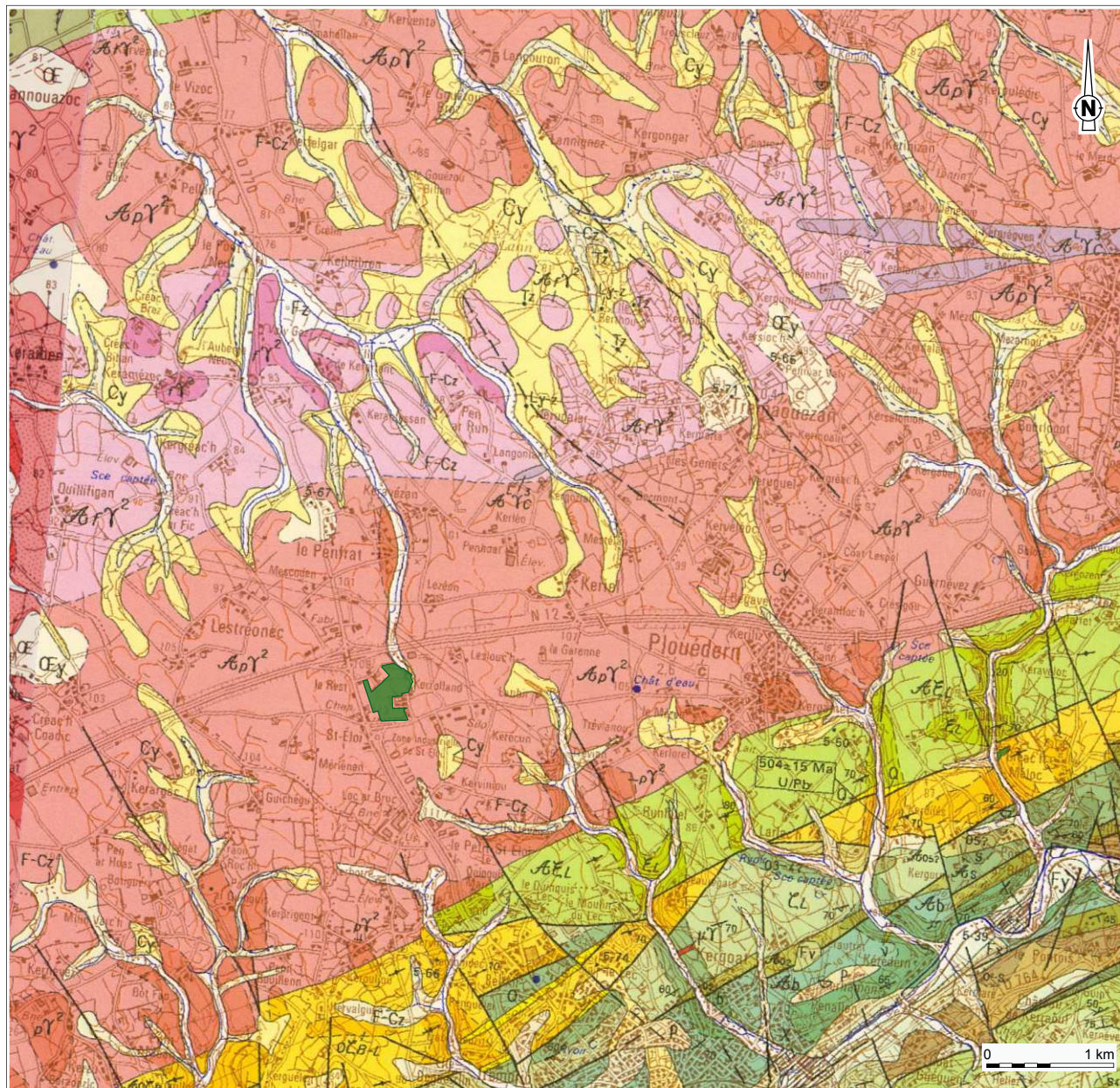
Dans ce secteur, le substrat rocheux correspond au massif granitique de Saint-Renan – Kersaint (fig. 4). De rares émergences de petits blocs de granit ont pu être observées lors des ouvertures des tranchées. Autrement, trois horizons géologiques successifs ont été rencontrés. Le premier, sous-jacent à la terre végétale, correspond à une interface comprenant un mélange de cette dernière et de l'horizon sous-jacent (deuxième horizon géologique). C'est une sédimentation limon-argileuse brun moyen dans laquelle on devine l'existence de structures archéologiques mais qu'il faut évacuer pour définir clairement leur contours. Le second horizon géologique est un sédiment limono-argileux brun jaunâtre comportant une inclusion moyenne d'arène granitique et plus rarement des petits blocs de granit. Le troisième est une arène granitique comportant de petits blocs de granit. Ce dernier apparaît ponctuellement sous forme d'émergences à l'ouverture des tranchées. Cette stratification différait quelque peu en tête de talweg, dans la partie nord de l'emprise, avec une couche sus-jacente aux deux horizons précédemment décrits constituée d'une sédimentation limono-argileuse brun orangée comportant du gravier granitique.

Le niveau d'apparition des structures oscille en fonction de la topographie du terrain entre 0,40 m et 1 m de profondeur, en sommet

du second horizon géologique (sédiment limono-argileux brun jaunâtre).



▲ Fig. 3 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Le site dans son contexte topographique et hydrographique (d'après <http://www.geoportail.gouv.fr>) © Serge Mentele, Inrap



- TERRAINS MAGMATIQUES - Intrusions hercyniennes - Massif de Saint-Réan - Kersaint (340 ± 15 Ma) - Granite de Kersaint, faciès grossier à porphyroïde (328 ± 7 Ma) - Altération
- QUATERNAIRE - FORMATIONS SUPERFICIELLES CÉNOZOÏQUES - Colluvions tardiglaciaires (Weichsélien)
- QUATERNAIRE - FORMATIONS SUPERFICIELLES CÉNOZOÏQUES - Limons éoliens ocre : loess (Weichsélien)
- QUATERNAIRE - FORMATIONS SUPERFICIELLES CÉNOZOÏQUES - Alluvions fluviales (incluent Fz/Fy). Holocène sur Pléistocène (tourbes ou formations lacustres en notations ponctuelles Tz ou Ly-z) ou Holocène (Cy-z)
- TERRAINS MÉTAMORPHIQUES - Orthogneiss de Brest et de Landivisiau (529 +6/-4 Ma)
- TERRAINS MAGMATIQUES - Intrusions hercyniennes - Massif de Saint-Réan - Kersaint (340 ± 15 Ma) - Granite de Saint-Réan, faciès fin (321 ± 5Ma)
- TERRAINS MÉTAMORPHIQUES - Micaschistes de Lanneuffret - Altération
- TERRAINS SÉDIMENTAIRES ET FORMATIONS MÉTASÉDIMENTAIRES AU SUD DU CNA - Formation de Kéarutret (Lianvirn ?) : schistes bleu noir

▲ Fig. 4 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Localisation du site dans son contexte géologique (d'après <http://infoterre.brgm.fr>)  
 © Serge Mentele, Inrap

## I.2.2 Cadre archéologique et historique (fig. 5 et 6)

L'état du recensement des sites ou indices de sites archéologiques présenté ici concerne l'environnement immédiat du site et s'appuie d'une part sur la Carte Archéologique de la Gaule (SRA de Bretagne, IGN, Lorho Thierry) et d'autre part sur l'étude menée par Stéphane Blanchet et Pierre Poilpré dans le cadre d'une fouille faite en 2008 sur le site voisin de Leslouc'h de la commune de Plouedern<sup>2</sup>.

Au regard de ces données, la localisation du projet se caractérise par un environnement archéologique riche. Les vestiges et les indices de sites répertoriés couvrent une large fourchette chronologique qui s'étend de l'âge du bronze à la période médiévale (fig. 5 et 6). Parmi les vestiges les plus anciens susceptibles d'entrer en résonance avec les implantations de l'âge du Bronze observées à Ploudaniel, nous évoquerons plus particulièrement l'occupation voisine de Plouedern Leslouc'h<sup>3</sup> (3) ainsi que les sites funéraires environnants (10, 14, 26)<sup>4</sup>. La période antique est représentée quant à elle par les tracés des voies reliant d'une part Landerneau et Kerilien (27) et d'autre part Carhaix et l'Aber Wrac'h, via Landerneau (28) et par les occupations en lien probable avec ces dernières (13 et 21). Les périodes médiévales sont particulièrement marquées par l'implantation toute proche des mottes féodales de Leslouc'h (2) et de Penhoat Braz (12) et l'existence d'enceintes ou d'enclos (4, 6, 8, et 19). Si l'âge du Fer connaît une bonne représentativité dans l'environnement de Ploudaniel Le Rest-Kerolland<sup>5</sup>, cette période chronologique ne trouve aucun écho au sein de l'emprise prescrite.

---

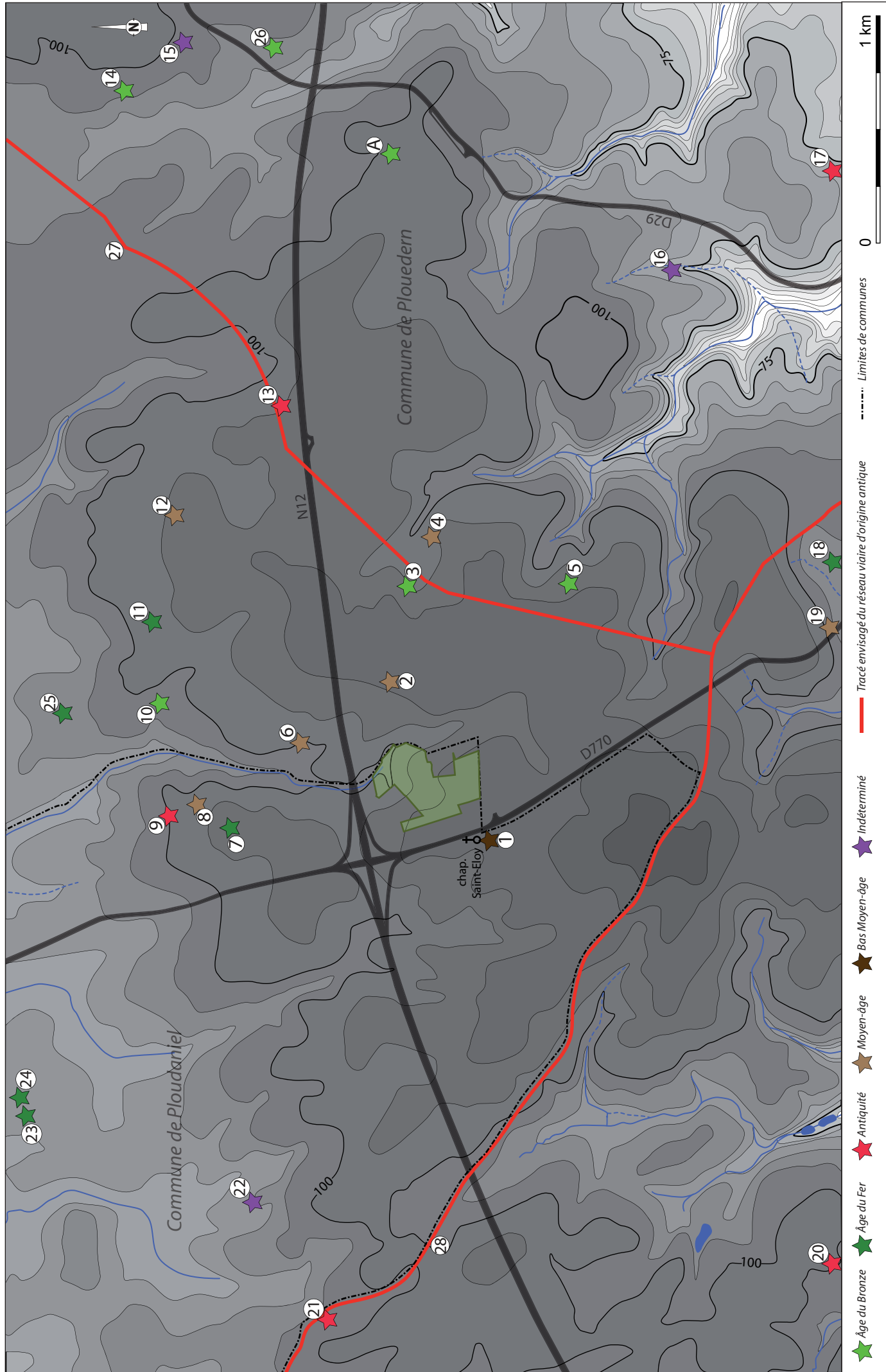
<sup>2</sup> Blanchet, 2013

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Poilpré, 2013, pp. 310-319

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 319-324





▲ Fig. 5 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). L'environnement archéologique du site (d'après <http://atlas.patrimoines.culture.fr>, IGN, Lotho Thierry) © Serge Mentele, Inrap

<p>① domaines : Monuments historiques  édifice / site : Chapelle Saint-Eloy, ou Saint-Eloi  localisation : Bretagne ; Finistère ; Ploudaniel  lieu-dit : Saint-Eloi  dénomination : chapelle  époque de construction : 16e siècle ; 17e siècle  historique : La chapelle est le centre d'un pardon  durant lequel les éleveurs du Léon amènent leurs chevaux.  L'édifice présente un plan rectangulaire avec une nef  à bas-côté unique.  Le clocher du pignon occidental date du 17e siècle.  propriété : propriété de la commune  protection MH : 1932/06/03 : inscrit MH  Chapelle (cad. YH 110) : inscription par arrêté du 3 juin 1932  visite : utilisation culturelle  type d'étude : Recensement immeubles MH  référence : PA00090209  © Monuments historiques, 1992</p>	<p>② NUMERO : 29 181 0009  INSEE : 29181  NOM : LESLOUC'H  LIEU-DIT : LESLOUC'H  ADRESSE : LESLOUC'H  DECOUVERTE : 1955  NATURE : motte castrale  STRUCTURE : bâtiment  DEBUT : Moyen-âge  FIN : Moyen-âge</p>	<p>③ NUMERO : 29 181 0007  INSEE : 29181  NOM : LESLOUC'H  LIEU-DIT : LESLOUC'H  ADRESSE : LESLOUC'H  DECOUVERTE : 1994  NATURE : habitat  STRUCTURE : enclos  DEBUT : Age du Bronze  FIN : Age du Bronze</p>	<p>④ NUMERO : 29 181 0021  INSEE : 29181  NOM : LESLOUC'H  LIEU-DIT : LESLOUC'H  DECOUVERTE : 2006  NATURE : habitat  STRUCTURE : enclos  DEBUT : Moyen-âge  FIN : Moyen-âge</p>
<p>⑤ NUMERO : 29 181 0010  INSEE : 29181  NOM : KERECUN  LIEU-DIT : KERECUN  ADRESSE : KERECUN  DECOUVERTE : 1996  NATURE : occupation  DEBUT : Néolithique  FIN : Age du Bronze</p>	<p>⑥ NUMERO : 29 181 0019  INSEE : 29181  NOM : PARC AR C'HASTEL  LIEU-DIT : LEZEON  ADRESSE : LEZEON  DECOUVERTE : 1869  NATURE : enceinte  DEBUT : Moyen-âge  FIN : Moyen-âge</p>	<p>⑦ NUMERO : 29 179 0002  INSEE : 29179  LIEU-DIT : PENFRAT  ADRESSE : PENFRAT  NATURE : occupation  STRUCTURE : souterrain  DEBUT : Age du Fer  FIN : Age du Fer</p>	<p>⑧ NUMERO : 29 179 0026  INSEE : 29179  NOM : Kastellic  LIEU-DIT : PENFRAT BIHAN  ADRESSE : PENFRAT BIHAN  NATURE : enceinte  DEBUT : Moyen-âge  FIN : Moyen-âge</p>
<p>⑨ NUMERO : 29 179 0003  INSEE : 29179  LIEU-DIT : PENFRAT  ADRESSE : PENFRAT  NATURE : occupation  DEBUT : Antiquité  FIN : Antiquité</p>	<p>⑩ NUMERO : 29 181 0002  INSEE : 29181  NOM : KERAVEZAN  LIEU-DIT : KERAVEZAN  ADRESSE : KERAVEZAN  DECOUVERTE : 1983  NATURE : tumulus  STRUCTURE : tumulus  DEBUT : Age du Bronze  FIN : Age du Bronze</p>	<p>⑪ NUMERO : 29 181 0014  INSEE : 29181  NOM : KERLEO  LIEU-DIT : KERLEO  ADRESSE : KERLEO  DECOUVERTE : 1974  NATURE : exploitation agricole  STRUCTURE : souterrain  DEBUT : Age du Fer  FIN : Age du Fer</p>	<p>⑫ NUMERO : 29 181 0013  INSEE : 29181  NOM : PENHOAT BRAZ  LIEU-DIT : PENHOAT BRAZ  ADRESSE : PENHOAT BRAZ  DECOUVERTE : 1869  NATURE : motte castrale maison forte  DEBUT : Moyen-âge  FIN : Moyen-âge</p>
<p>⑬ NUMERO : 29 181 0015  INSEE : 29181  NOM : KERIEL  LIEU-DIT : KERIEL  ADRESSE : KERIEL  DECOUVERTE : 1989  NATURE : occupation  DEBUT : Antiquité  FIN : Antiquité</p>	<p>⑭ NUMERO : 29 181 0003  INSEE : 29181  NOM : KERUGUEL  LIEU-DIT : KERUGUEL  ADRESSE : KERUGUEL  DECOUVERTE : 1983  NATURE : tumulus nécropole  DEBUT : Age du Bronze  FIN : Age du Bronze</p>	<p>⑮ NUMERO : 29 181 0006  INSEE : 29181  NOM : LE TRAPIC  LIEU-DIT : LE TRAPIC  ADRESSE : LE TRAPIC  DECOUVERTE : 1992  NATURE : enclos  DEBUT : Epoque indéterminée  FIN : Epoque indéterminée</p>	<p>⑯ NUMERO : 29 181 0008  INSEE : 29181  NOM : Runhuel  LIEU-DIT : RUNHUEL  ADRESSE : RUNHUEL  DECOUVERTE : 1994  STRUCTURE : enclos  DEBUT : Epoque indéterminée  FIN : Epoque indéterminée</p>
<p>⑰ NUMERO : 29 181 0011  INSEE : 29181  NOM : KERGOAT HUELLA  LIEU-DIT : KERGOAT  ADRESSE : KERGOAT  DECOUVERTE : 1996  NATURE : occupation  DEBUT : Antiquité  FIN : Antiquité</p>	<p>⑱ NUMERO : 29 103 0006  INSEE : 29103  NOM : KERGONIDEC  LIEU-DIT : KERGONIDEC  ADRESSE : KERGONIDEC  DECOUVERTE : 2010  NATURE : exploitation agricole  DEBUT : Age du Fer  FIN : Antiquité</p>	<p>⑲ NUMERO : 29 181 0018  INSEE : 29181  NOM : QUINQUIS-MARC  LIEU-DIT : QUINQUIS-MARC  ADRESSE : QUINQUIS-MARC  DECOUVERTE : 1869  NATURE : enceinte  DEBUT : Moyen-âge  FIN : Moyen-âge</p>	<p>⑳ NUMERO : 29 268 0003  INSEE : 29268  LIEU-DIT : MILIN MARC'H  ADRESSE : MILIN MARC'H  NATURE : occupation  DEBUT : Antiquité  FIN : Antiquité</p>
<p>㉑ NUMERO : 29 268 0001  INSEE : 29268  LIEU-DIT : CREAC'H COADIC  ADRESSE : CREAC'H COADIC  NATURE : occupation  DEBUT : Antiquité  FIN : Antiquité</p>	<p>㉒ NUMERO : 29 179 0019  INSEE : 29179  NOM : Lestreonel  LIEU-DIT : LESTREONEL  ADRESSE : LESTREONEL  STRUCTURE : enclos  DEBUT : Epoque indéterminée  FIN : Epoque indéterminée</p>	<p>㉓ NUMERO : 29 179 0034  INSEE : 29179  NOM : KERGREAL  LIEU-DIT : KERGREAL  ADRESSE : KERGREAL  DECOUVERTE : 2000  DEBUT : Age du Fer  FIN : Age du Fer</p>	<p>㉔ NUMERO : 29 179 0035  INSEE : 29179  NOM : KERGRAC'H  LIEU-DIT : KERGRAC'H  ADRESSE : KERGRAC'H  DECOUVERTE : 2000  NATURE : stèle funéraire  STRUCTURE : stèle  DEBUT : Age du Fer  FIN : Age du Fer</p>
<p>㉕ NUMERO : 29 181 0020  INSEE : 29181  NOM : KERAZEVEAN BRAS  LIEU-DIT : KERAZEVEAN BRAS  ADRESSE : KERAZEVEAN BRAS  DECOUVERTE : 1995  NATURE : exploitation agricole  STRUCTURE : souterrain  DEBUT : Age du Fer  FIN : Antiquité</p>	<p>㉖ NUMERO : 29 181 0004  INSEE : 29181  NOM : LE VIEUX PRESBYTERE  LIEU-DIT : LE VIEUX PRESBYTERE  ADRESSE : LE VIEUX PRESBYTERE  DECOUVERTE : 1983  NATURE : tumulus  DEBUT : Age du Bronze  FIN : Age du Bronze</p>	<p>㉗ Itinéraire : VOIE LANDERNEAU/KERILLEN  Vestiges : route  Période de début : Gallo-romain  Période de fin : Moyen-âge</p>	<p>㉘ Itinéraire : VOIE CARHAIX/ABER WRAC'H via LANDERNEAU  Vestiges : route  Période de début : Gallo-romain  Période de fin : Période récente</p>

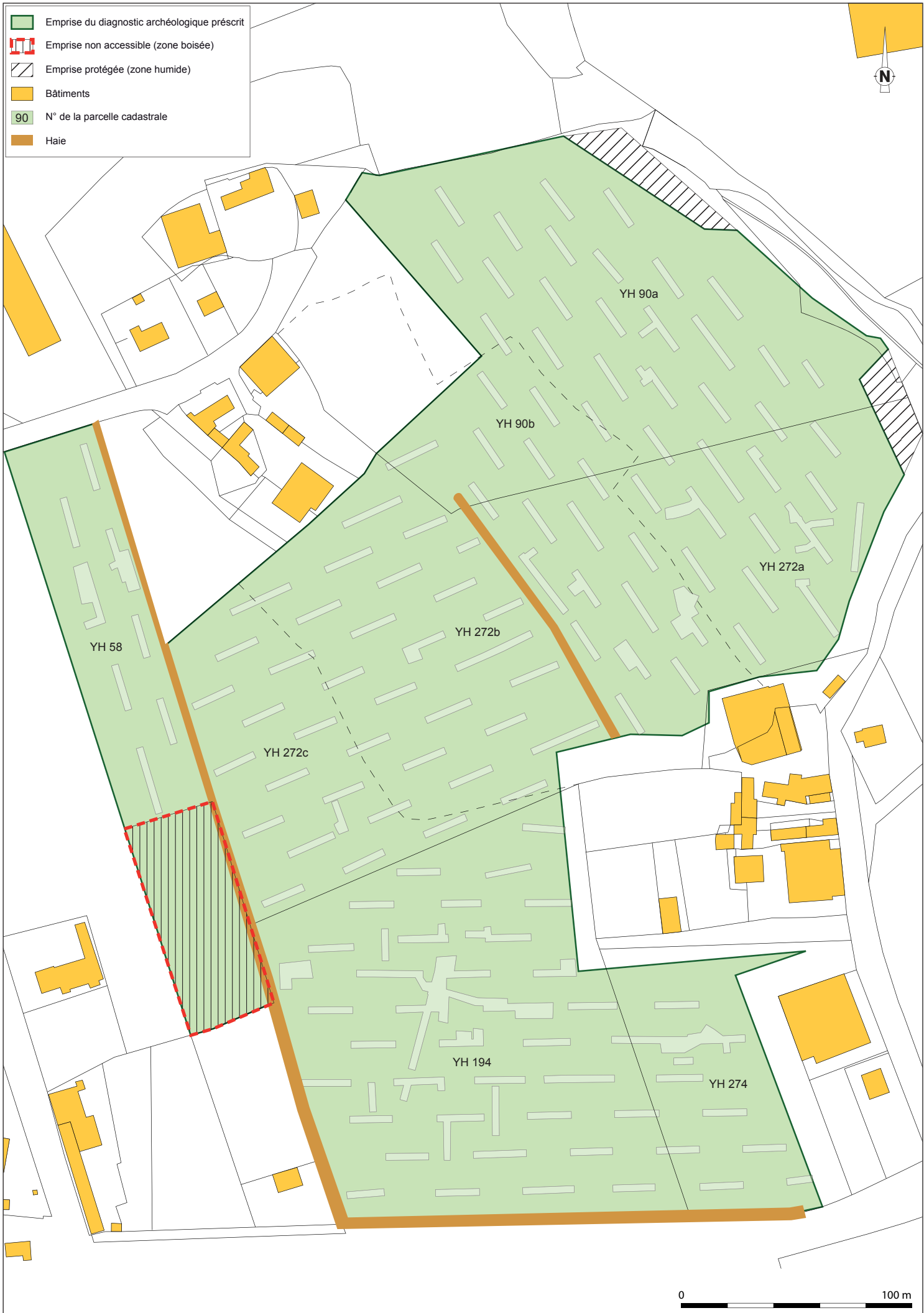
▲ Fig. 6 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Informations sur les sites ou indices de sites de la fig. 5 (d'après <http://atlas.patrimoines.culture.fr>, IGN, Lorho Thierry et <http://www.culture.fr>) © Serge Mentele, Inrap

## **I.3 Stratégies et méthodes mises en œuvre**

### **I.3.1 Les contraintes techniques**

Cette opération a été sujette à une contrainte notoire : l'existence d'une zone boisée inscrite dans la partie occidentale de l'emprise prescrite (parcelle YH 58). Ce secteur inaccessible et soustrait à l'investigation archéologique couvre une superficie de 3800 m<sup>2</sup> (fig. 7).

Autrement, deux petits secteurs correspondant à des zones humides à préserver, situés en bordure orientale de l'emprise, le long de la tête de Talweg, n'ont pas été abordés non plus.



▲ Fig. 7 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Les contraintes techniques © Serge Mentele, Inrap

### I.3.2 La phase de terrain

Les sondages ont été réalisés sur l'ensemble de l'emprise, en ayant pour objectifs la reconnaissance, l'échantillonnage et le relevé des structures archéologiques rencontrées. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle hydraulique sur chenille de 20 tonnes, munie d'un godet lisse de 3 m de large. Cette phase terrain s'est déroulée du 02 février 2015 au 09 mars 2015. En tenant compte d'une semaine d'interruption au cours de cet intervalle, l'opération totalise 21 jours ouvrés.

Les tranchées ont été effectuées dans un premier temps sur une longueur d'environ 20 m et organisées suivant un maillage en quinconce. Sur une même ligne, les tranchées sont distantes d'environ 15 m. Les espacements entre les lignes sont d'environ 15 m. Des élargissements ou des extensions à partir des tranchées positives ainsi que des ouvertures supplémentaires ont été effectuées afin d'appréhender au mieux les vestiges archéologiques rencontrés. Un numéro a été attribué à chaque tranchée dans l'ordre de progression du diagnostic. Au total, 151 tranchées ont été ouvertes pour couvrir la surface du projet. Cette somme ne tient cependant pas compte des extensions des tranchées existantes qui n'ont pas fait systématiquement l'objet d'une numérotation individuelle. Les ouvertures mises en œuvre couvrent une superficie équivalente à 10629 m<sup>2</sup> soit 10,55 % de l'emprise du diagnostic archéologique.

L'utilisation d'un plan des parcelles concernées sur lequel avaient été calées les limites du cadastre napoléoniens<sup>6</sup> (section E2 de Saint-Eloi) nous a permis d'identifier rapidement les fossés de parcellaire et les chemins ou voies modernes qui n'avaient laissé aucune empreinte dans le paysage (fig. 8). Cette discrimination tenait compte toutefois de l'existence éventuelle de limites pérennes plus anciennes parmi la trame du document napoléonien.

Chaque structure archéologique ou anomalie a été identifiée par un numéro composé réunissant en premier lieu le numéro de la tranchée et en second lieu un numéro d'attribution qui correspondait généralement à l'ordre de découverte lors de l'ouverture de la tranchée. Cette attribution permettait une identification et une localisation plus aisée tant sur le terrain que lors du traitement des données. Les structures ou anomalies ainsi que les caractéristiques géologiques générales ont été enregistrées sur un cahier d'enregistrement. Un relevé manuel de

---

<sup>6</sup> Archives départementales du Finistère, <http://www.archives-finistere.fr>

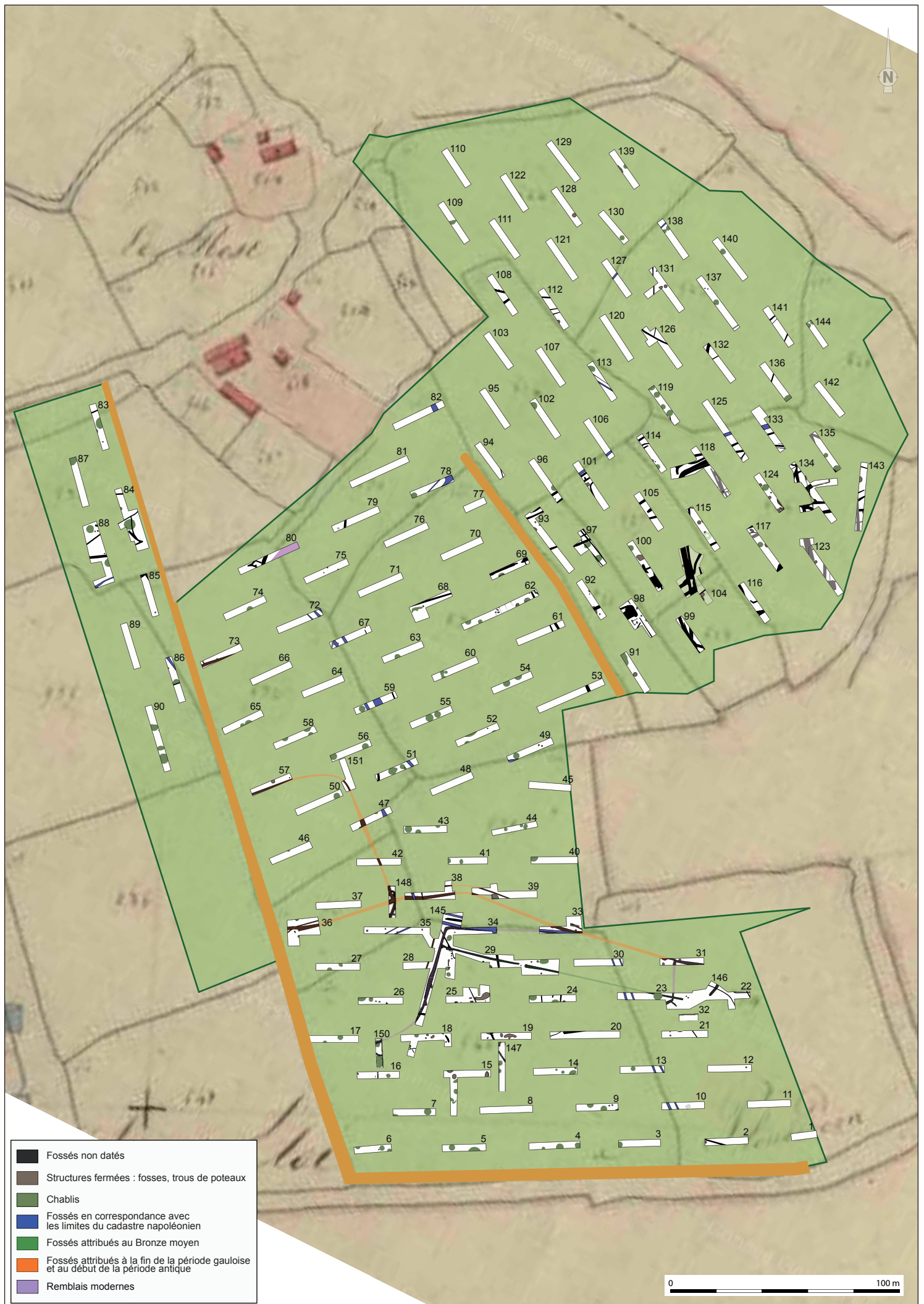
chaque tranchée positive a été effectuée en y indiquant les dimensions des structures et leur position. Les tranchées et les structures archéologiques ont été relevées par un topographe de l'Inrap puis intégrées au plan général. Les structures linéaires ont fait l'objet de sondages mécaniques en fonction de leur intérêt et des problématiques. Un échantillon de structures autres que linéaire a fait l'objet d'une fouille manuelle. Toutes les structures sondées ont été relevées en plan et en coupe à l'échelle 1/20<sup>ème</sup> et systématiquement photographiées. Les plans d'ensemble ont été relevés à l'échelle 1/10<sup>ème</sup>. La couverture photographique a été réalisée sur support numérique. L'archivage des mobiliers a été effectué en leur attribuant le numéro de la structure et s'il y a lieu, l'unité stratigraphique à laquelle ils étaient associés. Au terme du diagnostic, les tranchées ont été remblayées dans leur intégralité.

### **I.3.3 La post-fouille**

Le mobilier céramique, terre cuite et la plupart des éléments lithiques ont été lavés puis stockés par lots dans des sacs. Le marquage de chaque sac identifie le site, les numéros de tranchée, de fait et d'us. L'ensemble du mobilier a été conditionné dans des caisses normalisées. Chaque catégorie de mobilier ainsi que les prélèvements ont fait l'objet d'un listing. Les mobiliers des différentes phases chronologiques ont été ensuite pris en charge par les spécialistes respectifs pour étude. Les 10 minutes de terrain ont été scannées puis infographiées. La mise au net du plan général a ensuite été effectuée en reportant l'ensemble des relevés en plan de terrain sur ce dernier. La seconde phase a été consacrée au montage des plans de détail avec les relevés en coupe, à la saisie des listings (annexes) et à la rédaction du présent rapport.

### **I.3.4 Les analyses**

Aucune analyse n'a été effectuée dans le cadre de ce diagnostic.



- Fossés non datés
- Structures fermées : fosses, trous de poteaux
- Chablis
- Fossés en correspondance avec les limites du cadastre napoléonien
- Fossés attribués au Bronze moyen
- Fossés attribués à la fin de la période gauloise et au début de la période antique
- Remblais modernes

0 100 m





## **II. Résultats**

## II. RESULTATS

### II.1 Introduction

Le maillage du diagnostic archéologique a livré 451 structures ou anomalies en majorité fossoyées qui ont permis d'identifier cinq phases chronologiques d'occupation (fig. 9). Ces implantations humaines concernent l'âge du Bronze, la période antique, le haut Moyen Âge et le Moyen Âge. Elles se concentrent essentiellement sur deux secteurs de l'emprise, à savoir les zones méridionale (secteur 1) et orientale de celle-ci (secteur 2). Un certain nombre de ces structures correspondent à des aménagements modernes. Il s'agit essentiellement de la trame parcellaire moderne répertoriée sur le cadastre napoléonien et plus ponctuellement des zones de remblais plus récents.

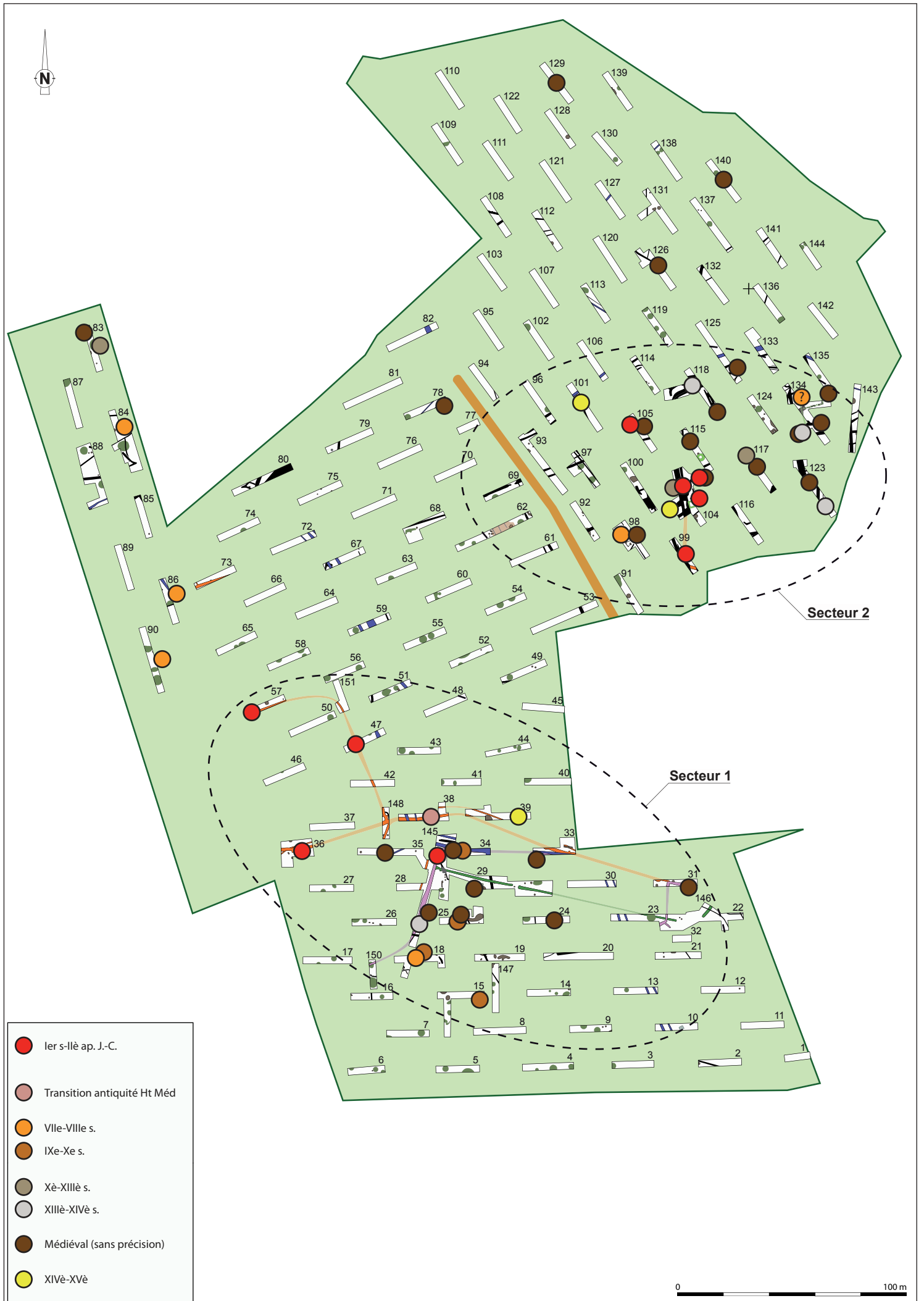
En raison de la superposition de la plupart des implantations successives sur les deux secteurs évoqués, nous n'aborderons pas celle-ci sous la forme d'ensembles distincts.

La plus ancienne occupation, datée de la phase moyenne de l'âge du Bronze est localisée dans la partie méridionale de l'emprise. Elle est marquée par une limite fossoyée rectiligne. La seconde relève de la phase finale de l'âge du Bronze et se situe de manière très localisée dans la partie occidentale du secteur 2.

Les vestiges des phases historiques concernent les deux secteurs à l'exception de la période médiévale qui semble circonscrite au secteur 2. La période antique a été appréhendée par les réseaux fossoyés qui, dans le secteur 2, sont fortement occultés par l'occupation médiévale et éventuellement alto-médiévale.

Les implantations du haut Moyen Âge sont quant à elles nettement perceptibles dans le secteur sud (secteur 1) mais souffrent d'une identification claire dans le secteur est (secteur 2) en raison de la concentration de structures évoquée précédemment.

L'implantation du Moyen Âge couvre une grande partie du secteur 2 et se caractérise par l'existence d'une clôture fossoyée dans laquelle s'inscrit les vestiges d'un bâtiment sur fondation en pierre.



▲ Fig. 9 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Mise en évidence des secteurs envisagés et localisation des mobiliers © Serge Mentele, Inrap

## II.2 Les vestiges de la protohistoire

### II.2.1 Une limite fossoyée de l'âge du Bronze Moyen

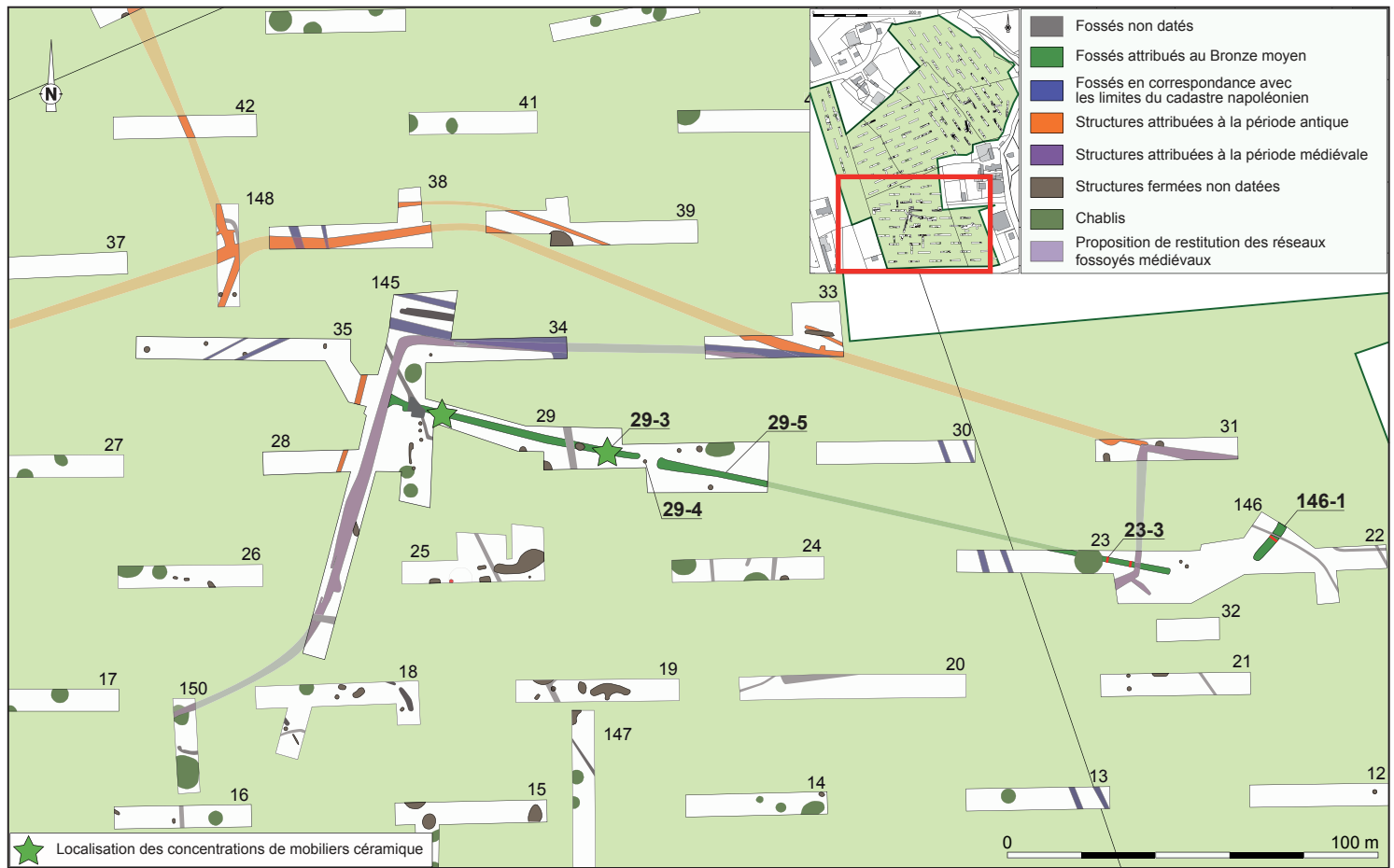
Les vestiges les plus anciens sont attribués à la phase moyenne de l'âge du Bronze (1600 à 1325 av. J.-C.). Il s'agit d'au moins deux tronçons de fossés alignés, définissant une limite d'environ 109 m de long, orientée ouest-nord-ouest / est-sud-est (fig. 10). Le tronçon occidental (F 29-3) totalise 35 m de long, le tronçon oriental (F 29- et F 23-3) est quant à lui de 70 m de long. L'interruption qui les sépare est de 2,40 m de large et paraît être marqué par l'implantation, dans la zone centrale de l'interruption, d'un ancrage de poteau (F 29-4) de 0,50 m de diamètre comportant, au regard de ce qui apparaissait en surface, au moins un bloc de calage. Les fossés qui définissent cette limite présentent un module sensiblement identique d'un tronçon à l'autre, avec une ouverture comprise entre 0,80 m à 1,10 m. Les deux sondages effectués respectivement sur chaque tronçon révèlent deux profils dissymétriques en cuvette de 0,35 m à 0,44 m de profondeur. La section ouest du sondage pratiqué sur le tronçon oriental présente un profil de 0,33 m profondeur, à parois obliques et fond plat d'une quarantaine de centimètres de large (F 23-3). A cet endroit, ce profil occulte un possible tracé plus ancien qui apparaît partiellement en bordure méridionale (photo 1). En fonction de ce qui en subsiste, il s'agirait d'un module à profil en « V » de 0,38 m de profondeur. Le comblement conservé de ce creusement couvre la paroi méridionale et le fond et correspond à du substrat remanié.



**Photo 1** fossé 23-3, coupe ouest. En paroi méridionale, un tracé antérieur possible  
© Olivier Morin, Inrap

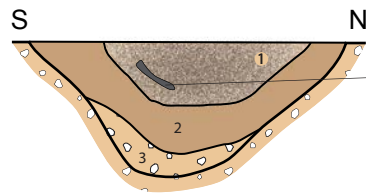
---

Les trois sections présentent trois sédimentations sensiblement identiques. La sédimentation basale (us 3) est constituée de substrat remanié. Ce substrat correspond au second horizon intermédiaire décrit en introduction (*cf. 1.2.1 Cadre topographique et géologique*). Sur la section du tronçon occidental (F 29-3), cette sédimentation couvre le fond du fossé. Sur les sections du tronçon oriental, elle couvre essentiellement la paroi nord et le fond avec un dépôt supplémentaire moins important sur la paroi sud de la section est. La seconde sédimentation (us 2), majoritaire, est constituée d'un limon argileux brun moyen comportant une inclusion relativement faible de charbon de bois. Enfin, la sédimentation finale (us 1) est constituée d'un limon argileux brun sombre à brun gris. Ses limites sont peu distinctes et sa texture se rapporte plus probablement à une sédimentation humifère ancienne.

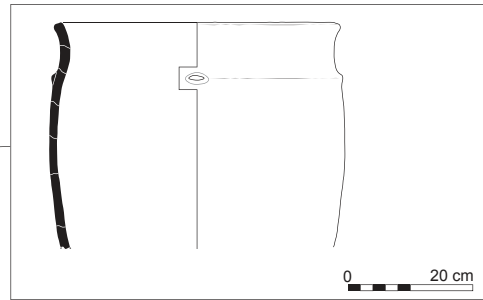


★ Localisation des concentrations de mobiliers céramique

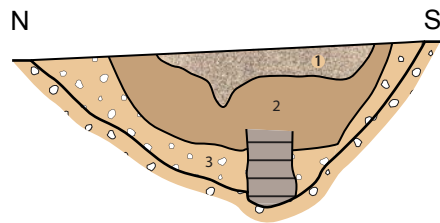
F 29-3



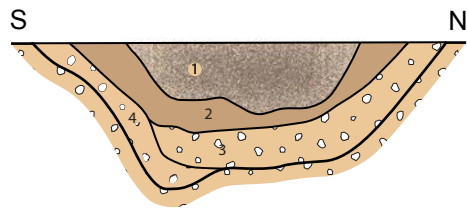
F 29-3, us 1



F 23-3



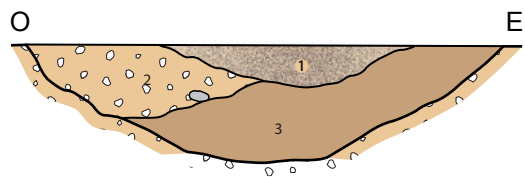
F 23-3



Sédimentations et horizons géologiques:

- Limon argileux brun clair
- Limon argileux brun moyen
- Limon argileux brun sombre
- Limon argileux brun orangé
- Limon humifère
- Arène granitique et limon argileux brun clair
- Arène granitique
- Granite
- Céramique

F 146-1



0 1 m

▲ Fig. 10 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Le réseau fossoyé du Bronze moyen © Serge Mentele, Inrap

Le tronçon occidental comporte, en deux localisations distinctes, une concentration de mobilier céramique qui se repère en surface par l'émergence de nombreux fragments. Des tests ponctuels ont été effectués à la truelle de manière à valider l'existence de ces concentrations sous-jacentes. L'une de ces concentrations a fait l'objet d'un sondage manuel (F 29-3). Si beaucoup de tessons appartiennent à l'us 1, une part du lot prélevé appartient également à l'us 2 (photo 2).



**Photo 2** fossé 29-3 et mis en évidence du rejet de mobilier céramique © Olivier Morin, Inrap

L'étude de la vingtaine de tessons mis au jour révèle qu'il s'agit d'un seul individu à profil haut et col concave qui peut être rattaché aux productions de l'âge du Bronze. Ce rejet ou dépôt simultané peut être rapproché de ce qui a été observé sur le site voisin de Plouedern *Leslouc'h* (photo 3)<sup>1</sup> et celui de Lannion *Penn An Alé* (22)<sup>2</sup>, tous deux datés du Bronze Moyen.

**Photo 3** fossé 92-1 et mis en évidence du rejet de mobilier céramique © Valérie Legall, Inrap



<sup>1</sup> Blanchet, 2013

<sup>2</sup> Roy, 2011

Des tranchées supplémentaires ou des extensions ont été consacrées à identifier d'éventuelles structures associées à cette limite. D'éventuelle correspondance ou continuité de la limite ont été également recherchées autour de l'extrémité à l'est ou de l'interruption occidentale. Cette partie de la limite est occultée par le tracé d'un fossé médiéval. Nous observerons qu'au contact de ce dernier, le fossé qui nous concerne (F 29-3 ou F 145-1), présente un élargissement qui permet d'envisager un éventuel retour (photo 4).



**Photo 4** Tranchées 145, 149 et 29, vue générale. Recoupement du fossé du bronze moyen (F 29-3) par un fossé médiéval (f 149-1) et des structures d'époque indéterminée © Serge Mentele, Inrap

Cependant aucune correspondance de ce type n'a pu être observée, au nord ou au sud, au-delà du tracé du fossé alto-médiéval. L'extrémité orientale de cette limite pourrait éventuellement trouver une correspondance avec une portion de fossé mis au jour dans la tranchée 146 (F 146-1). Si ce fossé n'a livré aucun indice de datation qui permette d'appuyer ce rapprochement, un certain nombre d'éléments nous autorise cependant à l'envisager. Ainsi, la configuration des deux tracés (F 23-3 et F 146-1) présente d'une part une certaine cohérence. D'autre part ce sont la morphologie du fossé ainsi que la nature des sédimentations, et notamment l'existence de la sédimentation finale de nature humifère, qui nous a amené à proposer cette attribution (photo 5). Le fossé F 146-1 possède un module à profil en cuvette de 1,26 m d'ouverture pour une profondeur de 0,30 m. Trois sédimentations ont été observées. La sédimentation basale (us 3), constituée de limon argileux brun moyen couvre la paroi orientale et le fond. Elle est surmontée d'une sédimentation (us 2) constituée de substrat remanié (limon argileux brun clair avec inclusion d'arène granitique) qui se concentre sur la moitié occidentale du fossé. La



sédimentation finale présente des limites peu distinctes et se compose d'un limon argileux brun sombre de même nature que celle (us 1) des fossés précédemment décrits (F 29-3 et F 23-3).



**Photo 5** fossé F 146-1, coupe nord-est  
© Eric Nicolas, Inrap

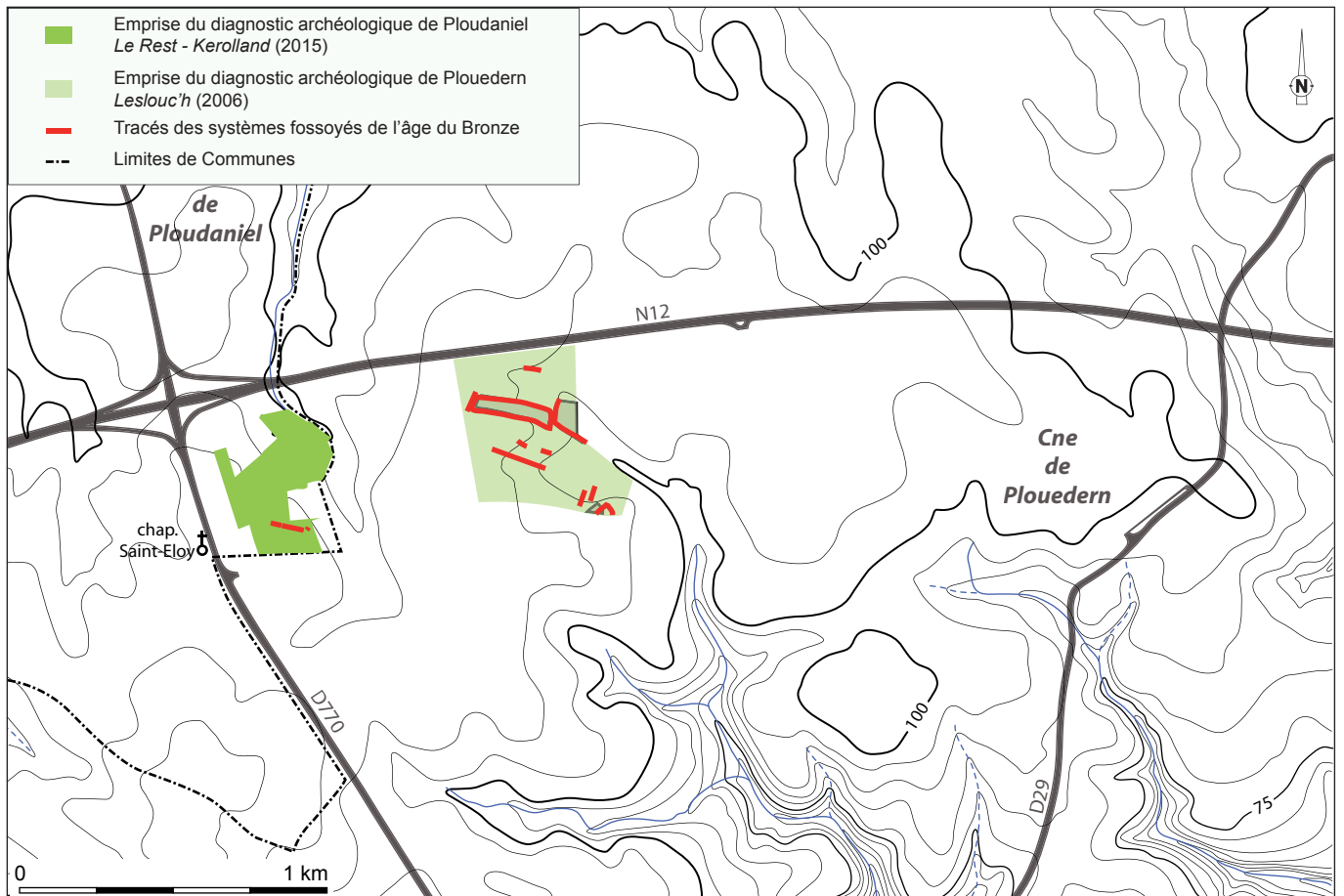
## II.2.2 Synthèse sur la limite fossoyée de l'âge du Bronze Moyen

Les ouvertures effectuées dans l'environnement immédiat n'ont pas permis de mettre en évidence l'existence d'une structuration du paysage à laquelle participerait cette limite. Ce sont cependant les nombreux points communs et les indices concordants entre la limite de Ploudaniel *Le rest-Kerolland* et celles du site voisin de Plouedern *Leslouc'h*<sup>3</sup>, qui autorisent à rapprocher raisonnablement ces deux ensembles et à envisager une telle structuration (fig. 11). La nature du mobilier et leur mode de dépôt permettent d'établir un caractère culturel et chronologique commun entre cet aménagement et l'ensemble de *Leslouc'h* mais nous ne sommes pas en mesure d'établir si ces différents aménagements participent d'un processus cohérent et simultané ou s'il s'agit d'implantations successives indépendantes qui ne répondent pas à une structuration. L'étude menée à *Leslouc'h*<sup>4</sup> incite cependant à prévaloir l'hypothèse que ces réseaux fossoyés correspondent à un système agraire, voire une trame parcellaire. A l'instar des auteurs, nous serions enclin à envisager que les limites existantes mis au jour représentent les aménagements les plus prégnants d'une structuration du paysage à laquelle participaient des dispositifs qui n'auront laissé que peu ou pas de traces sous l'effet des érosions. Le fossé de *Rest-Kerolland*, interrompu, isolé et pourvu d'une interruption de passage ainsi que les portions de fossés de *Leslouc'h* possiblement en lien avec l'occupation de l'âge du Bronze, s'inscrivent de manière cohérente dans cette perspective. Autrement, l'hypothèse émise repose également sur l'organisation générale des systèmes fossoyés de *Leslouc'h* et notamment sur une orientation sensiblement identique. L'orientation isocline de la portion du fossé du *Rest-Kerolland* avec celle des systèmes fossoyés de *Leslouc'h* constitue un indice supplémentaire en faveur de cette hypothèse.

---

<sup>3</sup> Blanchet, 2013

<sup>4</sup> Blanchet, Poilpré, 2013



▲ Fig. 11 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Les systèmes fossoyés du Bronze moyen de Leslouch'h et de Ploudaniel dans leur contexte topographique © Serge Mentele, Inrap

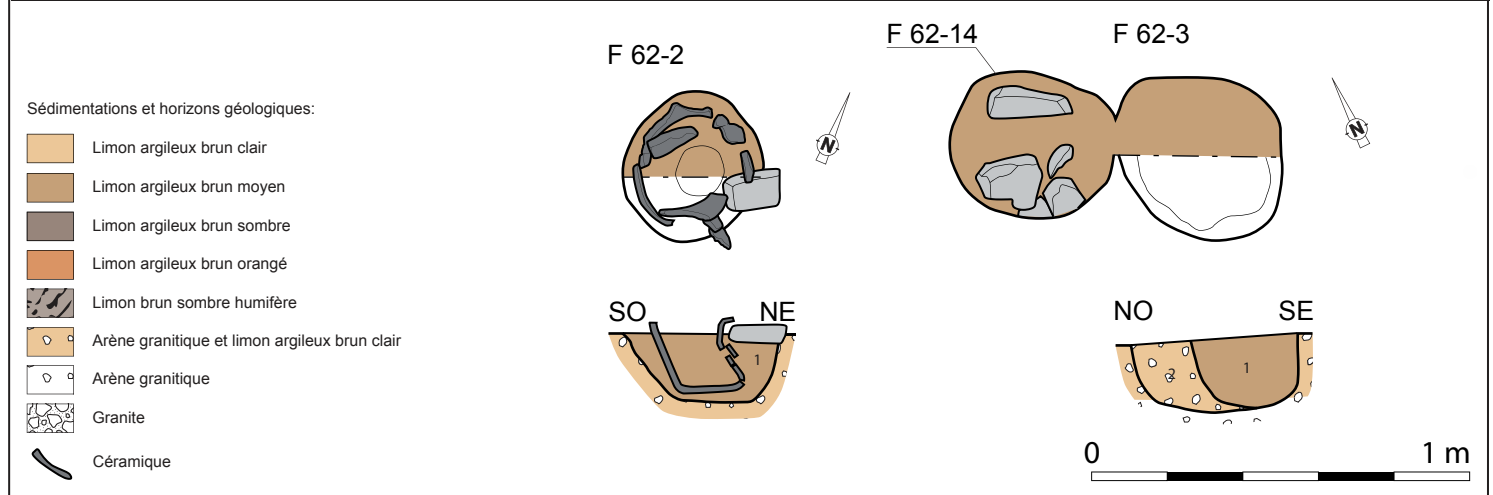
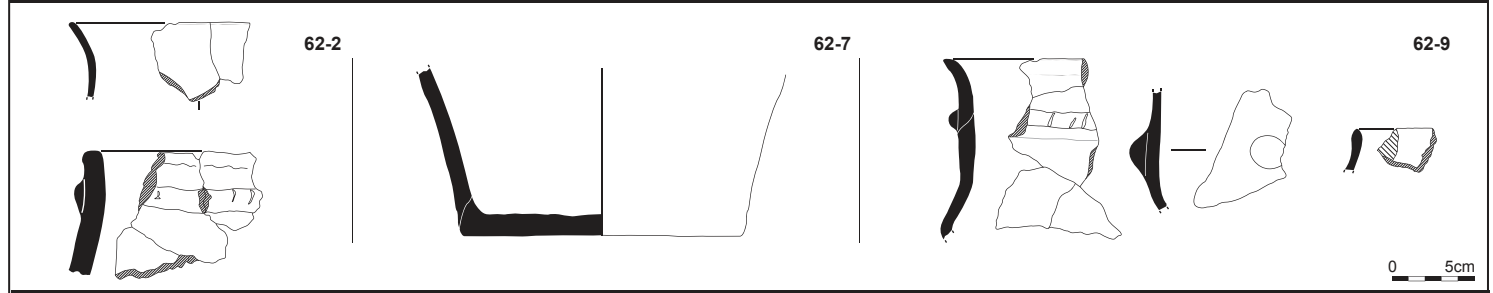
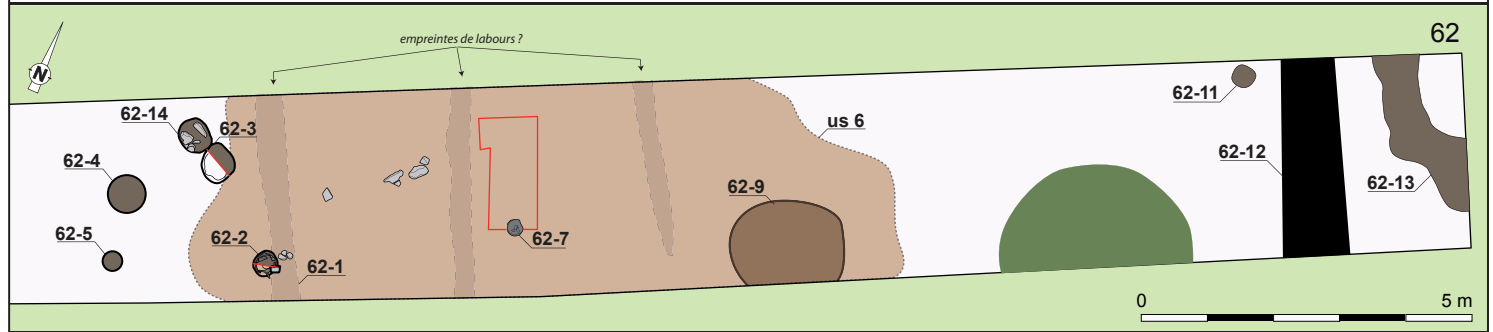
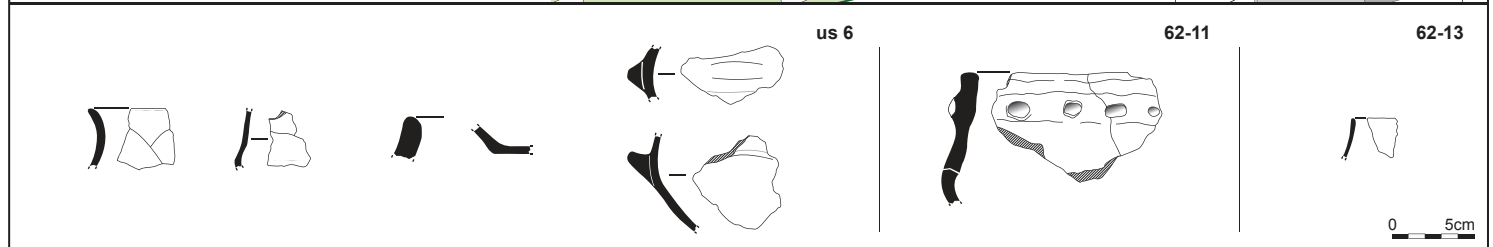
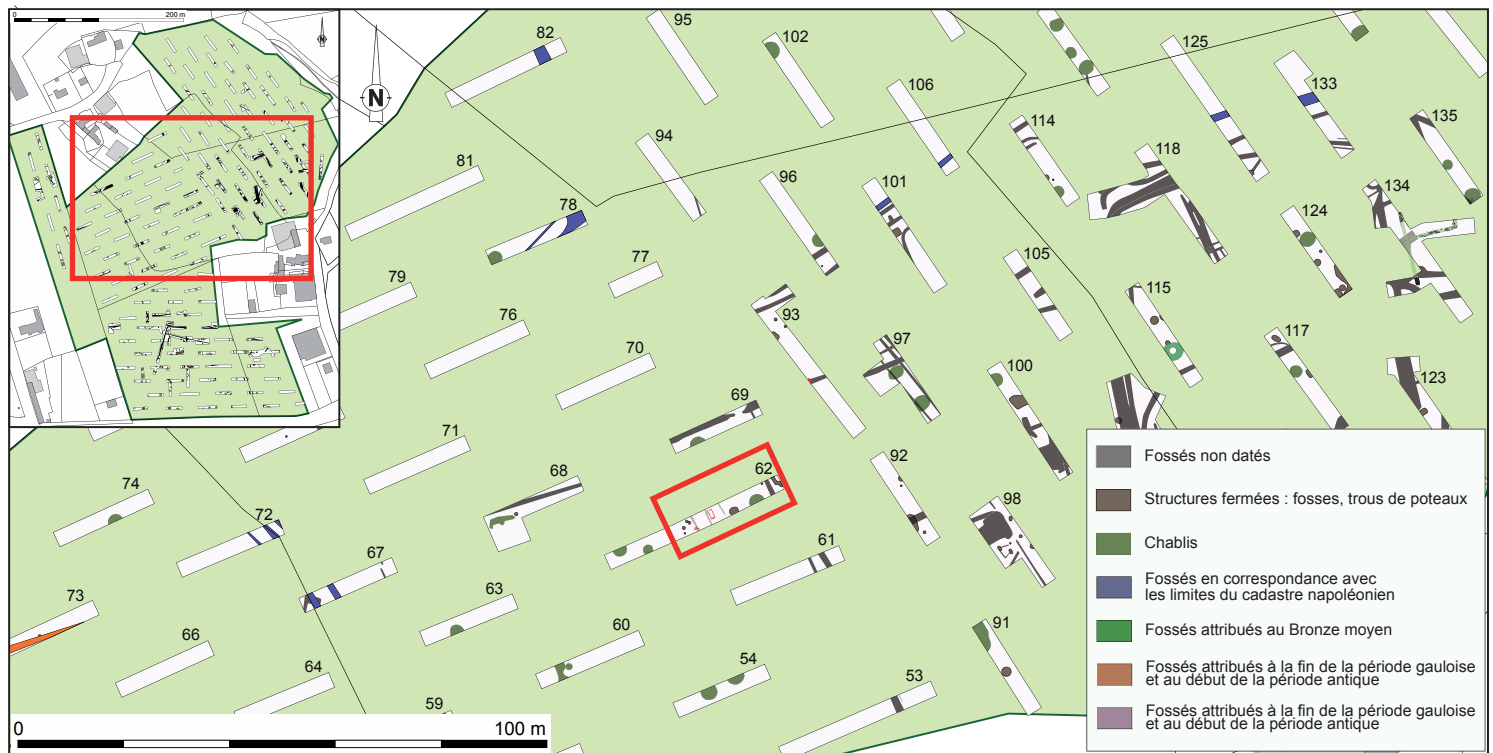
### II.2.3 Une implantation très localisée attribuée à l'âge du Bronze final

A environ 150 m au nord du fossé du Bronze moyen, en bordure occidentale du secteur 2, la tranchée 62 (fig. 12 et photo 6) a livré des éléments caractéristiques qui permettent de présupposer l'existence d'une petite implantation de la phase finale de l'âge du Bronze (1325-800 av. J.-C.). La faible ampleur de cette occupation peut être estimée par l'absence de vestiges correspondant dans les tranchées voisines au nord et au sud et distante de la tranchée 62 d'une douzaine de mètres chacune.

Ces vestiges se caractérisent par la présence de deux dépôts céramiques (F 62-2 et F 62-7), partiellement conservées et associées à un horizon intermédiaire (us 6) sous-jacent à la terre végétale. Cette strate se caractérise par la présence d'un nombre « relativement » conséquent de mobiliers céramique (une trentaine de tessons). Elle s'étend sur environ une dizaine de mètres dans l'axe de la tranchée et s'étend de part et d'autre, au-delà de sa largeur. En bordure de cet horizon géologique, six structures fermées ont été observées (F 62-3, F 62-4, F 62-5, F 62-9, F 62-14 et F 62-11). Certaines étaient partiellement recouvertes par cette strate.



**Photo 6** vue zénithale de la tranchée 62  
© Serge Mentele, Redressement et assemblage : Emeline  
Le Goff, Inrap



▲ Fig. 12 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Les vestiges mis au jour dans la tranchée 62 © Serge Mentele, Inrap

### II.2.3.1 Les dépôts de céramique

#### II.2.3.1.a Le dépôt F 62-2

Le dépôt F 62-2 correspond à un creusement conservé d'environ 0.34 m d'ouverture et de 0,18 m de profondeur (fig. 12 et photo 7). Le comblement était constitué d'un limon argileux brun moyen ne comportant aucune inclusion. Ce creusement accueillait une céramique à cordon en pâte grossière dont la partie haute, partiellement conservée, était cependant bouleversée par les labours. Ce type de vase correspond très probablement à des récipients destinés au stockage de l'âge du Bronze.

Notons que deux fragments de céramique appartenant à un individu à pâte fine à semi-fine était associé au lot. Il est fort probable qu'il s'agisse d'une inclusion et que cet élément n'appartienne pas au dépôt proprement dit. Cette inclusion peu être imputable soit aux bouleversements générés par les labours soit à une association effectuée lors de la mise à jour du vase. En effet, le vase à été partiellement « accroché » par le godet de la pelleuse au sommet de l'us 6. Il est probable alors que la collecte des quelques fragments épars de F 62-2 ait inclus des éléments issus de cette dernière.

Nous noterons que la morphologie de ce fragment de col présente les caractéristiques des gobelets non décorés campaniformes.



**Photo 7** tranchée 62, le dépôt céramique F 62-2 et son creusement  
© Olivier Morin, Inrap

### II.2.3.1.b Le dépôt F 62-7

Le dépôt F 62-7 a été mis au jour au sein de l'us 6 (photo 8). Aucun creusement préalable à sa mise en place n'a été observé. Sa position, légèrement plus haute que celle de F 62-2, a eu pour conséquence très partielle du vase. Il n'en subsiste en effet que le fond et le départ de la panse, totalisant une dizaine de centimètres. Aucun élément susceptible d'appartenir à la partie haute du récipient n'a été recueilli dans les alentours immédiats. Le taux de conservation de cet exemplaire ne permet pas de préciser une datation à l'âge du Bronze.



**Photo 8** tranchée 62, le dépôt céramique F 62-7 dans l'us 6 et le substratum sous-jacent  
© Serge Mentele, Inrap

### II.2.3.2 L'unité stratigraphique 6

L'us 6 est un horizon sous-jacent à la terre végétale et correspondrait au premier horizon géologique décrit en introduction (cf. 1.2.1 *Cadre topographique et géologique*). Cependant, l'aire définie par l'us 6, se caractérise d'une part par une sédimentation limono-argileuse brun, plus sombre que le premier horizon intermédiaire habituellement rencontré et d'autre part par une concentration notoire de mobilier céramique épars. Quelques 30 tessons ont été ainsi recueillis à sa surface. Nous noterons que certains éléments recueillis présentent des caractéristiques morphologiques qui les rattachent à des périodes plus anciennes couvrant le Néolithique et l'âge du Bronze.

Si le niveau de conservation des dépôts céramique et l'absence de strate indurée permettent d'exclure raisonnablement l'idée que cette unité stratigraphique puisse correspondre à un niveau de sol, l'existence des

dépôts et la relative densité des tessons céramique disséminés en surface nous a amené à conserver au mieux cette couche.

Le sondage effectué en bordure de F 62-7 (photo 8) indique qu'à cet endroit cet us atteint une douzaine de centimètres et « s'estompe » progressivement autour de F 62-2 à l'est et F 62-9 à l'ouest. Ce sondage avait également pour but de vérifier l'existence éventuelle de structures sous-jacente. Le résultat négatif de cette ouverture ne peut cependant pas être étendu à l'ensemble de la surface couverte par l'us 6.

### **II.2.3.3 Les structures fermées**

Les trous de poteau observés dans la tranchée 62 se concentrent essentiellement à l'ouest de l'us 6 où quatre exemplaires ont été enregistrés (F 62-3, F 62-4, F 62-5 et F 62-14). L'ancrage fouillé, F 62-3, présente un plan irrégulier de 0,42 m d'ouverture pour une profondeur conservée de 0,18 m (fig. 12 et photo 9). Le comblement est constitué d'un remplissage de limon argileux brun comportant de rares éléments de charbons de bois (us 1), susceptible de correspondre à l'emplacement du poteau. Le second comblement est constitué de substrat remanié (us 2). Cet ancrage est flanqué d'un creusement de même gabarit d'où émergent d'éventuels éléments de calage en granit (F 62-14). Un cinquième trou de poteau (F 62-11), situé à l'extrémité orientale de la tranchée a livré notamment un fragment de vase à cordon attribuable à l'âge du bronze.



**Photo 9** tranchée 62, F 62-3 et F 62-14  
© Eric Nicolas, Inrap



Une fosse se distingue en bordure de tranchée (F 62-9). Il s'agit d'une structure d'un diamètre restitué de 1,70 m. Le comblement de surface, un limon argileux brun moyen, a livré une vingtaine de tessons. Les caractéristiques de certains éléments, à savoir le décor de peinture rouge, incitent à préciser la fourchette chronologique dans la phase finale de l'âge du Bronze.

#### **II.2.3.4 Une anomalie**

L'extrémité orientale de la tranchée 62 comportait une anomalie aux contours irréguliers (F 62-13). Le comblement de surface, constitué d'un limon argileux brun moyen à brun orangé, à également livré du mobilier protohistorique qui se rapproche des productions du Néolithique.

### **II.2.4 Investigations dans l'environnement de la tranchée 62**

#### **II.2.4.1 Les structures de la tranchée 93**

Des sections ont été effectuées sur quelques structures situées dans l'environnement immédiat de la tranchée 62 et plus particulièrement à l'est de cette dernière de l'autre côté de la haie (fig. 13). En effet, si l'absence de structures dans les tranchées voisines de l'ouest, du nord et du sud permettait de circonscrire cette occupation, un éventuellement développement oriental de l'occupation pouvait être envisagé. Deux fossés parallèles et deux trous de poteau de la tranchée 93 ont fait l'objet de sondages.

Les fossés F 93-1 et F 93-6 sont des fossés parallèles, distants l'un de l'autre de 2 m à 2,50 m. Il s'agit de petits modules, respectivement de 0,56 m et de 1 m de large pour une profondeur conservée de 0,28 m. Leur comblement, unique et homogène, est constitué d'un limon argileux brun clair comportant une légère inclusion de substrat. Les sections effectuées n'ont livré aucun élément de datation mais nous noterons qu'un tronçon de fossé (F 97-4) de la tranchée voisine, situé dans l'axe des deux fossés étudiés ici, a livré deux tessons attribués à l'âge du Bronze.

Le trou de poteau F 93-2 est un petit module de 0,28 m de diamètre pour une profondeur conservée de 0,20 m. Le trou de poteau F 93-4 constitue un ancrage plus important de 0,40 m à 0,46 m d'ouverture pour une profondeur conservée de 0,18 m. Ce dernier compte deux

comblement : un limon argileux brun clair (us 1) et un limon argileux brun sombre (us 2) plus ancien qui se concentre sur la paroi orientale de la structure. Ce même phénomène s'observe également sur la structure voisine (F 93-2). Ces structures n'ont livré aucun artefact.

#### **II.2.4.2 Un limite fossoyée et un chemin ultérieur**

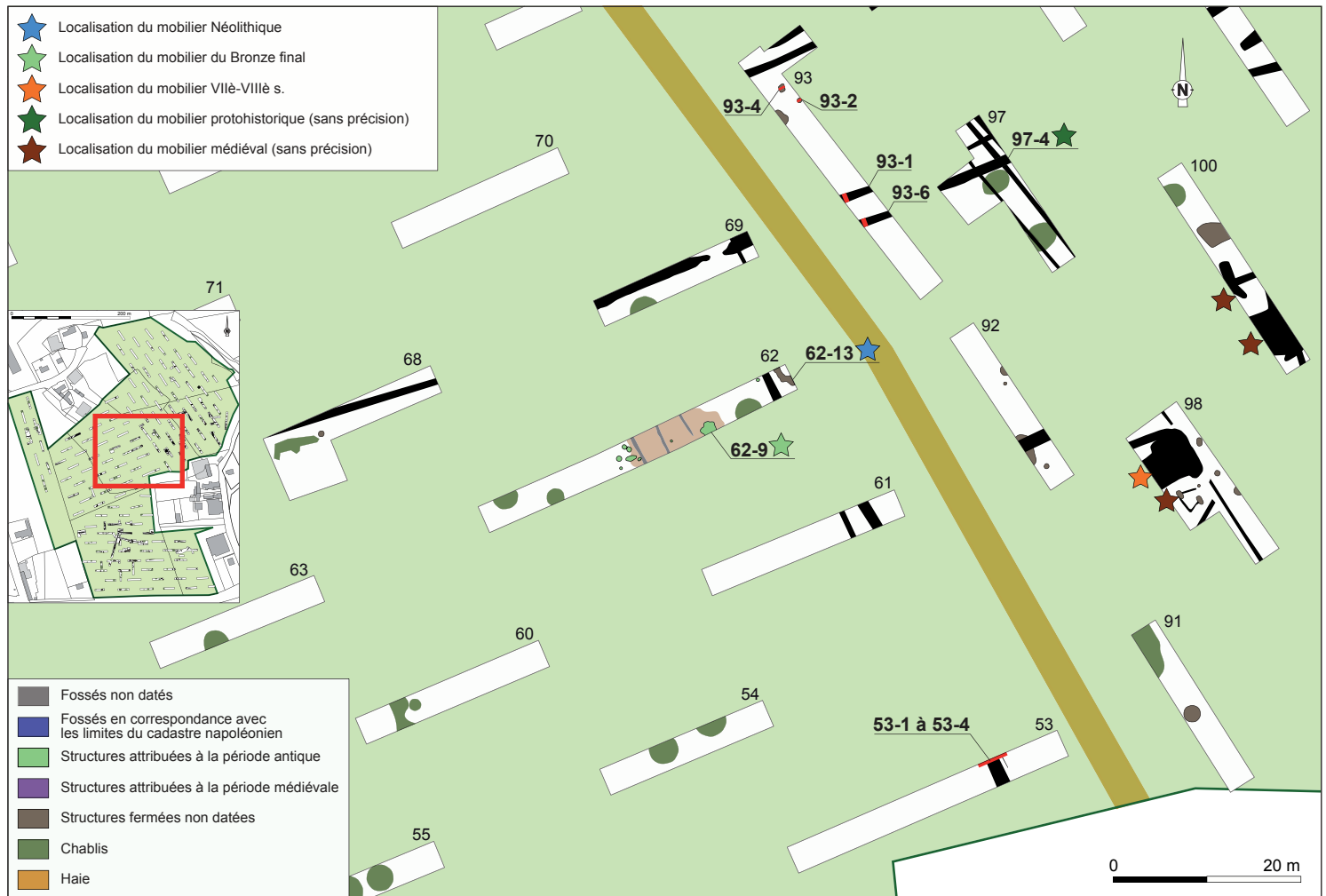
La tranchée 62 est traversée par un fossé dans sa partie orientale (F 62-12). Cette limite est restituable par les correspondances observées dans les tranchées 53 et 61. Une section a été effectuée dans la tranchée 51 (fig. 13) en raison de la présence de traces d'ornières en bordure du fossé correspondant (F 53-1). Elle a révélé la présence de deux fossés successifs (F 53-1 et F 53-4) dont le tracé est ultérieurement repris par un chemin.

Le fossé le plus ancien (F 53-4) est en grande partie occulté par le fossé F 53-1. Seule sa profondeur, d'une valeur de 0,62 m, peut être restituée. Le fossé conserve deux sédimentations. La sédimentation basale est constituée d'un limon argileux brun clair (us 4) surmontée d'un limon argileux brun moyen (us 3). Le fossé F 53-1 qui lui succède est un module de 1,40 m de large pour une profondeur de 0,60 m. Le comblement, unique et homogène est constitué d'un limon argileux brun moyen (us 2). Ces limites fossoyées sont entamées par une bande de roulement de 3 m de large et de 0,10 m à 0,15 m de profondeur qui comprend trois empreintes principales d'ornières (F 53-2). Nous observerons que le comblement du fossé F 53-1, sous-jacent à l'une des ornières, comprend, au contact de cette dernière, une concentration de petits blocs de granit qui pourraient éventuellement constituer des recharges ponctuelles liées au chemin. Le comblement de cette dépression est constitué d'un limon argileux brun moyen comportant une inclusion moyenne de gravier granitique.

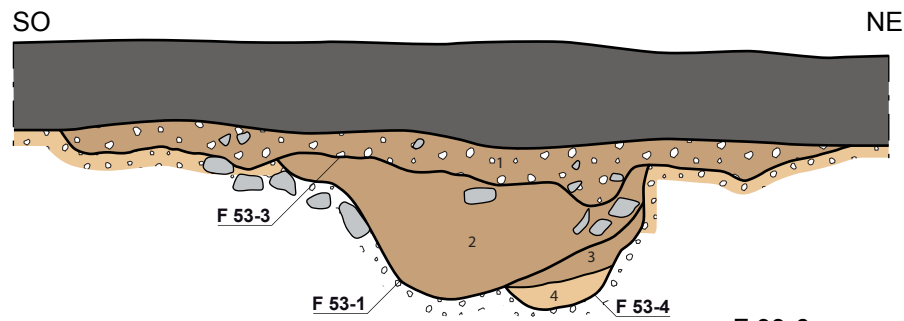
Qu'il s'agisse des limites fossoyées ou du chemin, ces aménagements ne comprenaient aucun indice de datation. Nous pouvons néanmoins observer que leur tracé est parallèle à la haie laquelle constitue une limite figurée sur le cadastre napoléonien. Il nous faut cependant indiquer que le tracé de ce chemin constitue un aménagement cohérent avec l'enclos médiéval et sa façade d'accès orientale envisagée (cf. II.3.6 Synthèse sur l'occupation médiévale).

### **II.2.4.3 Un fossé du Bronze final dans le secteur 1**

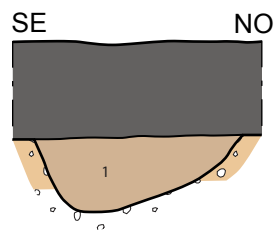
Il s'agit d'un indice très tenu mais qui mérite cependant d'être signalé. A environ 170 m au sud-ouest de la tranchée 62, le réseau fossoyé antique identifié dans la tranchée 36 semble couper un fossé (F 36-1/F 36-6) qui a livré 4 tessons de facture protohistorique. L'un de ces exemplaires présente des traces de peinture rouge qui permet de préciser la datation au Bronze final. Il s'agit d'un fossé de petit gabarit de 0,40 m à 0,55 m de large, orienté nord-est / sud-ouest.



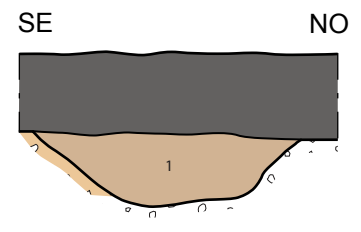
F 53-1 à F 53-4



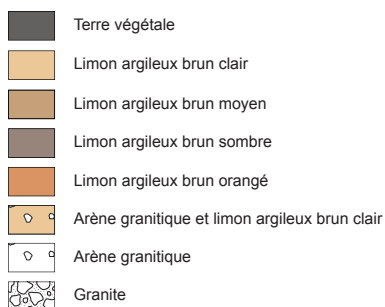
F 93-1



F 93-6



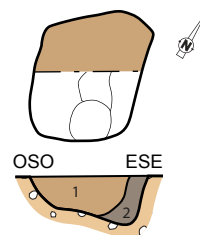
Sédimentations et horizons géologiques:



F 93-2



F 93-4



▲ Fig. 13 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Echantillonnage de structures environnantes à la tranchée 62 © Serge Mentele, Inrap

## II.2.5 Synthèse sur l'occupation du Bronze final et les éléments environnants

Si les vestiges et les artefacts mis au jour dans la tranchée 62 présupposent largement l'existence d'une occupation à cet endroit, ils ne permettent cependant pas de la caractériser assurément. Le caractère lacunaire de ces données est imputable à la préservation de l'us 6.

Les ancrages de poteau et la fosse incitent à envisager plus favorablement l'existence d'un habitat. La faible amplitude de cette éventuelle implantation est en adéquation avec certains habitats de l'âge du Bronze qui se caractérisent par leur faible prégnance, totalisant un bâtiment d'habitation et de rares fosses. Dans ce contexte, les deux céramiques en place peuvent être envisagées comme des vases de stockage enterrés destinés à l'usage quotidien.

Le contexte funéraire ne peut être cependant totalement exclu ; les céramiques en place et l'us 6 pourraient raisonnablement constituer des éléments d'un aménagement funéraire qui pour les premiers peuvent correspondre à des urnes cinéraires et la seconde, à la masse conservée d'un éventuel tertre. Il n'est pas absurde, dans cette perspective, d'envisager l'existence d'une occupation antérieure partiellement occultée et matérialisée par les ancrages de poteau et la fosse. Nous noterons cependant qu'aucun indice de crémation n'a été observé ni dans le contenu conservé des urnes, ni autour des urnes.

La présence de mobilier céramique épars en surface de l'us 6 ne constitue pas un indice susceptible de favoriser l'une ou l'autre hypothèse. Il nous faut rappeler ici que la datation des différents éléments de ce mobilier ainsi que ceux issus des structures présente une forte variabilité. Elle couvre en effet une fourchette chronologique comprenant le Néolithique et l'âge du Bronze. Cette amplitude peut être imputable à différents facteurs. La fragmentation des éléments concernés rendent une attribution chronologique malaisée d'autant que la typo-chronologie des corpus céramiques de ces périodes chronologiques demeure encore très lacunaire. Dans cette perspective, il y a lieu de considérer que les datations envisagées pour la plupart du mobilier de la tranchée 62 puissent être ramenées à une fourchette chronologique plus restreinte, fournie par des caractéristiques techniques et morphologique établies, à savoir le mobilier de la fosse F 62-9. L'implantation de la tranchée 62 serait ainsi attribuable à la phase finale de l'âge du bronze.

Autrement, l'hypothèse d'implantations successives, à l'instar de l'hypothèse envisagée précédemment, même sur un secteur très localisé, doit également être envisagée pour expliquer un échantillonnage céramique aussi large. Les éléments céramique épars de l'us 6, attribués au Néolithique, résulteraient des perturbations des structures de cette période par l'implantation du Bronze final.

Les investigations menées à l'est de la tranchée 62 semblent préciser que cette implantation est très localisée. A l'exception de deux fragments de céramique attribuables à l'âge du Bronze recueillis en surface du fossé F 97-4, aucun élément ne permet d'envisager l'extension de cette occupation vers l'est.

Il nous faut mentionner encore l'existence d'une portion de fossé attribué à cette phase chronologique à environ 170 m au sud-ouest de la tranchée 62 (F 36-1 / F 36-6).

## II.2.6 Etude de la céramique protohistorique (par X.Henaff)

### II.2.6.1 Catalogue par contexte de découverte

#### Tranchée 12

**Décapage :** 1 fragment de bord datable du Moyen Âge.

#### Tranchée 29

**Fait 3 :** Ce fait a livré une vingtaine de tessons appartenant à un vase dont le profil haut à col concave (fig. 14, n° 1) est relativement courant dans les productions de l'âge du Bronze local<sup>5</sup>. Cet individu est de grand module : il mesure 45 cm de diamètre à l'ouverture et est conservé sur 35 cm de hauteur. La paroi, épaisse de 15 mm en moyenne, est de couleur beige à brun à l'extérieur et noir sur la paroi intérieure et au cœur. Les surfaces sont assez régulières et bien lissées. La pâte, constituée de nombreux gros grains de quartz et de plaquettes de mica, est dense et bien travaillée. Ce vase est agrémenté de 3 (ou 4) petits boutons allongés peu proéminents appliqués sur la jonction entre col et panse.

#### Tranchée 36

**Fait 1 :** Ce fait a livré 4 tessons d'aspect protohistorique, dont un présente des traces de peinture rouge sur une pâte noire bien cuite qui est à rattacher aux productions de l'âge du Bronze final (Maitay 2010).

#### Tranchée 62

**Décapage :** Plus d'une trentaine de tessons ont été découverts lors de l'ouverture de cette tranchée. Ils correspondent à plusieurs individus que l'on peut rattacher globalement aux productions datées du Néolithique à l'âge du Bronze, à part un tesson vernissé médiéval.

- Un fragment de panse agrémenté d'une languette proéminente et appliquée sur un vase fin au profil fermé correspondant à une variété connue pour le Néolithique (fig. 15, n°3)

---

<sup>5</sup> Blanchet *et al.* 2013

- Un second fragment de vase à paroi fine pourrait également correspondre à des individus au profil segmenté datés du Néolithique (fig. 15, n°2)
- Un fragment de col à lèvre éversée (fig. 15, n°1). La paroi, épaisse de 4 mm en moyenne, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et gris-noir au cœur. Les surfaces sont très lissées. La pâte, constituée de grains de quartz et de plaquettes de mica millimétriques, est très homogène. Cet individu présente toutes les caractéristiques des gobelets non décorés campaniformes (type 1 ou 2 de M. Besse : Besse 1996).
- Une languette soignée présente un au profil régulier que l'on rencontre régulièrement sur les formes hautes à profil tronconique connues au Bronze moyen (fig. 15, n°4).

**Fait 1 :** 3 tessons appartenant à deux individus dont l'aspect des pâtes permet de les rattacher aux productions de l'âge du Bronze.

**Fait 2 :** Ce fait a livré plus d'une centaine de tessons appartenant à deux individus distincts.

- Un fragment de col à lèvre éversée de 16 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 15, n°7). La paroi, épaisse de 4 mm en moyenne, est de couleur rouge-orangé à l'extérieur et gris-noir au cœur. Les surfaces sont très lissées. La pâte, constituée de grains de quartz et de plaquettes de mica millimétriques, est très homogène. Cet individu présente toutes les caractéristiques des gobelets non décorés campaniformes (type 1 ou 2 de M. Besse : Besse 1996).
- Un vase en céramique grossière très fragmenté dont le profil haut à col concave est relativement courant dans les productions de l'âge du Bronze (fig. 15, n°8a-c). La paroi, épaisse de 14 mm en moyenne, est de couleur gris-noir à l'extérieur et noir au cœur. Les surfaces sont assez irrégulières et montrent de nombreuses traces de façonnage. La pâte, constituée de nombreux gros grains de quartz et de plaquettes de mica, présente un aspect feuilleté. Ce vase est agrémenté d'un cordon appliqué assez grossier et décoré à la spatule de manière très irrégulière. Une languette très proéminente vient faciliter la préhension du vase.

**Fait 7 :** 42 tessons appartenant à un seul individu dont il ne subsiste que le fond (fig. 15, n°9). La paroi, épaisse de 10 mm en moyenne, est recuite, d'où sa couleur rouge. La pâte, constituée de grains de quartz et



de plaquettes de mica millimétriques, est dense et bien travaillée. Ce vase est à rattacher aux productions de l'âge du Bronze.

**Fait 9 :** 20 tessons correspondant à plusieurs individus à rattacher aux productions de l'âge du Bronze.-Un premier vase présente un col droit à lèvre éversée et rupture de pente (fig. 14, n°1). Sa paroi, épaisse de 10 mm en moyenne, est de couleur gris-noir. Les surfaces sont bien lissées et présentent par endroits des traces de façonnage. Ce vase est agrémenté d'un cordon appliqué décoré à la spatule de manière très irrégulière. La pâte, constituée de grains de quartz et de plaquettes de mica millimétriques, est dense et bien travaillée.

- Un second vase est représenté par un petit bord rentrant à l'aspect très irrégulier (fig. 14, n°2). La paroi, épaisse de 4 mm en moyenne, est de couleur beige à l'extérieur et noir au cœur. La pâte, constituée de grains de quartz et de plaquettes de mica millimétriques, est vacuolaire. Il pourrait s'agir d'un petit bol.

- Deux individus présentent des parois ayant conservé des traces de peinture rouge (fig. 14, n°3-4). Le premier est un fragment de partie haute d'un vase à rupture de pente agrémenté d'un bouton proéminent ; le second est une partie inférieure d'un autre vase segmenté. Ces deux vases ont des parois épaisses de 4-5 mm, de couleur gris-noir. La pâte, constituée de grains de quartz et de plaquettes de mica millimétriques, est dense, très régulière et bien cuite. Ce type de vases est à rattacher aux productions de l'âge du Bronze final.

**Fait 11 :** Ce fait a livré plusieurs fragments appartenant à trois individus, dont un est identifiable. Il s'agit d'un fragment de vase en céramique grossière dont le profil à col concave est relativement courant dans les productions de l'âge du Bronze (fig. 14, n°5). La paroi, épaisse de 10 mm en moyenne, est de couleur gris-noir à l'extérieur et noir au cœur. Les surfaces sont assez irrégulières et montrent de nombreuses traces de façonnage. La pâte, constituée de nombreux gros grains de quartz et de plaquettes de mica, présente un aspect feuilleté. Ce vase est agrémenté d'un cordon appliqué assez grossier et décoré de digitations disposées de manière très irrégulière. Cet individu semble également doté d'une rupture de pente.

**Fait 13 :** Ce fait a livré un fragment de col à bord rentrant en céramique fine (fig. 14, n°6). La paroi, épaisse de 4 mm en moyenne, est de couleur beige à l'extérieur et noir au cœur. La pâte est constituée de

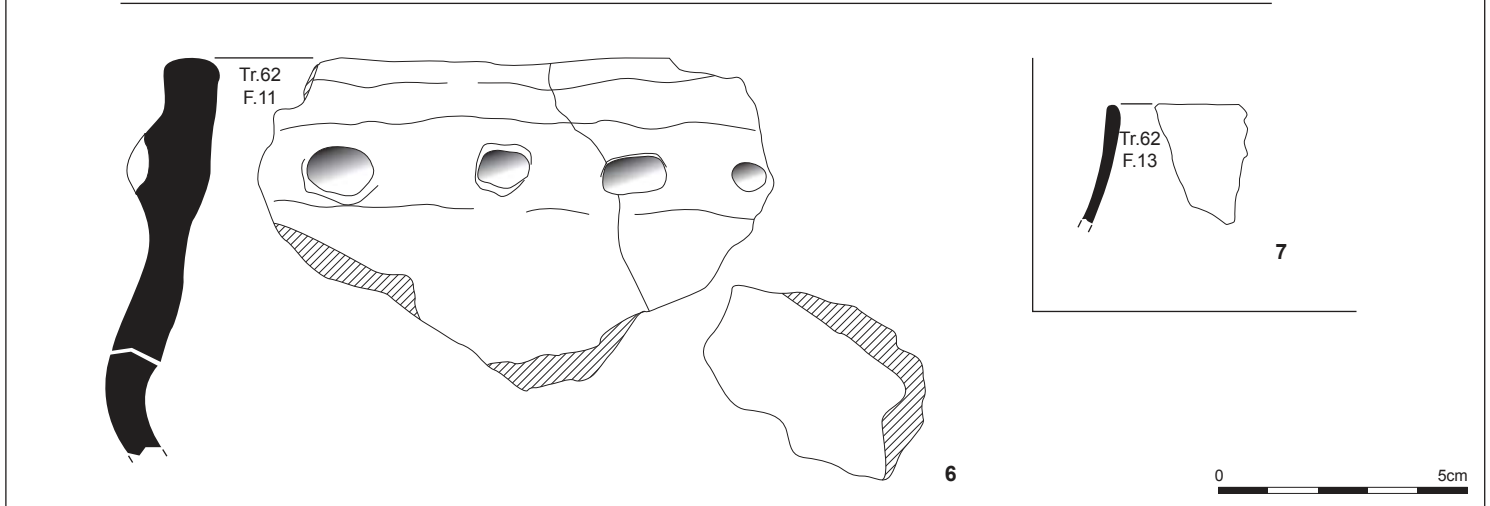
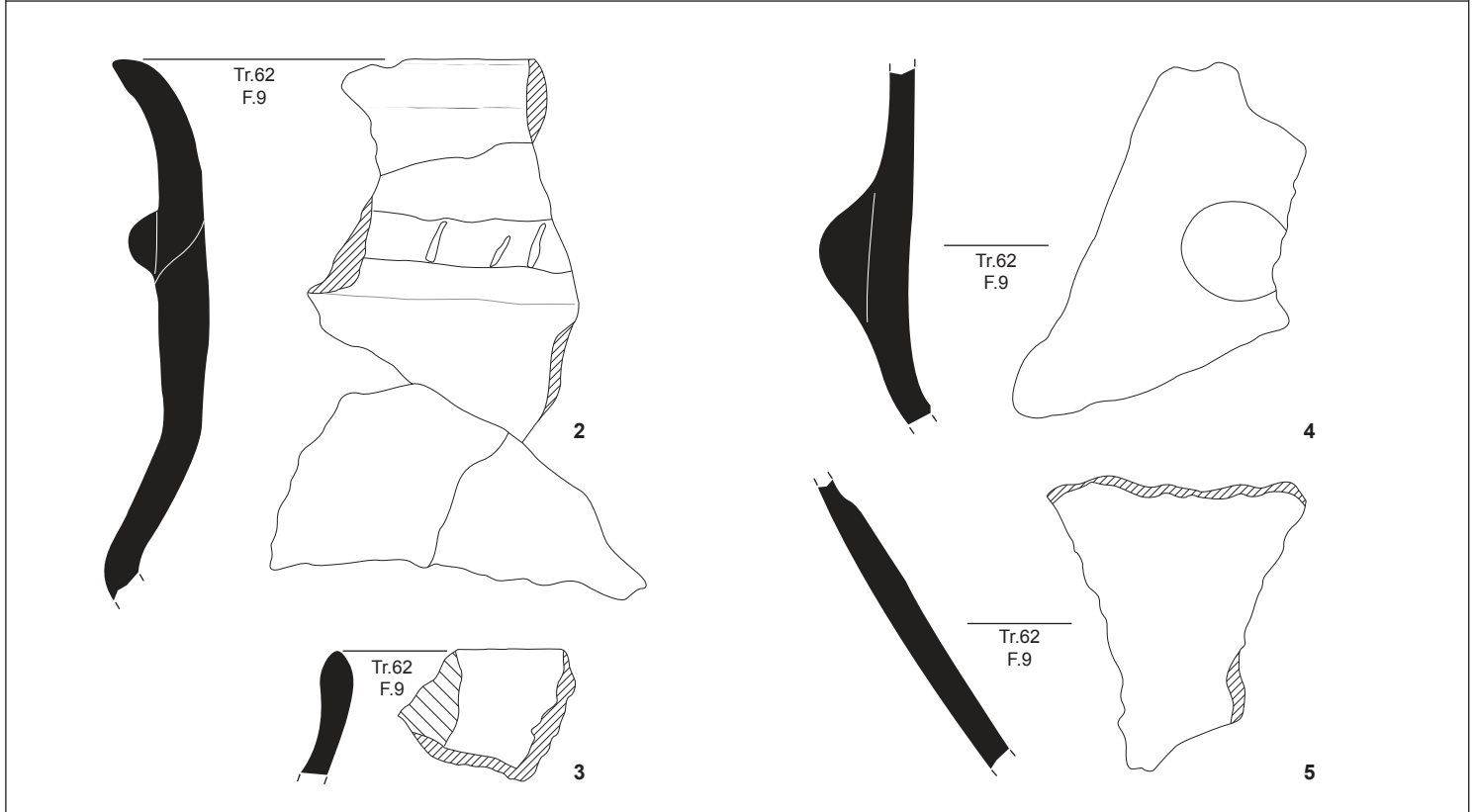
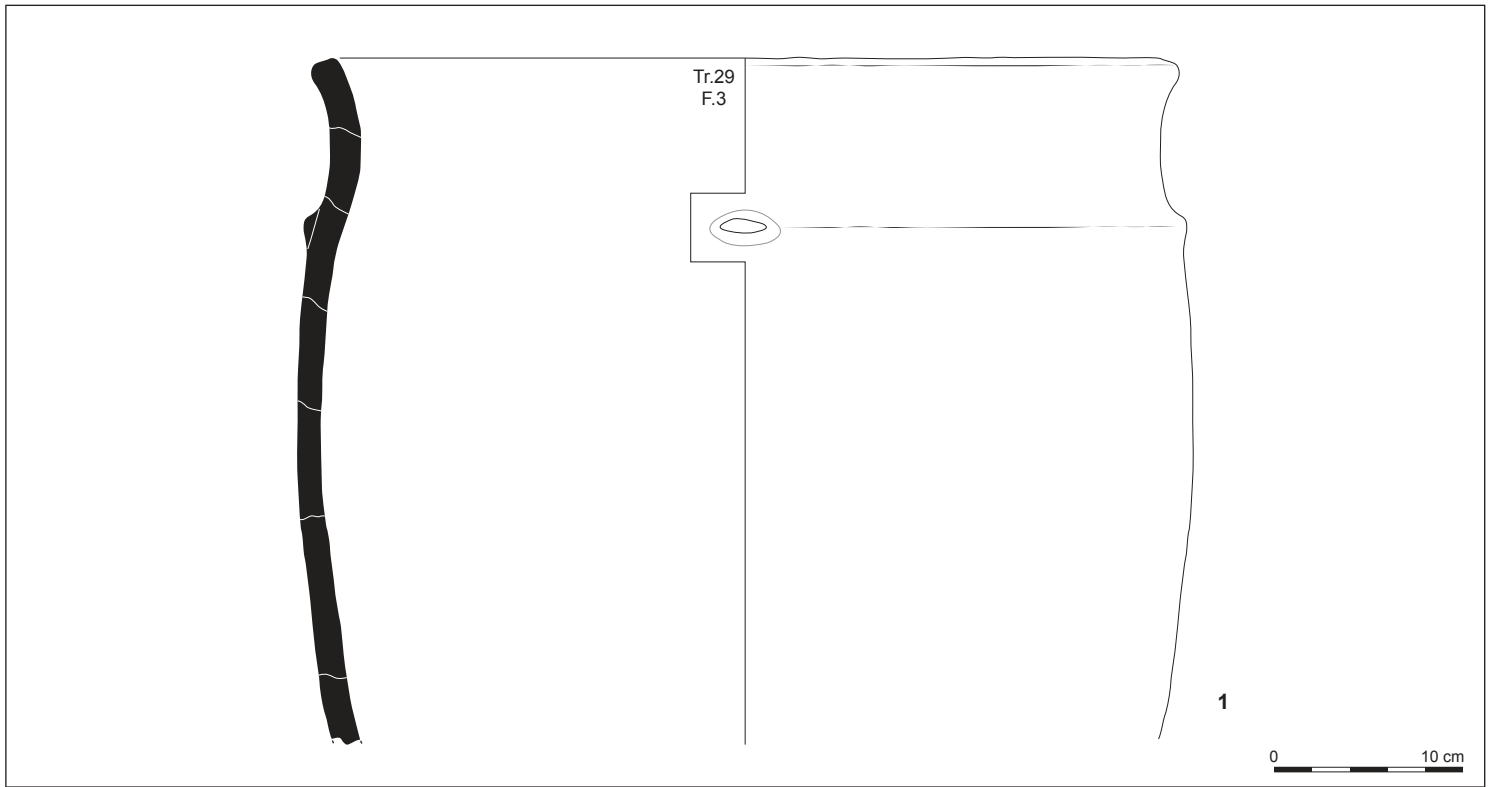
grains de quartz et de plaquettes de mica millimétriques. Ce type de profil pourrait correspondre à des productions rattachées au Néolithique.

#### Tranchée 97

**Fait 4 :** 2 tessons dont l'aspect des pâtes permet de les rattacher aux productions de l'âge du Bronze.

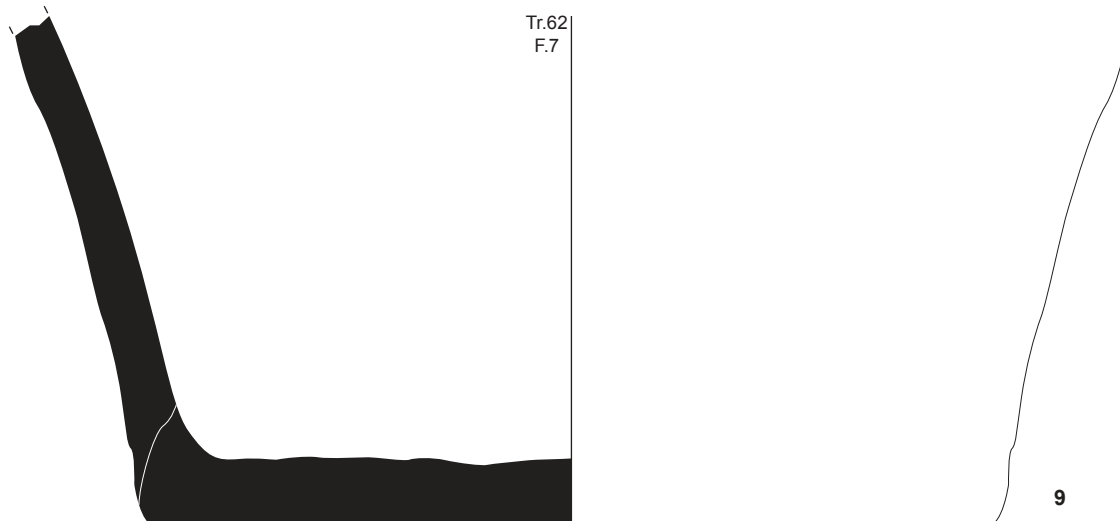
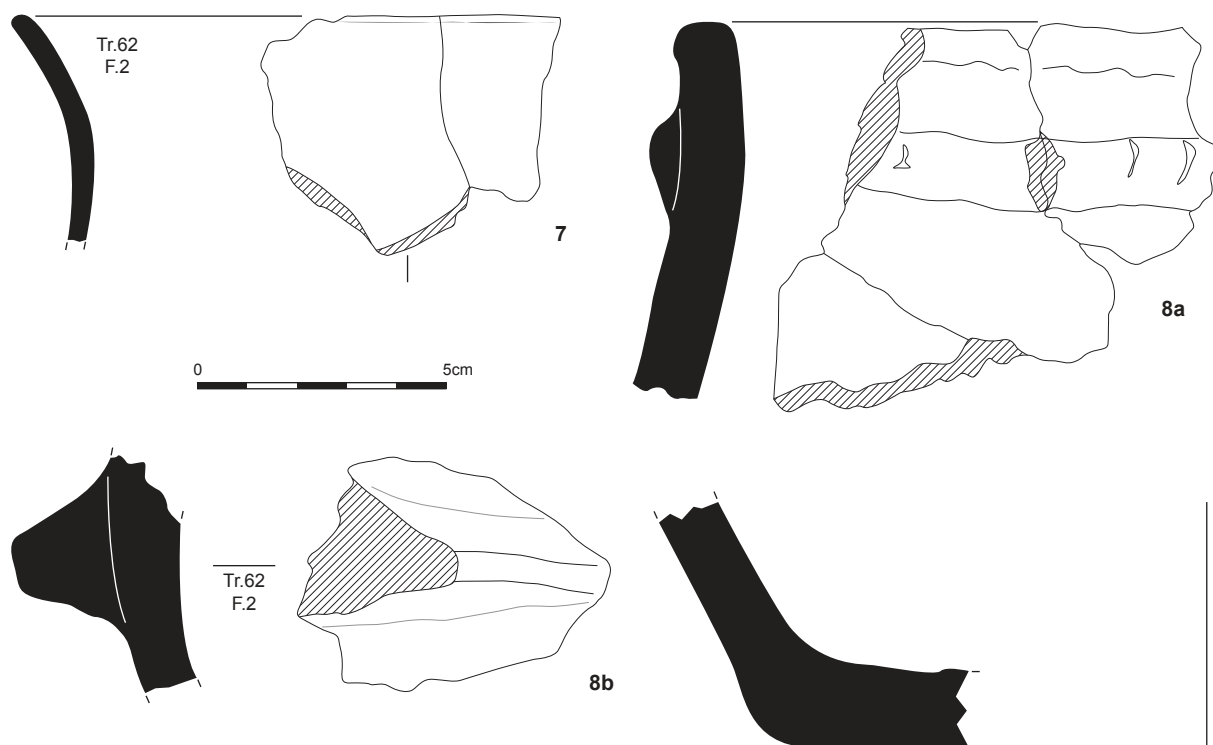
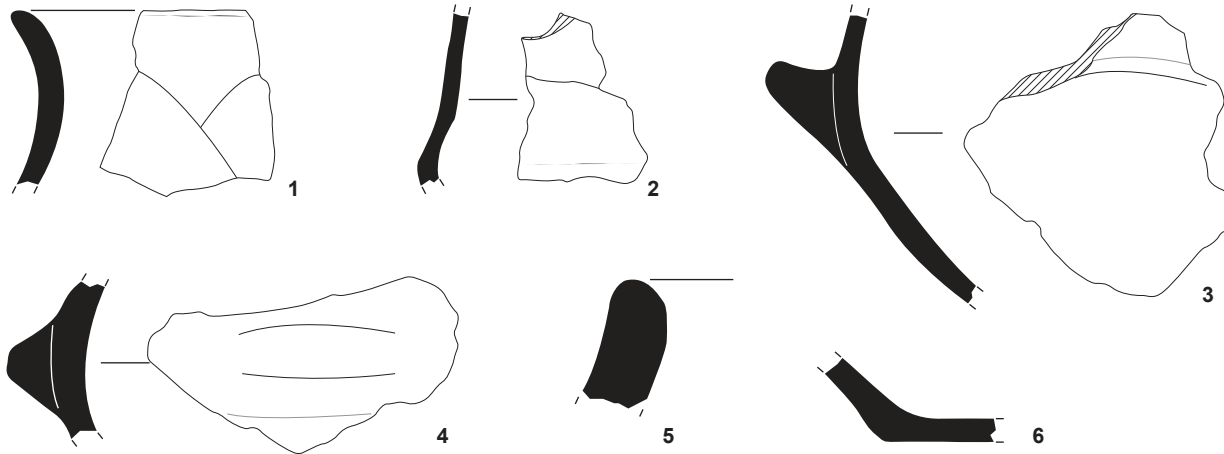
#### Tranchée 143

**Fait 5 :** 1 tesson dont l'aspect de la pâte permet de le rattacher aux productions de l'âge du Bronze.



▲ Fig. 14 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). La céramique protohistorique © Xavier Henaff

Tr.62  
décapage



## II.3 Les vestiges de la période historique

### II.3.1 La période antique

#### II.3.1.1 Les vestiges antiques du secteur 1

La période antique a été appréhendée en deux secteurs distincts. Les vestiges les plus prégnants concernent le secteur 1 où se développe un réseau fossoyé relativement ample. Il se caractérise, au regard des tronçons fossoyés dégagés, par un axe principal qui, à partir de l'ouest, est orienté est-nord-est sur environ 75 m et s'infléchit ensuite en direction de l'est-sud-est sur environ 95 m. Au nord, une limite fossoyée vient s'appuyer sur cet axe et semble définir un enclos de 64 m de large qui se développe vers l'ouest sous la zone boisée mentionnée en introduction (*cf. I.3.1 Les contraintes techniques*).

Les sections effectuées sur ce réseau fossoyé (fig. 16) révèlent des modules de 0,80 m à 1,10 m de large et une profondeur comprise entre 0,50 m et 0,70 m. Le profil de ces fossés peut être caractérisé par les parois obliques et un fond relativement étroit en légère cuvette. Le sondage pratiqué dans la tranchée 36 a permis de mettre en évidence l'existence de tracés successifs. Cependant, la nature sensiblement identique des sédimentations et l'absence de limites nettes entre les comblements de chaque fossé a rendu l'établissement des chronologies relatives malaisée. Les comblements respectifs se caractérisent en effet par une sédimentation brun orangé unique et homogène majoritairement argileuse dont on ne peut éventuellement distinguer les différences que par le biais d'un nettoyage fin à la truelle (us 2 et 5, coupe ouest et us 2 et 3, coupe est). La nature de ces sédimentations incite à envisager un comblement rapide et volontaire des fossés successifs.

Ainsi, il semblerait qu'un premier tracé (F 36-2) de 0,40 m à 0,50 m de profondeur est partiellement repris par un module légèrement plus profond (F 36-5). Le mobilier issu du comblement de F 36-2 est daté du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.

Le fossé F 36-5 est marqué par une extrémité qui se distingue nettement en plan du tracé qu'il paraît reprendre (photo 10). L'éventualité d'une entrée est envisagée. Cependant, l'extrémité opposée correspondante se situerait à plus de 5 m de son pendant, au-delà de l'emprise accessible, et délimiterait alors une entrée relativement ample. La section la plus

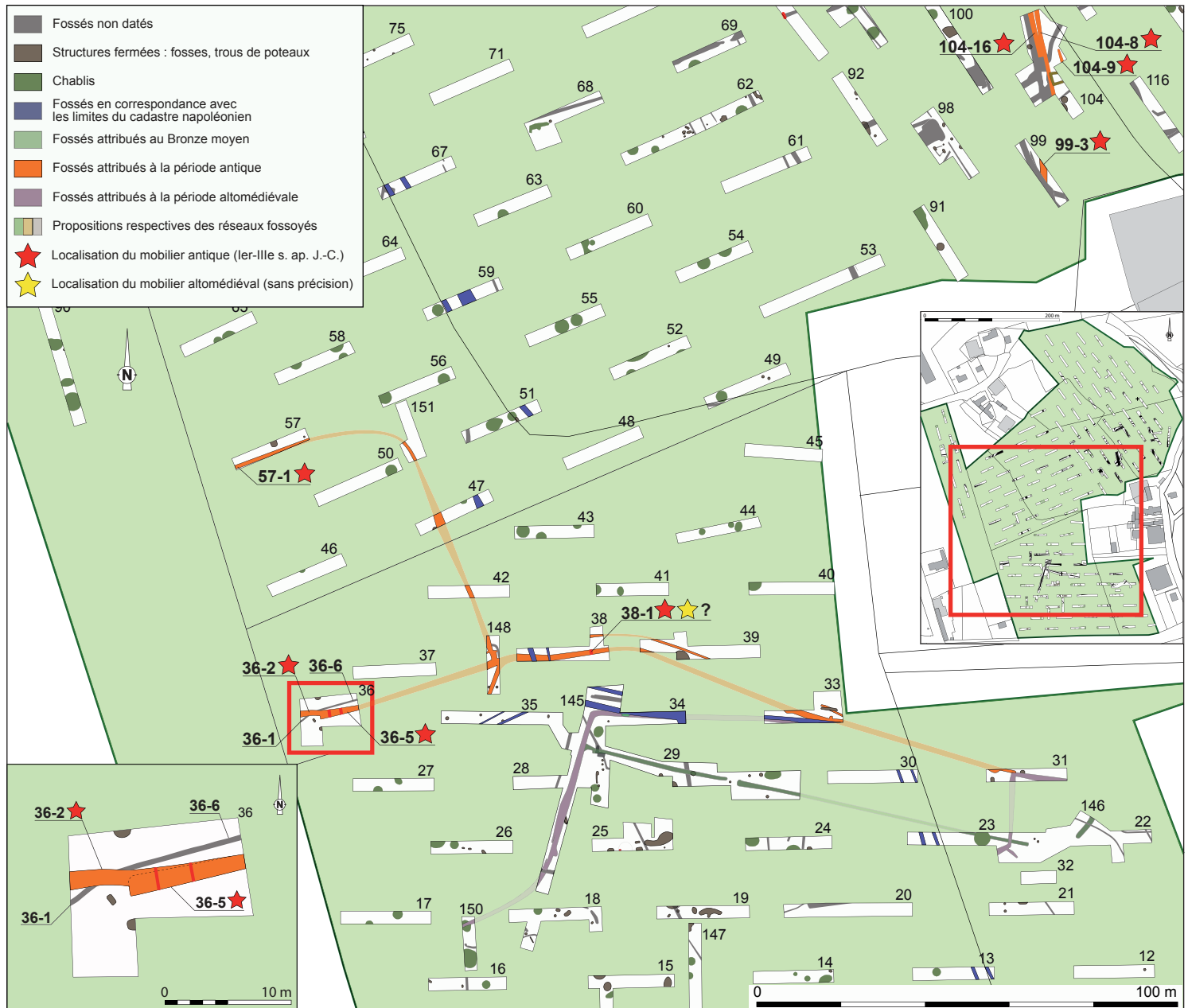
proche de l'extrémité se caractérise par un profil à parois abruptes d'une profondeur de 0,70 m. L'ouverture initiale est estimée à 0,90 m. Cette section comprend deux fines sédimentations basales (us 3 et 4, coupe ouest). La première est constituée d'un sédiment brun majoritairement argileux. La seconde se compose de substrat remanié. La partie sommitale du fossé présente un élargissement qui paraît entamer largement le comblement supérieur du fossé F 36-2 (us 1, coupes ouest et est). Cette « dépression » liée au fossé F 36-5 se caractérise par un rejet légèrement charbonneux comprenant des tuiles et l'essentiel du lot céramique attribué au I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de notre ère.



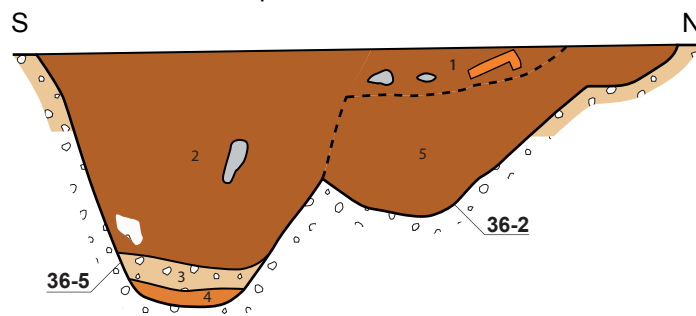
**Photo 10** tranchée 36, F 36-2 et F 36-5, coupe ouest. Vue de l'extrémité de F 36-5  
© Serge Mentele, Inrap

Une troisième section a été effectuée dans la tranchée 38 à hauteur de l'inflexion du tracé. L'axe y est doublé à 2,50 m au nord par un fossé de plus petit module d'une cinquantaine de centimètres de large (tranchées 38 et 39). La section concerne le fossé F 38-1 qui présente un profil en « V ». Deux sédimentations basales constituées de substrat remanié couvrent le fond (us 5 et 6). Elles sont suivies par deux apports latéraux qui couvrent respectivement les parois sud et nord. Celles-ci sont constituées d'une argile limoneuse comportant une inclusion variable de gravier granitique (us 3 et 4). Un apport latéral au nord (us 2) précède le comblement majoritaire final constitué d'un limon argileux brun clair (us 1). Un tesson attribué à la période antique ou à la période de transition Antiquité tardive-haut Moyen Âge, sans plus de précision possible, a été recueilli à la surface de ce comblement.

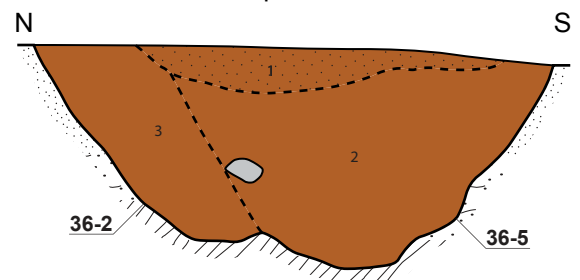
Rappelons ici que le fossé F 36-1/F 36-6, coupé par le fossé antique F 36-2, est daté par le mobilier associé, à la phase finale de l'âge du Bronze.



F 36-2 et F 36-5, coupe ouest



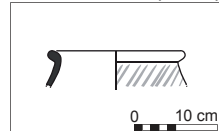
F 36-2 et F 36-5, coupe est



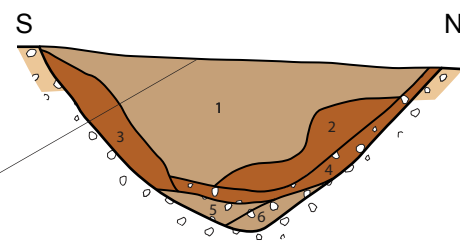
Sédimentations et horizons géologiques:

- Limon argileux brun clair
- Limon argileux brun moyen
- Limon argileux brun sombre
- Sédimentation brun moyen majoritairement argileuse
- Sédimentation brun orangé majoritairement argileuse
- Arène granitique et limon argileux brun clair
- Arène granitique
- Charbon de bois (inclusion moyenne)
- Tuile
- Céramique
- Localisation du mobilier antique (Ier-IIe siècle ap. J.-C.)

F38-1, us 1 (surf.)



F 38-1



0 1 m

### II.3.1.2 Les vestiges antiques du secteur 2

Le secteur 2 se caractérise par une forte densité de structure majoritairement attribuées aux périodes alto-médiévale et médiévale. Cependant des tronçons de fossés ont pu être distingués et attribués à la période antique (I<sup>er</sup> –courant III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) (fig. 17).

Ces tronçons ont été observés dans les tranchées 99 et 104. L'inondation de la première tranchée nous a amené à nous concentrer sur les trois portions de fossés antiques de la tranchée 104. La section a été effectuée à la convergence apparente de nombreux fossés. Elle a permis de mettre en évidence l'existence de deux fossés antiques (F 104-5 et f 104-16) partiellement repris par des limites fossoyées attribuées à la période médiévale (photo 11). A l'instar des deux tracés successifs du secteur 1, les sédimentations des deux fossés antiques est sensiblement identique (us 8 a et b) et ne présente aucune césure. Dans ce cas, en raison de la reprise importante du fossé médiéval, aucune éventuelle chronologie relative n'a pu être établie.



**Photo 11** tranchée 104, F 104-5 et F 104-16 partiellement repris par F 104 15 et vue générale des réseaux fossoyés de la tranchée 104  
© Stéphanie Le Berre, Inrap

Il s'agit de deux fossés de modules différents. Le fossé F 104-5 présente un profil à parois oblique et fond étroit en cuvette de 0,90 m à 1 m de large pour une profondeur conservée de 0,50 m. Une fine couche basale limono-argileuse marque le fond (us 12). Elle est surmontée d'une sédimentation limono-argileuse brune relativement homogène (us 11) qui ne diffère guère de la sédimentation finale (us 8a) commune à celle du fossé voisin F 104-16 (us 8b). Ce dernier présente un module dont on peut estimer l'ouverture à environ 1,30 m pour une profondeur conservée de 0,94 m. Deux sédimentations basale

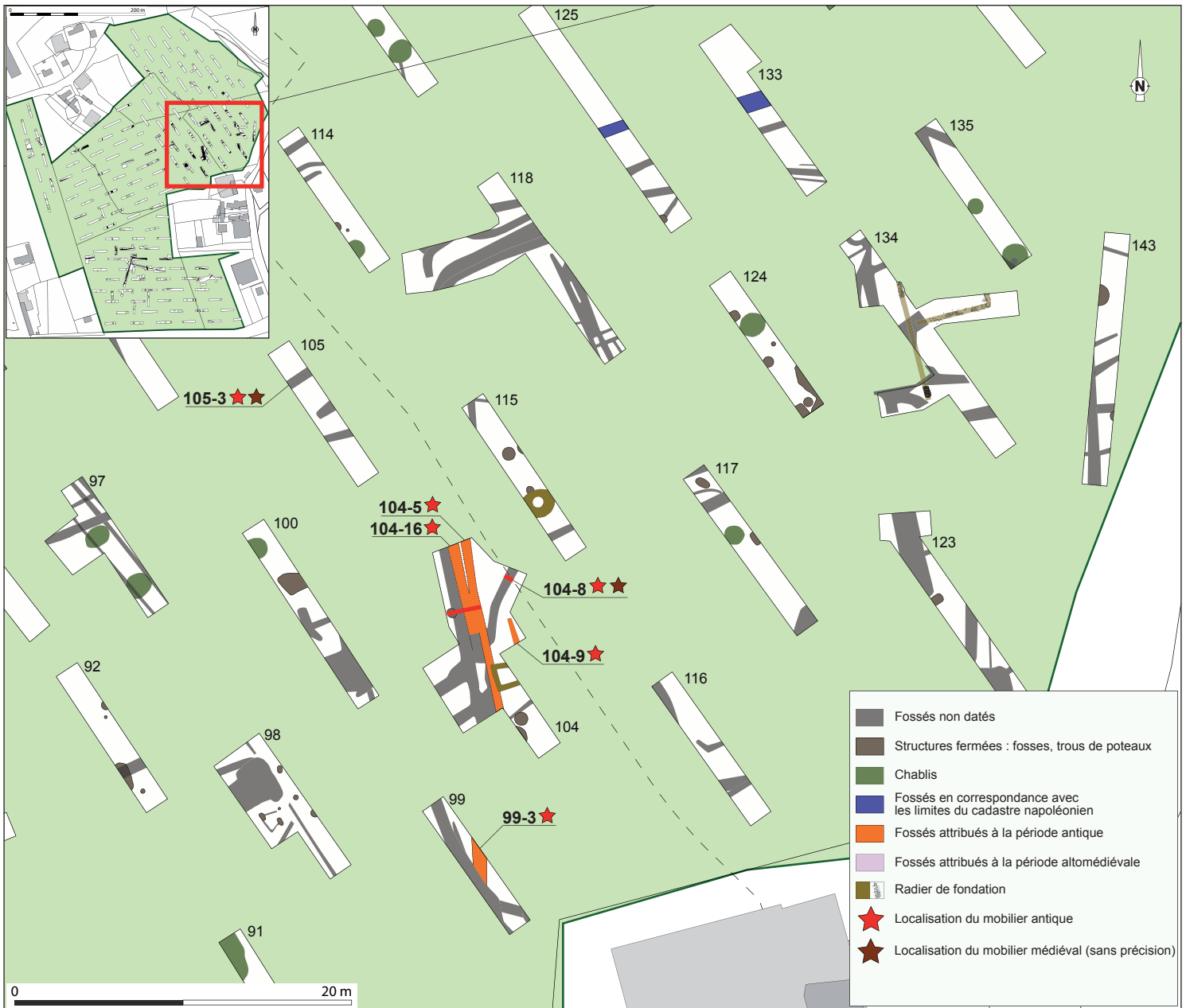


constituées de substrat remanié marque également le fond du fossé (us 9 et 10). Elles sont surmontées du comblement final précédemment mentionné (us 8b).

Si la chronologie relative de ces deux fossés ne peut être établie à partir des limites stratigraphiques, elle peut néanmoins être envisagée par le rare mobilier céramique issu de chaque aménagement. Les deux tessons recueillis en surface du fossé F 104-5 sont datés I<sup>er</sup> – II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Un exemplaire daté de la fin du II<sup>e</sup> s –courant III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. a été mis au jour à la base de l'us 8b (F 104-16). Ces datations suggèreraient ainsi une éventuelle antériorité du fossé F 104-5 par rapport au fossé F 104-16.

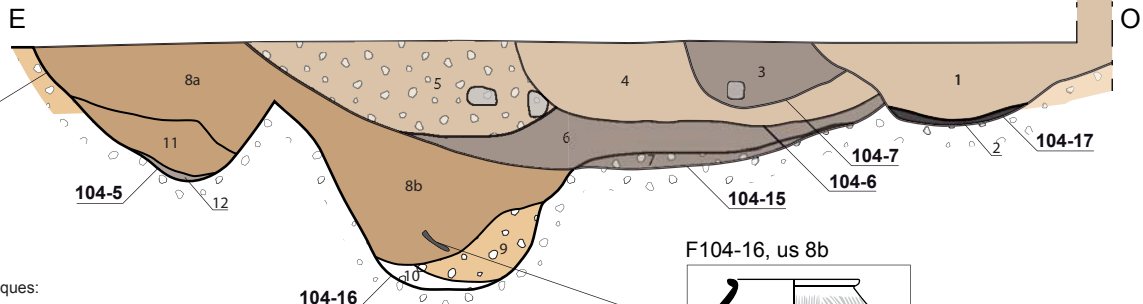
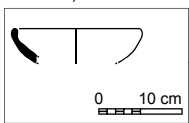
La seconde section concerne un fossé curviligne dont on peut restituer le tracé dans la tranchée voisine 115. Ce fossé comprenait du mobilier antique mélangé à du mobilier médiéval. Il s'agit en fait de deux fossés successifs de module sensiblement identique. Leur profil se caractérise par des parois obliques et un large fond plat. Le fossé le plus récent (F 104-8) présente une ouverture relativement large de 1,76 m pour une profondeur conservée de 0,42 m et comprend deux sédimentations probablement liées à une reprise ou un curage d'entretien. La sédimentation basale (us 2) est constituée d'un limon argileux brun sombre comportant une inclusion moyenne de gravier granitique. La reprise est comblée par une sédimentation limono-argileuse brun sombre (us 1) comportant une inclusion de charbon de bois, de petits blocs de granit, de fragments d'ardoise. Cette unité stratigraphique a livré un lot céramique hétérogène comprenant du mobilier antique et médiéval. Le fossé antérieur (F 104-13), dont il ne reste qu'une faible portion de la paroi nord-ouest est un module de 0,30 m de profondeur et comporte une sédimentation limono-argileuse brun sombre (us 3).

Autrement le mobilier antique recueilli en surface des structures concerne uniquement des fossés. Il s'agit des tronçons suivants : F 99-3, F 104-9 et F 105-3.

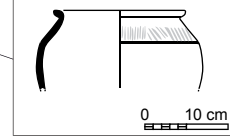


F 104-5 et F 104-16

F104-5, surface



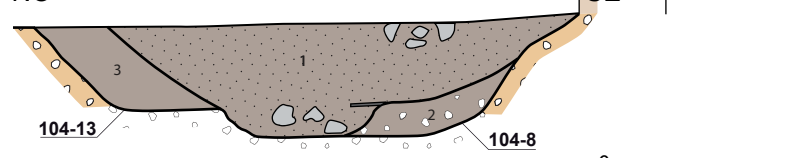
F104-16, us 8b



Sédimentations et horizons géologiques:

- Terre végétale
- Limon argileux brun clair
- Limon argileux brun moyen
- Limon argileux brun sombre
- Limon argileux brun orangé
- Arène granitique et limon argileux brun clair
- Arène granitique
- Granite
- Charbon de bois
- Charbon de bois (inclusion moyenne)
- Céramique

F 104-8 F 104-13  
NO



0 1 m

▲ Fig. 17 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Les vestiges antiques du secteur 2 © Serge Mentele, Inrap

### II.3.2 Synthèse sur la période antique

L'occupation antique se caractérise par des réseaux fossoyés qui se développent sur deux secteurs. Les fourchettes chronologiques s'inscrivent dans les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. pour le secteur 1 et les I<sup>er</sup> – III<sup>e</sup> s. J.-C. pour le secteur 2. L'absence de structures fermées inciterait à considérer que les aménagements mis au jour représentent les vestiges périphériques d'une implantation qu'il faudrait situer hors de l'emprise étudiée. Mais nous devons cependant tenir compte de la forte densité de structures qui caractérise le secteur 2. A l'image des superpositions révélées par la section des fossés F 104-5 et F 104-16, il est possible que les implantations ultérieures des périodes médiévales ont occulté les aménagements antique évoqués. Autrement, en fonction d'une part de l'enclos qui se développe vers l'ouest, sous la zone boisée, et d'autre part du rejet mis au jour dans la partie supérieur du fossé F 36-5, l'existence de ce type d'aménagements dans un environnement proche, et notamment à l'endroit de la zone boisée, peut être également raisonnablement envisagée.

### II.3.3 Les aménagements du haut Moyen Âge

#### II.3.3.1 Les vestiges alto-médiévaux du secteur 1

L'occupation, relativement localisée, concerne les tranchées 15, 18, 19 et 25 (fig. 18). Les trois premières se caractérisent par 12 structures de type fosses de formes variables. Certaines d'entre elles comportent des blocs de granit présentant des traces de combustion (rubéfaction). Les comblements sont généralement constitués d'un limon argileux brun sombre. La tranchée 25 se caractérise quant à elle par une vaste fosse (F 25-1) de 7 m de long et 2,50 m de large comportant, à l'est une concentration de blocs de granit. La surface de la structure est marquée par une structure de combustion associée à une couche charbonneuse. Une seconde structure de combustion est également présente en bordure méridionale de la tranchée et est également associée à une couche charbonneuse comprenant de nombreux blocs de granit rubéfiés (F 26-6 et F 25-7). Ces aménagements s'accompagnent de 3 fosses et un trou de poteau. Un fragment de meule en granit a été recueilli en surface de la structure F 18-3. En fonction des éléments céramiques des structures de la tranchée 25, cette occupation serait à situer chronologiquement entre la fin du VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècles. Si de manière générale, les autres éléments céramiques recueillis dans les tranchées environnantes ne permettent pas de préciser cette attribution médiévale, nous noterons cependant l'existence du lot de céramique mis au jour dans la fosse F 15-1 qui définirait plus précisément cette occupation dans le courant des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles.

La fouille de la fosse F 18-3 révèle un niveau de conservation correct. Il s'agit d'une fosse de 1,68 m de long et de 0,90 m à 1 m de large pour une profondeur de 0,34 m. Le comblement comporte un dépôt basal (us 2) constitué de substrat remanié et un comblement majoritaire constitué d'un limon argileux brun sombre (us 1).

Cette occupation ne semble pas être circonscrite par une limite fossoyée mais il est envisageable que le fossé F 145-11 et F 145-1, attribué à la période médiévale, puisse lui être associé. Les deux datations fournies par le mobilier recueilli à sa surface, à savoir un tesson du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (F 149-1) et cinq tessons du IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles (F 34-2) s'accordent aux nombreuses reprises relevées dans la section effectuée sur le tronçon est-ouest de cette limite, lesquelles illustrent favorablement l'hypothèse d'une durée de fonctionnement relativement longue au cours de cette période.

Le module initial du fossé F 145-11 possède 1,30 m d'ouverture pour une profondeur de 0,63 m. Le profil présente des parois obliques et un fond plat et étroit. Seules deux sédimentations de cette limite initiale sont conservées. La première est une sédimentation basale (us 6) constituée de substrat remanié suivi d'une seconde de même nature qui semble correspondre à un remplissage simultané et intégral du fossé (us 5). Le fossé présente ensuite deux reprises partielles et dissymétriques sur la côté sud du fossé. Une dépression centrale constitue la phase ultime de fonctionnement du fossé. Cette dernière peut être raisonnablement considérée comme telle car le comblement, caractéristique, constitué d'un limon argileux brun moyen comportant des petits blocs de granit et une inclusion d'arène (us 1) a été observé sur de longues portions du fossé. Autrement, les sédimentations des reprises précédentes sont constituées d'un limon argileux brun moyen sans inclusions notables (us 2 et 3), à l'exception d'un remplissage latéral (us 3).

Ce fossé est repris ultérieurement par un fossé moderne (F 145-12) qui est en correspondance avec les limites du cadastre napoléonien. A l'exception de deux sédimentations basales argileuses, le comblement de ce fossé se caractérise par des sédimentations majoritairement limono-argileuses brun sombre et de nature humifère.

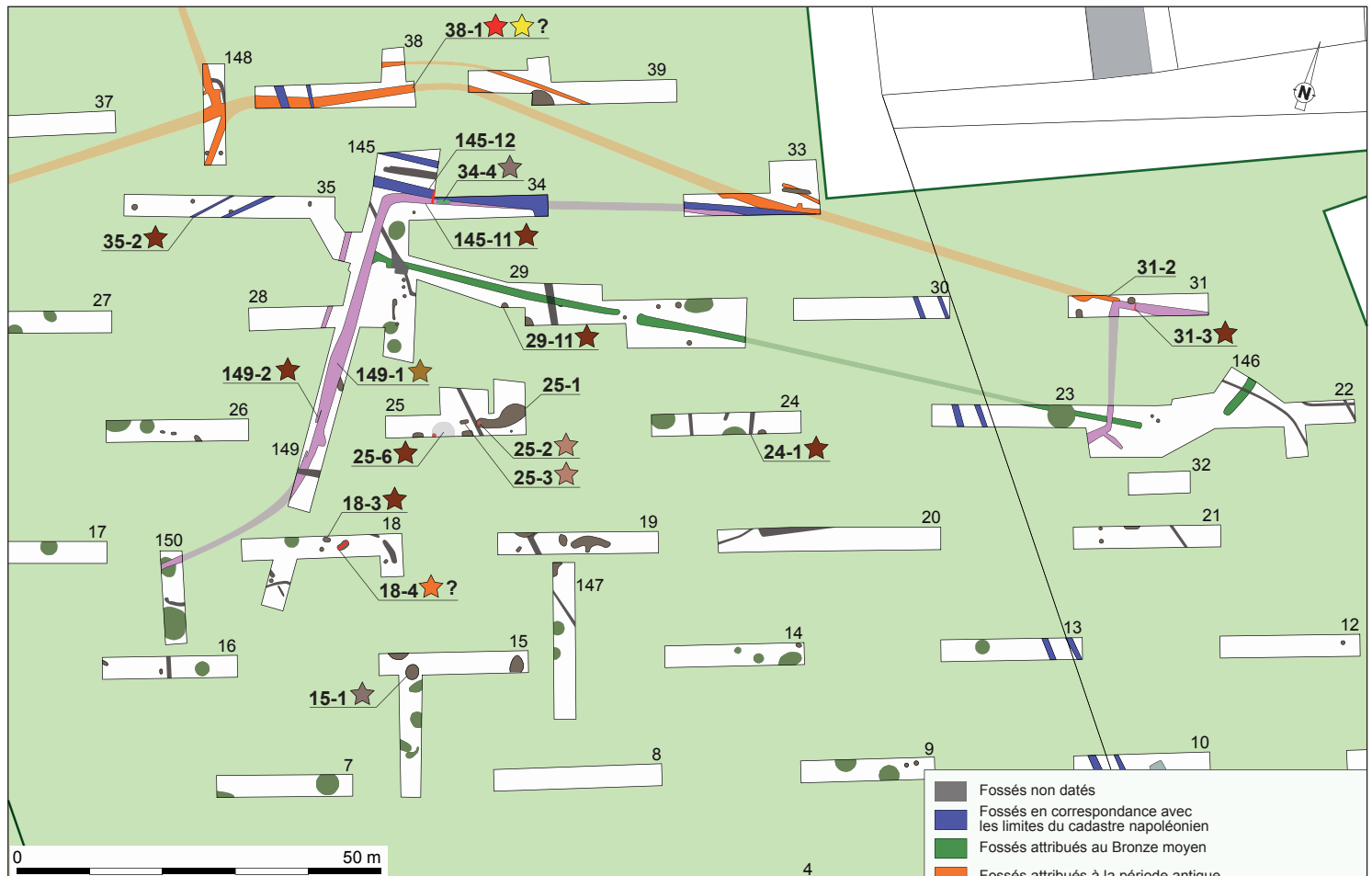
Nous noterons également l'existence d'un second réseau fossoyé (F 31-3) attribué à la période médiévale à moins d'une centaine de mètres à l'est de l'occupation présentement décrite. Le tracé de cette limite comporte trois tronçons aux orientations divergentes. Le tronçon le plus au nord est orienté est-ouest dans l'axe principale du réseau fossoyé antique et qu'il paraît reprendre (photo 12).



**Photo 12** tranchée 31, F 31-2 coupé partiellement par F 31-3  
© Serge Mentele, Inrap

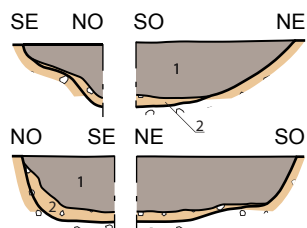
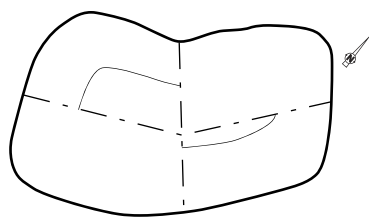
Le tronçon médian est orienté approximativement nord-sud et bifurque ensuite en direction du sud-ouest. Une éventuelle correspondance peut être envisagée avec ce qui pourrait correspondre à une portion de fossé partiellement dégagée dans la tranchée 20 et qui se situe dans la continuité possible du troisième tronçon. Une attribution de ce réseau à la période médiévale repose sur le recoupement de la limite fossoyée supposée antique et sur la découverte en surface d'un fragment céramique attribué à cette période.

Dans cette perspective, il nous faut rappeler l'existence du tesson de bord, issu du fossé F 38-1 qui trouve des correspondances morphologiques avec les productions antiques mais qui possède un type de pâte qui les rapproche plus favorablement des productions alto-médiévales. Ces indices permettent d'envisager la pérennité de l'axe antique, défini notamment par le fossé F 38-1, jusqu'à la période alto-médiévale. Le « calage » du tronçon est-ouest du fossé F 31-3 sur cet axe constitue un élément favorable dans ce sens.



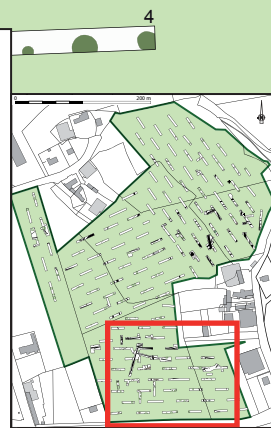
- Fossés non datés
- Fossés en correspondance avec les limites du cadastre napoléonien
- Fossés attribués au Bronze moyen
- Fossés attribués à la période antique
- Fossés attribués à la période médiévale
- Structures fermées : fosses, trous de poteaux
- Structure de combustion
- Chablis
- ★ Localisation du mobilier antique
- ★ Localisation du mobilier VIIè-VIIIè s.
- ★ Localisation du mobilier VIIIè-Xè s.
- ★ Localisation du mobilier IXè-Xè s.
- ★ Localisation du mobilier Xè-XIIIè s.
- ★ Localisation du mobilier XIIIè-XIVè s.
- ★ Localisation du mobilier médiéval (sans précision)

F 18-4

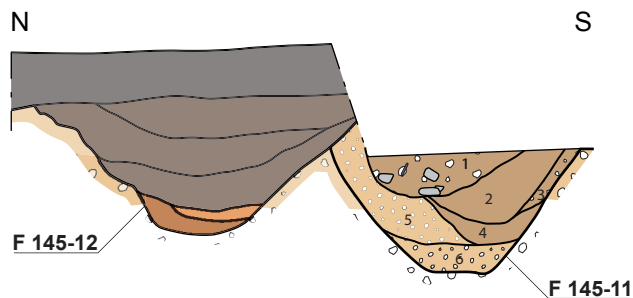


Sédimentations et horizons géologiques:

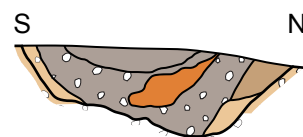
- Terre végétale
- Limon argileux brun clair
- Limon argileux brun moyen
- Limon argileux brun sombre
- Sédimentation brun moyen majoritairement argileuse
- Sédimentation brun orangé majoritairement argileuse
- Arène granitique et limon argileux brun clair
- Arène granitique
- Charbon de bois (inclusion moyenne)
- ★ Localisation du mobilier médiéval



F 145-12 et F 145-11



F 31-3



▲ Fig. 18 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Les vestiges du haut Moyen Âge du secteur 1 © Serge Mentele, Inrap

### II.3.3.2 Les indices du haut Moyen Âge du secteur 2

Si la majorité des vestiges de ce secteur appartiennent essentiellement, semble-t-il, à la période médiévale, quelques indices attribuables à la période alto-médiévale doivent être pris en compte. Ces quelques éléments ne permettent malheureusement pas de préjuger de la nature, ni de l'ampleur d'une implantation du haut Moyen Âge (fig. 19).

Notons dans un premier temps l'existence d'un lot de 8 tessons céramiques, attribués aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles et recueillis en surface du fossé F 104-15.

Autrement, la tranchée 98 a livré une vaste structure d'environ 4,70 m de large (F 98-2). Le développement en long de cette structure, orienté nord-est/sud-ouest, n'est que partiellement appréhendé et la partie dégagée atteint 5,20 m dans cet axe. Cet aménagement semble être postérieur à une structure fossoyée oblongue située au nord-ouest (photo 13).

Le comblement de surface est constitué d'un limon argileux brun sombre comportant une concentration linéaire de petits blocs de granit en bordure nord-est de la structure. Le petit lot de quatre tessons recueilli à sa surface est attribué aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles.



**Photo 13** F 98-2, vue vers le sud-ouest. Au premier plan, le long de la paroi nord-est l'alignement de petits blocs émergents  
© Serge Mentele, Inrap

Les délais impartis à cette opération nous ont amené à nous concentrer sur les vestiges médiévaux qui sont décrits *infra*. Cependant, la nature de cette structure, bien que partiellement dégagée, et la datation du mobilier céramique recueilli en surface nous amènent à envisager favorablement que cet aménagement corresponde à un bâtiment semi-excavé du haut Moyen Âge. Dans cette perspective, l'alignement de



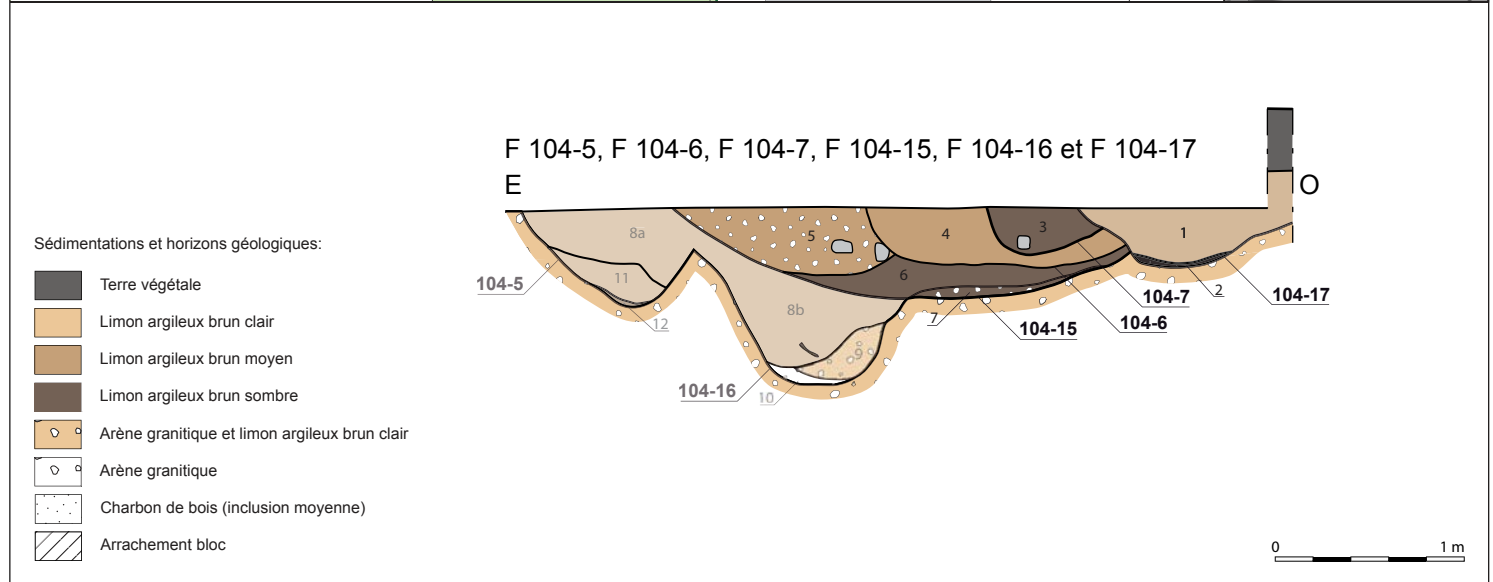
petits blocs en bordure nord-est de la structure constituerait éventuellement les vestiges émergents d'un solin de pierre (photo 13), aménagement que l'on retrouve dans ce type de structure<sup>6</sup>.

Elle est bordée au sud-est par un aménagement constitué de deux petits fossés d'une trentaine de centimètres de large et de deux petites structures oblongues d'environ 1 m de long et de 0,80 m de large (F 98-10 et 98-13). Ces deux dernières structures ont livré des tessons de facture médiévale. La nature et la fonction de cet agencement, qui couvre environ 12 m<sup>2</sup>, est indéterminée (photo 14). Notons cependant que la structure F 98-10 (à gauche sur la photo) pourrait être postérieure et indépendante de l'aménagement envisagé.



**Photo 14** F 98-10 et F 98-13, vue vers le nord-est  
© Serge Mentele, Inrap

<sup>6</sup> Peytremann, 2003, p. 274-279

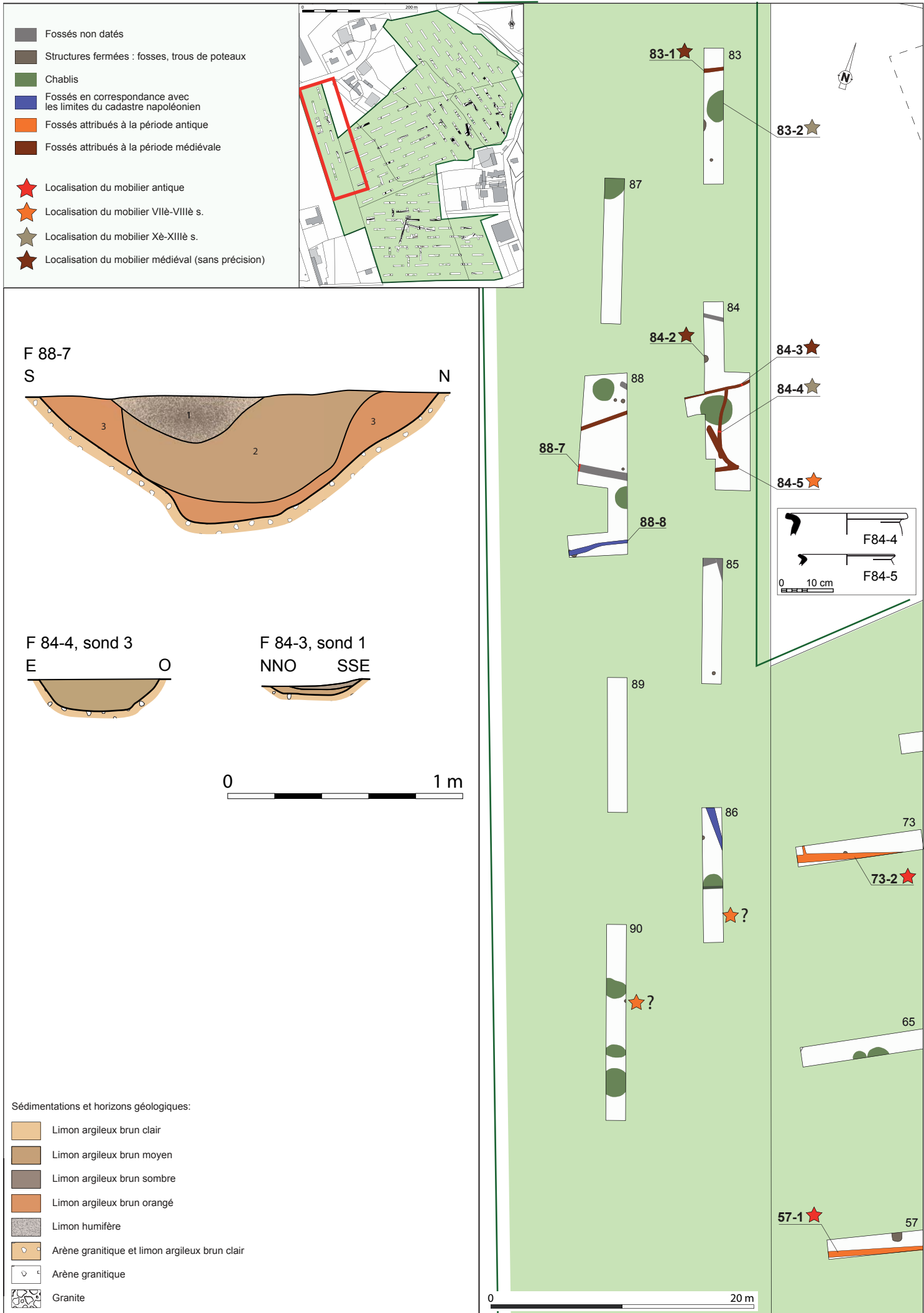


▲ Fig. 19 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Les vestiges du haut Moyen Âge de le secteur 2 © Serge Mentele, Inrap

### **II.3.3.3 Un réseau fossoyé alto-médiéval au nord-ouest de l'emprise**

La présence de deux réseaux fossoyés curvilignes successifs, associés à du mobilier céramique alto-médiéval, nous a amené à procéder à un élargissement des tranchées 84 et 88, située dans le secteur nord-ouest de l'emprise (fig. 20). Cette configuration qui laissait présager l'existence éventuelle d'un enclos s'est révélée au final, peu probant. Le fossé le plus ancien (F 84-5), daté du haut Moyen Âge, présente un tracé très divergent. Il est repris à la période médiévale par un appendice fossoyé peu profond d'un tracé rectiligne orienté est-nord-est/ouest-sud-ouest d'une cinquantaine de centimètres de large et de 0,14 m de profondeur.

L'extension de la tranchée 88 a été effectuée pour vérifier l'existence ou non d'un réseau fossoyé interrompu dans la partie nord de l'emprise. Cette extension a révélé un chablis. Un sondage complémentaire a été effectué sur une portion de fossé présentant une orientation sensiblement identique à celle du réseau fossoyé situé plus au sud. La section a révélé un module à profil à parois oblique et fond plat de 1,70 m de large et de 0,54 m de profondeur. Aucun indice ne permet d'envisager un rattachement à l'une ou l'autre des occupations appréhendées au cours de cette opération.



▲ Fig. 20 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest-Kerolland* (29). Réseau fossoyé du haut Moyen Âge dans le secteur nord-ouest de l'emprise © Serge Mentele, Inrap

### **II.3.4 L'occupation du Moyen Âge**

Seul le secteur 2 est concerné par les vestiges du Moyen Âge (fig. 21). Les éléments caractéristiques de cette occupation se déclinent dans un premier temps par un probable enclos qui peut être envisagé à partir des différentes portions de fossés des tranchées 104, 118, 125, 133, 135 et 143. Il est fortement probable que l'espace interne de cette clôture est pourvue de partition interne. Cette hypothèse repose essentiellement sur le fait que les tronçons de fossés observés dans cet espace et qui ont pour la plupart livré du mobilier céramique médiéval, ne connaissent pas, dans leur très grande majorité, de continuité à l'extérieur de ce dernier. L'espace interne comprend également, dans la partie nord-est de l'emprise, un probable bâtiment sur fondation (F 134-8, F 134-15 et F 134-16). Les mobiliers recueillis s'inscrivent dans une large fourchette chronologique comprenant les X<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles.

#### **II.3.4.1 Les limites de l'enclos**

L'enclos est délimité par des réseaux fossoyés au tracé curviligne et dont les modules sont variables. Seules les limites ouest, nord et est sont identifiées. Il semblerait que l'enclos se développe vers le sud, au-delà de l'emprise du projet. Si le tracé restitué paraît être relativement curviligne, la restitution du tracé en fonction des portions mises au jour semble indiquer l'existence d'une façade occidentale qui se définit par un tracé quelque peu plus régulier et par la mise en œuvre de fossés de plus grand gabarit que ceux qui ont pu être observés sur la façade nord et est. Observons que cette caractéristique marque également l'amorce de la façade nord en lien avec la façade ouest (tranchée 118).

Les deux sections effectuées sur les limites de l'enclos se situent sur la façade ouest (F 104-15) et sur l'amorce de la façade nord (F 118-10). Pour ce qui concerne la façade ouest, il s'agit d'un module à profil en cuvette de 2,60 m d'ouverture environ pour une profondeur de 0,50 m (photo 15). Le fossé comprend cinq sédimentations dont deux concernent des reprises partielles probables (us 3 et 4). Les deux sédimentations basales sont constituées d'un limon argileux brun sombre (us 6 et 7). Elles sont surmontées d'un comblement asymétrique (us 5) composé de limon argileux brun moyen incluant de l'arène granitique. Ces trois sédimentations sont partiellement reprises par un creusement (F 104-6) estimé à 1,40 m d'ouverture et de 0,30 m de

profondeur comportant un limon argileux brun moyen (us 4). Celui-ci est lui-même reprise par un module plus réduit de 0,70 m d'ouverture et de 0,25 m de profondeur (F 104-7). Son comblement (us 3) est un limon argileux brun sombre.

Ce fossé est coupé par une fosse (F 104-17) de 1,15 m de diamètre et dont le fond, à 0,30 m de profond, est couvert d'une couche charbonneuse. Le comblement homogène et majoritaire est constitué d'un limon argileux brun clair.

Le mobilier issu du fossé a été recueilli en surface et est attribué à la période médiévale à partir des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles.



**Photo 15** tranchée 104, les fossés antiques F 104-5 et F 104-16 partiellement repris par le fossé médiéval F 104-15 © Serge Mentele, Inrap

L'amorce de la limite nord est marquée par quatre fossés. Le plus ancien est probablement le fossé F 118-10. Il s'agit d'un module à parois obliques et fond plat de 1,50 m d'ouverture et de 0,74 m de profondeur (photo 16).



**Photo 16** tranchée 118. F 118-7, F 118-8 et F 118-10, façade nord de l'enclos médiéval  
© Olivier Morin, Inrap

Il comporte quatre sédimentations visibles. La sédimentation basale est une fine couche dissymétrique de limon argileux brun moyen (us 8). Un second apport, également dissymétrique, est constitué d'un limon argileux brun clair comportant de l'arène granitique (us 7). Cette unité stratigraphique a livré deux tessons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Les deux sédimentations suivantes correspondent très probablement aux remplissages d'une reprise partielle. La première sédimentation, en cuvette est un limon argileux brun sombre (us 6) suivie d'une seconde sédimentation de limon argileux brun clair (us 5). Il est possible que ce fossé ait été doublé à l'extérieur par un fossé de plus petit module de 0,30 m de profondeur (comblement : us 3). Ces deux creusements les plus anciens sont partiellement masqués par une dépression (F 118-7) de 0,16 m à 0,34 m de profondeur comblée par un limon argileux brun clair comportant une concentration moyenne de petits blocs de granit (us 2 et 4). L'us 4 a livré six tessons attribuables aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. En dernier lieu, un fossé de 0,82 m d'ouverture et de 0,34 m de profondeur (F 118-9) est mis en œuvre à l'endroit du fossé F 118-10. Retenons également qu'à l'ouverture de la tranchée, il a fallu effectuer de nombreuses passes de godet pour définir des limites distinctes (photo 17).



**Photo 17** tranchée 118. L'angle des façades nord et ouest au premier décapage © Serge Mentele, Inrap

#### **II.3.4.2 Les fossés des limites à l'intérieur de l'enclos**

Le module apparemment conséquent qui est apparu à l'ouverture de la tranchée 123 nous a amené à y effectuer une section. Celle-ci a révélé l'existence de trois fossés (F 123-8 à F 123-10) orientés nord-ouest / sud-est (fig. 21). Parmi les deux fossés les plus anciens, le fossé F 123-9 constitue le module le plus conséquent avec une largeur estimée à 1,50 m et une profondeur de 1 m. La partie conservée de ce creusement ne comporte que deux sédimentations. Une sédimentation basale constituée de limon argileux brun moyen comportant quelques petits blocs de granit (us 5) suivi d'une sédimentation brun moyen également mais comportant des poches substrat remanié (us 4).

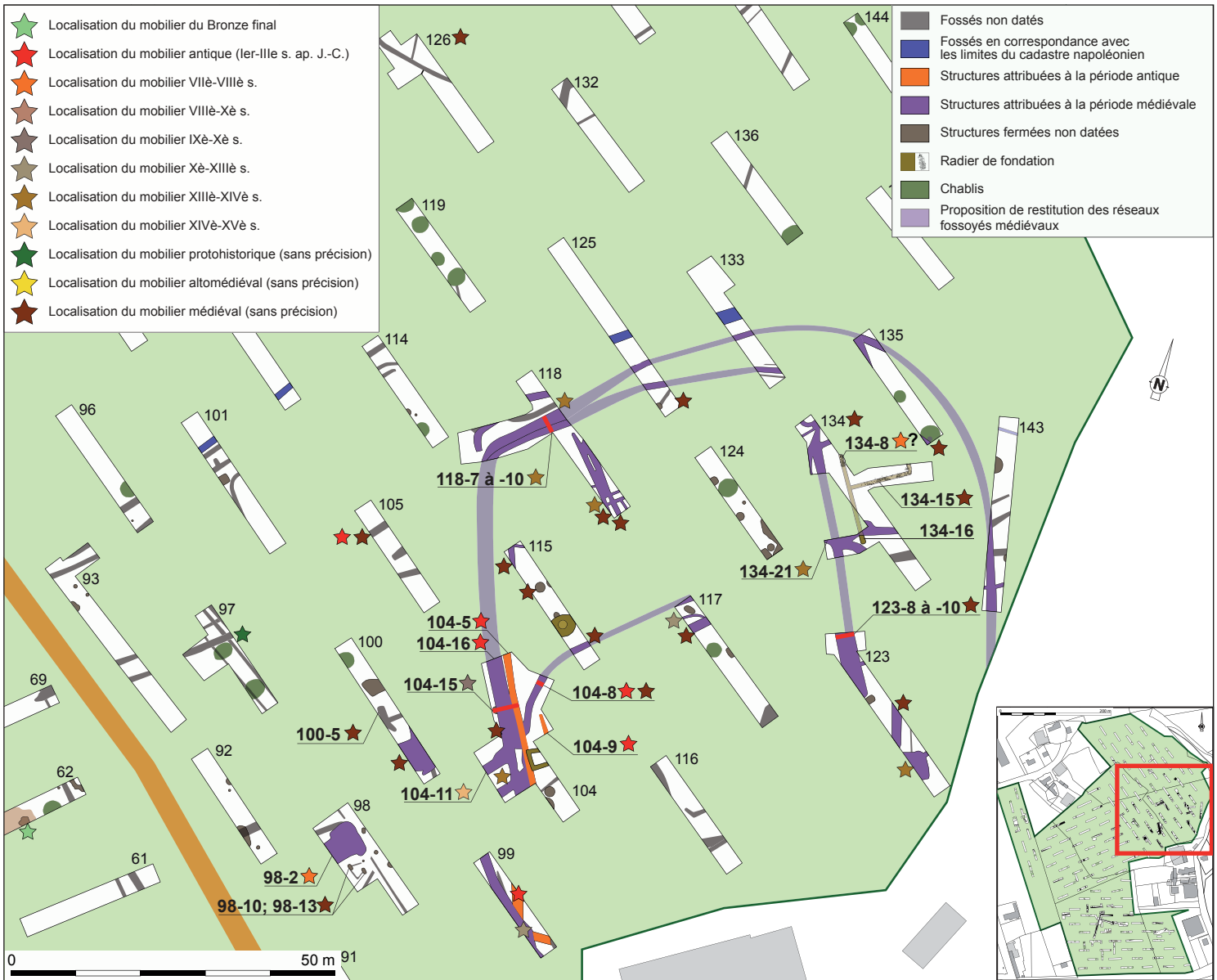
Le second fossé le plus ancien (F 123-10), ou éventuellement contemporain de F 123-9, est un module d'une ouverture supérieure à 1 m et de 0,50 m de profondeur ne comportant qu'une seule sédimentation (us 3) laquelle est sensiblement identique à l'us décrit précédemment (F 123-9 ; us 4). Le fossé le plus récent (F 123-8) présente un tracé isocline aux deux précédents et occulte en partie leur profil. Il s'agit d'un module ample d'un peu moins de 2 m de large pour une profondeur réduite d'environ 0,70 m. Le comblement est constitué d'une fine couche basale constitué d'une argile grise oxydée (nodules ferro-manganiques). Elle est surmontée d'un comblement majoritaire homogène, constitué d'un limon argileux brun clair comportant des petits blocs de granit (us 1). Signalons que la coupe a souffert de l'arrachement d'un bloc de granit un peu plus conséquent.



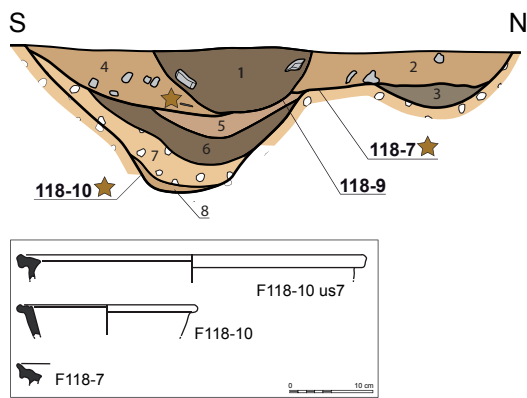
Aucun élément de datation n'a été découvert, ni dans le comblement, ni en surface de ces limites fossoyées. Nous signalerons cependant la découverte de trois tessons datés des XIII<sup>e</sup>- XIV<sup>e</sup> siècles en surface du fossé de la tranchée 134 (F 134-16) qui se situe dans l'axe du tracé des fossés décrits ici.

#### **II.3.4.3 Les structures fermées associées à l'enclos**

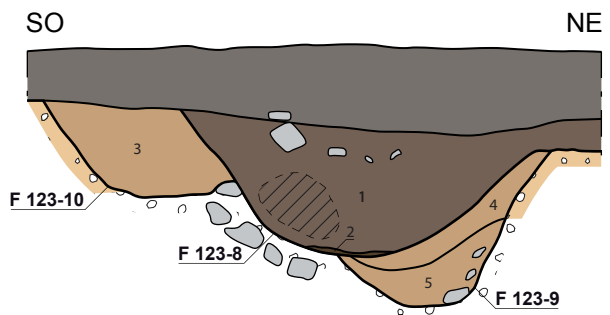
Treize fosses et un trou de poteau ont été répertoriés dans l'espace interne de l'enclos présumé. Il nous faut également mentionner l'existence de structures souvent conséquentes à l'extérieur de l'enclos, en avant de la façade occidentale. Outre l'éventuel bâtiment excavé de la tranchée 98, attribué au haut Moyen Âge (F 98-2), la tranchée 100, voisine de cette dernière, a livré trois structures relativement conséquentes. L'une d'entre elle, F 100-5, a livré une scorie. Cependant, les rares autres mobiliers associés à ces structures ne sont pas suffisamment caractéristiques pour préciser leur attribution à la phase haute ou à la phase moyenne du Moyen Âge.



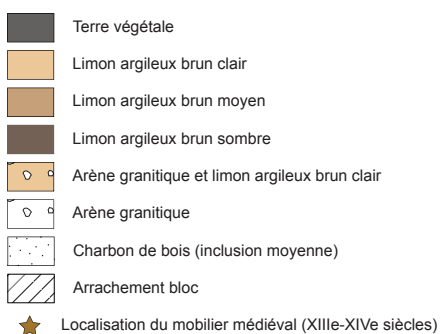
F 118-7, F 118-9 et F 118-10, sond 1



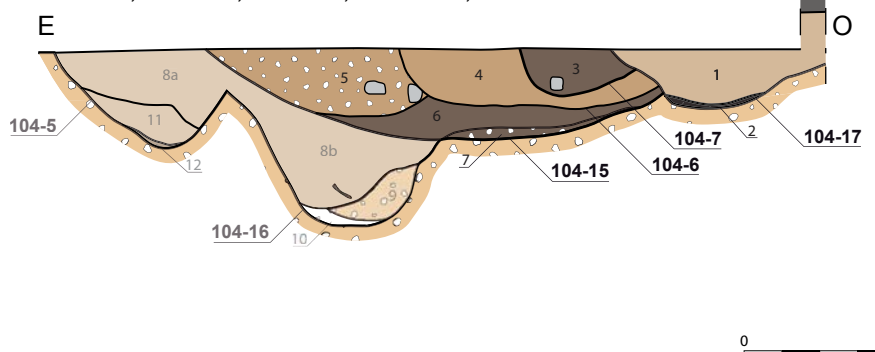
F 123-8, F 123-9 et F 123-10, sond 1



Sédimentations et horizons géologiques:



F 104-5, F 104-6, F 104-7, F 104-15, F 104-16 et F 104-17



▲ Fig. 21 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Les vestiges médiévaux du secteur 2 © Serge Mentele, Inrap

### **II.3.5 Les constructions en dur du secteur 2**

Trois radiers de fondations en pierre ont été observés sur le secteur 2 (fig. 22). Ces trois aménagements en dur se situent dans l'espace interne de l'enclos médiéval. Cependant en l'absence d'éléments de datation probant et au regard des trois phases chronologiques observées sur ce secteur, leur attribution chronologique n'est pas établie.

Le premier bâtiment (bâtiment 1) se situe dans le secteur nord-est de l'enclos médiéval et constitue l'aménagement le plus conséquent (tranchée 134).

Le second radier (bâtiment 2) est localisé en bordure interne de la façade occidentale de l'enclos médiéval et constitue un petit module quadrangulaire (tranchée 104).

Le troisième bâtiment (bâtiment 3), également de faible emprise se situe à environ 16 m au nord du précédent (tranchée 115) et se caractérise par un plan ovalaire.

#### **II.3.5.1 Le bâtiment 1**

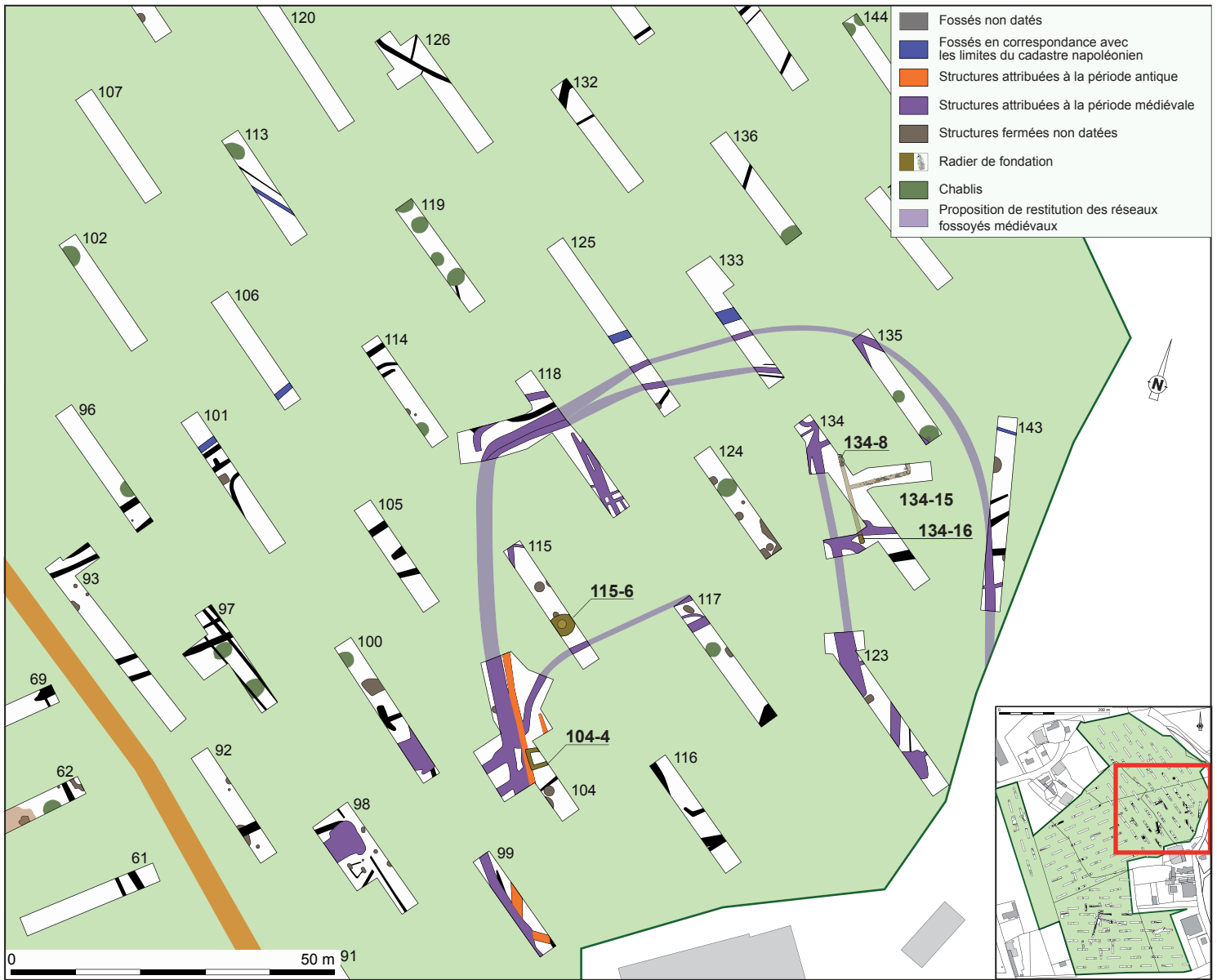
Les fondations d'un ou plusieurs bâtiments ont été observées en trois endroits différents de la tranchée 134. Le tracé lacunaire des fondations de ce bâti est imputable à une récupération exhaustive des matériaux sur de larges portions (fig. 23). Les éléments mis au jour permettent de restituer un axe majeur, orienté nord-ouest / sud-est, matérialisé dans la partie nord de la tranchée par une portion de fondation bien conservée (F 134-8) et par une portion, dont il ne reste qu'un radier de petit blocs, localisée dans l'extension occidentale de la tranchée (F 134-16).

La portion F 134-8 a été reconnue sur environ 2 m de long et semble se développer vers le nord-ouest au-delà de la tranchée. Elle totalise une largeur comprise entre 0,60 m et 0,70 m et se compose de blocs irréguliers de granit d'un module maximum de 0,30 m. Notons que cette fondation se caractérise par une relative bonne conservation en profondeur. Elle a été observée dans un sondage test d'une profondeur de 0,30 m à partir du niveau d'apparition de celle-ci.

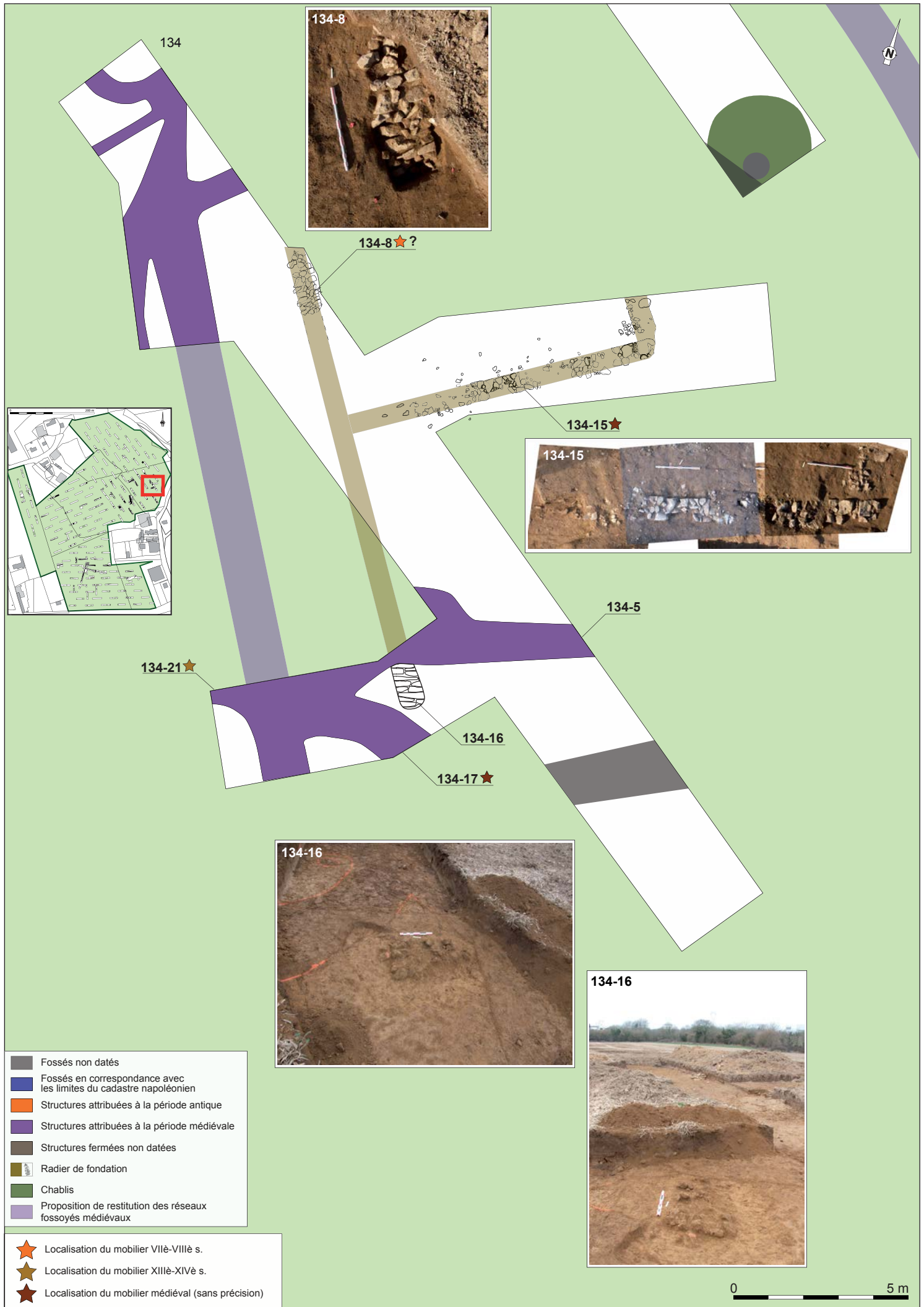
La portion F 134-16, de même largeur que la précédente, est constituée de quelques modules en granit plus petits que la portion précédente, mélangés à un limon argileux brun. Son état de conservation suppose une récupération des matériaux plus conséquents et les limites observées en surface indiqueraient que la fondation est également perturbée par la mise en œuvre ultérieure du fossé F 134-5.

L'extension orientale a été motivée par l'observation initiale d'un tracé sombre et rectiligne dans cette direction. L'ouverture a révélé l'existence d'une fondation de pierre perpendiculaire à l'axe défini ici comme principal (F 134-8 et F 134-16). Le tracé, ponctuellement conservé, totalise 7,50 m de long et possède un retour en direction du nord-ouest observé sur environ 1,80 m de long. Sa largeur moyenne de 0,50 m est légèrement inférieure à celle de l'axe nord-ouest précédemment décrit et il semblerait, en fonction des tests de profondeur que nous avons effectués, qu'il s'agisse plus volontiers d'un radier que d'une fondation proprement dite. Cependant, au regard du caractère lacunaire des différents tracés, cet aménagement en dur semble avoir fait l'objet d'une récupération importante. Quant au tracé rectiligne précédemment mentionné qui avait été perçu à l'ouverture de la tranchée 134, ni un second décapage fin, ni un nettoyage manuel n'a permis de valider l'observation ou l'impression initiale.

La datation de cette construction n'est pas établie. Nous mentionnerons le tesson de panse médiéval découvert dans les interstices de la portion de fondation F 134-8, le fragment de panse de facture médiévale mis au jour parmi les blocs de F 134-15 ainsi que les cinq fragments de céramique datés des XIII<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles mis au jour dans la proximité du bâtiment 1. Ces quelques indices ténus nous permettent d'envisager, avec toute la prudence nécessaire, l'existence à cet endroit d'un bâtiment médiéval en pierre.



▲ Fig. 22 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Les bâtiments © Serge Mentele, Inrap



▲ Fig. 23 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Le bâtiment 1 © Serge Mentele, Inrap

### II.3.5.2 L'aménagement 2

Le bâtiment 2 a été observé dans la tranchée 104 (F 104-4). Il s'agit d'un radier de blocs et de petits blocs de granit mélangé à du limon argileux brun, définissant un probable plan quadrangulaire de 3,30 m de large et orienté nord-ouest/sud-est (fig. 22). Notons que cette orientation est isocline à celle des tracés des fossés antiques et des fossés médiévaux de la façade occidentale de l'enclos évoqué précédemment.

Ce sont les faces nord-nord-ouest, sud-sud-est et ouest-sud-ouest qui ont été dégagées. L'épaisseur du radier qui dessine cet aménagement présente une largeur relativement régulière comprise entre 0,65 m et 0,70 m.

A l'exception d'un fragment de tige en fer, aucun artefact susceptible de fournir un élément de datation n'a été retrouvé. Le seul indice chronologique nous est fourni par la chronologie relative entre cet aménagement et le fossé antique qu'il recouvre partiellement (F 104-5).



**Photo 18** tranchée 104. Le radier F 104-4, vue vers le nord-est © Serge Mentele, Inrap

### **II.3.5.3 L'aménagement 3**

Le bâtiment 3 est localisé dans la tranchée 115 où il apparaît quasi intégralement (fig. 22). Le plan définit une forme ovale de 3,30 m de large dans l'axe nord-ouest / Sud-est. A l'instar du bâtiment 2, il s'agit d'un radier comportant du limon argileux brun mêlé à des petits blocs de granit. La partie centrale est quant à elle constituée de limon argileux brun comportant de rares petits blocs de granit. Cet aménagement paraît recouvrir une fosse ou un trou de poteau de 0,50 m de diamètre estimé dont le comblement est constitué de limon argileux brun sombre.

Les clichés de cet aménagement se sont révélés ultérieurement inexploitable dans le cadre de ce rapport.



## **II.3.6 Synthèse sur l'occupation médiévale**

### **II.3.6.1 Le secteur 1**

L'implantation alto-médiévale du secteur 1 se caractérise par un ensemble de fosses comportant de nombreux rejets de blocs brûlés et des structures de combustion. Ce type de structures fait plus favorablement écho à une ou plusieurs activités artisanales dont la nature n'a pas pu être déterminée. Signalons l'existence d'un fragment de meule en granit et d'un fragment d'un éventuel broyeur qui oriente vers une éventuelle activité plus spécifiquement liée au traitement de denrées céréaliers et/ou un contexte domestique. Cette implantation ne semble pas circonscrite par une limite fossoyée mais elle est localisée au sud d'un système fossoyé qui en fonction du mobilier associé semble avoir été contemporain de cette implantation. Nous observerons que ce système fossoyé succède à une trame fossoyée antique. En fonction des mobiliers découverts, la datation de cette implantation peut être située dans une fourchette comprenant les VIII<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles.

### **II.3.6.2 Le secteur 2**

A l'instar de l'occupation antique, le haut Moyen Âge se manifeste de manière plus ténue dans le secteur 2. Le possible bâtiment semi-excavé constitue, par sa nature et par le rare mobilier qui lui est associé (tranchée 98), un indice relativement probant d'une occupation du haut Moyen Âge. Autrement, quelques rares éléments céramiques attribuables à cette période ont également été découverts dans la tranchée voisine 104. Il est malaisé de définir, à partir des éléments disponibles, la nature des relations fonctionnelle et chronologique entre les occupations carolingiennes des secteurs 1 et 2.

Les vestiges de l'époque médiévale proprement dite sont essentiellement localisés dans le secteur 2 et se superposent à des aménagements antiques et alto-médiévaux. Cette implantation se caractérise par une clôture fossoyée de 80 m de large dans l'axe est-ouest et d'une longueur au moins équivalente dans l'axe nord-sud. L'emprise de cet enclos curviligne peut être ainsi estimée à 6000 m<sup>2</sup>. Les ouvertures pratiquées permettent d'effectuer quelques propositions de restitution. Ainsi, la configuration des portions de fossés dégagés incite à envisager l'existence d'une façade d'entrée occidentale qui se

caractérise notamment par un tracé rectiligne et des modules apparemment plus conséquents.

Il est intéressant de noter que cette configuration s'observe également sur deux sites ruraux médiévaux délimités par un enclos curviligne, répertoriés dans une synthèse récente<sup>7</sup>. Ainsi à Saint-Hermine (85) *La Papaudière* (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.), la façade méridionale, relativement rectiligne, est pourvue d'une entrée en chicane. Le site de Congrier (53) *La Chevronnais* (VII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.) paraît présenter un principe identique.

Il nous paraît important d'indiquer également que la façade occidentale rectiligne reprend, semble-t-il, le tracé et l'orientation des fossés antiques identifiés. Ce cas de figure, où une structuration antique préexistante a influencé l'implantation médiévale et qui caractérise près d'un site rural sur trois<sup>8</sup>, voire plus<sup>9</sup>, se retrouve probablement à Ploudaniel.

L'orientation de cette façade d'accès nous amène à considérer l'existence d'un chemin et d'un espace de desserte dans le secteur situé à l'ouest de la façade et nous pouvons, dans cette perspective, rappeler l'existence des vestiges du chemin mis au jour dans la tranchée 53 (fig. 13).

L'espace interne, qui paraît être pourvu de subdivisions également délimitées par des fossés, se caractérise par la présence au nord-est, d'un bâtiment sur fondation de pierre (bâtiment 1). Si la datation de cette construction n'est pas assurément établie, son orientation et son implantation à l'opposé de la façade d'entrée occidentale envisagée présente une cohérence avec la configuration des vestiges médiévaux.

Signalons également l'existence de deux autres aménagements sur radier de pierres (aménagements 1 et 2), localisés dans la partie occidentale de l'enclos médiéval. Cependant, en l'absence d'élément de datation, leur attribution chronologique à une des deux phases d'occupation précédentes (antique et alto-médiévale) peut également être envisagée.

En fonction des éléments de datation mis au jour, l'implantation médiévale couvre une large période du X<sup>e</sup> siècle au XIV<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>7</sup> Guérin, 2012, tome 1, p.30-31

<sup>8</sup> Guérin, 2012, tome 1, p.25 ; Carré et al., 2011, p. 43-45

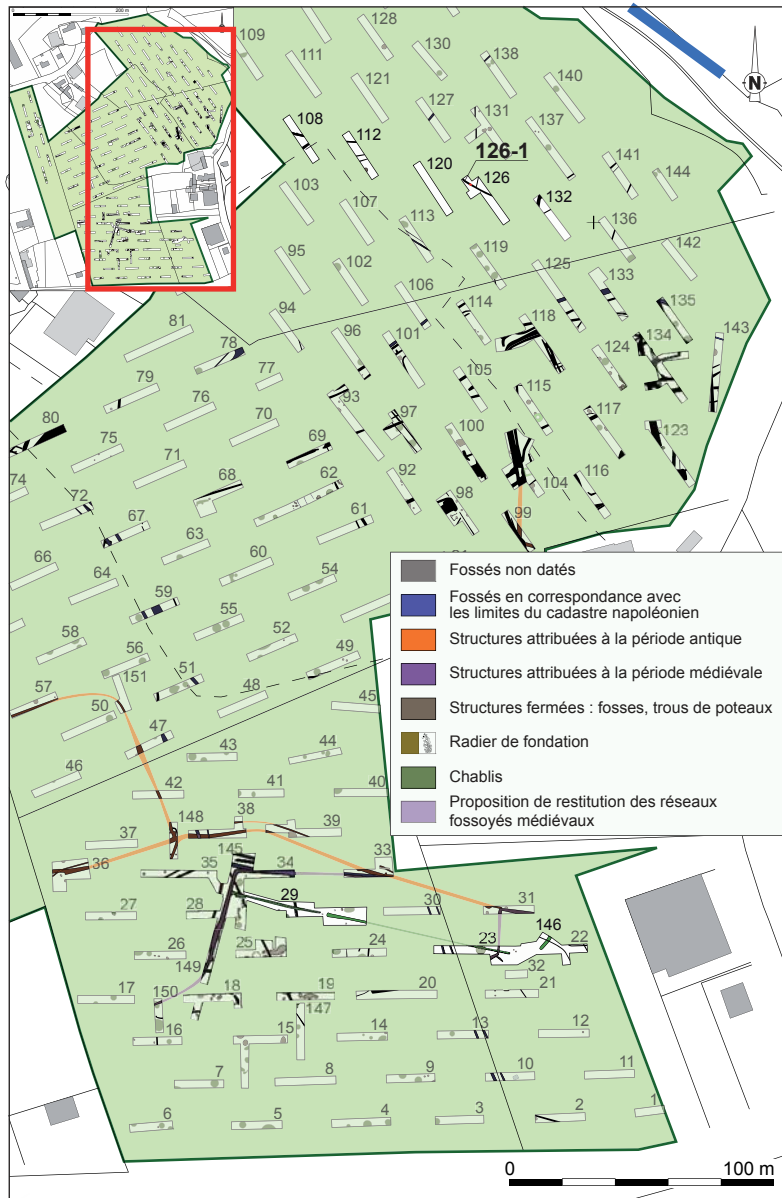
<sup>9</sup> Peytremann, 2003, p. 257

### II.3.7 Un réseau fossoyé d'époque indéterminé

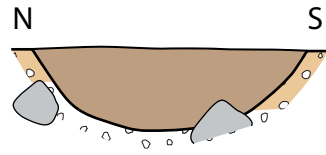
La zone dépressionnaire (versant de vallée) située au nord du secteur 2 se caractérise par une faible densité de vestiges. Cependant, outre les réseaux fossoyés modernes, les ouvertures ont permis d'appréhender les portions d'un réseau fossoyé dont l'orientation, sensiblement isocline à celle des systèmes fossoyés de l'âge du bronze environnant, nous a amené à effectuer quelques ouvertures complémentaires et à tester l'une de ces portions (fig. 24). En outre, certaines portions mis au jour (tranchées 108 et 112) se caractérisent par un niveau d'apparition relativement bas, sous les horizons géologiques intermédiaires qui, à cet endroit et en raison de la topographie des lieux, atteignent une épaisseur relativement importante comprise entre 0,40 m et 0,60 m. Ce système fossoyé a été observé dans les tranchées 108, 112, 126, 131 et 132.

La section effectuée sur le fossé F 126-1 indique un module à profil en cuvette de 0,70 m de large et de 0,22 m de profondeur comportant un comblement homogène constitué de limon argileux brun moyen.

A l'exception du niveau d'apparition de ces fossés, sous-jacent aux horizons géologiques intermédiaires et qui peuvent éventuellement constituer un indice en faveur d'une datation relativement ancienne, aucun autre indice susceptible d'orienter plus précisément une attribution chronologique n'a été découvert en association avec ceux-ci.



F 126-1



Sédimentations et horizons géologiques:

- Limon argileux brun moyen
- Arène granitique et limon argileux brun clair
- Arène granitique



▲ Fig. 24 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). Un réseau fossoyé indéterminé © Serge Mentele, Inrap

### **II.3.8 Etude de la céramique des périodes historiques (par Françoise Labaune-Jean)**

#### **II.3.8.1 Méthodes de travail**

La parcelle abordée à Ploudaniel (29) au lieu-dit Le Rest-Kerolland en 2015 a livré du mobilier dans 97 structures.

Ce dernier se compose de :

- 731 tessons de récipients en céramique
- 1 éclat de récipient en verre
- 42 fragments de terre cuite (tuile)
- 6 objets en fer (clous, tiges et fer indéterminé)
- 2 monnaies en alliage cuivreux
- 1 scorie métallique
- 19 pièces lithiques (meules, galets et silex)

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

Les 7 jours de post fouille impartis entre les opérations de Plouerdern – Leslouc'h et Ploudaniel – Le Rest/Kerolland ont consisté en un inventaire complet de l'ensemble du mobilier historique<sup>10</sup>, le relevé de tous les éléments de formes intéressants et la rédaction de l'étude qui suit.

#### **II.3.8.2. Catalogue par contexte de découverte**

Nous revoyons à la liste d'inventaire par contexte pour avoir la totalité des éléments en céramique mis au jour lors de cette intervention, notamment pour les lots n'ayant livré que des tessons de panse, caractérisables d'une période uniquement par l'aspect des pâtes. Seuls les ensembles ayant fourni des éléments de forme font l'objet de la présentation qui suit.

##### **Fait 15-1**

Lot de 35 tessons appartenant majoritairement à un même individu représenté par deux morceaux de bord à lèvre éversée et des tessons de panse modelée (fig. 25).

---

<sup>10</sup> Ce travail est intervenu après un tri général de la collection effectué par nos soins, pour isoler les lots pré-protolithiques confiés à X. Hénaff et après l'étape de lavage des tessons (4 jours de technicien).

Datation proposée : IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles probable par comparaison avec des exemplaires du site de Plouedern (fouille de 2008).

**Fait 18-3**

Aux côtés du fragment de bord de récipient à lèvre en collerette découvert en surface associé à un morceau de panse, s'ajoutent 4 tessons de panse issus de l'us 1 de ce fait (fig. 25). Par l'aspect des pâtes, ces éléments se rapportent au Moyen Âge, sans précision possible (carolingien possible).

**Fait 18-4**

Cette structure a révélé la présence de 14 tessons de récipients à diviser en deux lots suivant l'aspect des pâtes. Trois tessons possèdent une pâte grise. On y note la présence d'un fragment de bord à lèvre courte éversée à rapprocher des récipients mis au jour lors de la fouille de 2008, avec une chronologie des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles. Le second lot se caractérise par une pâte riche en particules de quartz de l'ordre du millimètre de diamètre associées à des paillettes de mica. Deux bords de récipients ont été réalisés dans cette pâte (fig. 25). Ils présentent un profil vertical, légèrement épaissi en partie haute pour former l'extrémité de la lèvre (ils sont insuffisants pour préciser la forme : pot, terrine, marmite ?).

**Fait 24-1**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de fond de récipient.

Datation : Moyen Âge, par l'aspect de la pâte, sans précision possible.

**Fait 25-2 (us charbonneuse)**

Les 6 tessons mis au jour ici appartiennent à un même vase, conservé dans sur une petite section de sa partie haute. Réalisé dans une pâte brune gris à inclusions de quartz et de mica, le récipient se compose d'un haut de panse oblique prolongé par une lèvre en collerette évoquant les productions en usage à la période carolingienne (fig. 25). Datation envisagée : fin VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles.

**Fait 25-3**

Lot comprenant 29 tessons de petit module à pâte brun-gris, dont un fragment de bord de pot à lèvre courte éversée en collerette oblique permettant d'envisager une datation aux cours de la période carolingienne : VIII<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. S'y ajoutent 2 tessons à pâte claire sans doute un peu plus récents, peut-être intrusifs ici.

**Fait 25-6**

Lot de 17 tessons dont deux fragments de fond. Lot caractérisé par des pâtes similaires de teinte gris à beige, riche en inclusions de quartz et en paillettes de mica. Datation : Moyen Âge, sans précision possible.

**Fait 29-3**

Malgré la présence d'au moins deux bords, le lot de 39 tessons de cette structure demeure problématique. En effet, si au premier coup d'œil, on aurait tendance à les rattacher à la protohistoire ancienne, un examen visuel des pâtes semble indiquer un façonnage de certaines zones du récipient par tournage. Le profil de bord vertical à lèvre épaisse n'apporte pas plus d'éléments, puisqu'on le retrouve dans les deux phases. L'absence de suie excluant la possibilité d'analyse, nous resterons donc dans l'interrogation quand à la datation exacte de ce lot. Datation : Moyen Âge possible (mais protohistoire ancienne pas exclue).

**Fait 29-8**

Mobilier insuffisant : 1 éclat de panse de récipient à pâte beige.  
Datation : indéterminée.

**Fait 29-11**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord épais à paroi verticale et lèvre arrondie. Datation : Moyen Âge, sans précision possible.

**Fait 31-3**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de fond, vraisemblablement retaillé pour un emploi (comme couvercle ?)  
Datation : Moyen Âge, sans précision possible.

**Fait 33-6**

Mobilier insuffisant : 1 éclat de panse (médiéval possible ?)

**Au dessus des Faits 34-1 et 34-2**

Lot de 5 tessons dont un bord de pot à lèvre en courte collerette oblique, réalisée dans une pâte brun clair-gris à texture riche en inclusions de quartz (fig. 25). Datation : IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles probable.

**Fait 35-2**

Mobilier insuffisant : 2 tessons en céramique onctueuse correspondant à un fond plat. Datation proposée : Moyen Âge, sans précision possible.

**Fait 36-2**

Lot de 10 tessons associant récipients en céramique commune sombre tournée, éclat de coupelle Drag. 27 en sigillée et panse d'amphore à pâte beige. Datation : courant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

**Fait 36-5**

En *surface*, lot de 22 tessons de récipients correspondant à des productions en commune sombre et en commune claire. Les deux fragments de bords de pot (à lèvre en bourrelet et à méplat horizontal angulaire) ne permettent pas d'affiner la chronologie antique. Datation : I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère.

Dans la *structure*, un lot de 22 tessons complète avec les mêmes catégories mais aussi les restes d'un petit gobelet en céramique réductrice à pâte fine ; postérieur à la fin du I<sup>er</sup> siècle. On y trouve également une coupe retaillée à mi-panse (sans doute au niveau d'une carène) pour un emploi comme couvercle.

Dans les 15 premiers centimètres du comblement, le lot ajoute 20 tessons de même facture avec des collages avec les autres lots. Datation : I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère.

**Fait 38-1**

Le tesson de bord de pot à lèvre en bourrelet éversé est réalisé dans une pâte brun orange posant un souci de détermination chronologique. L'aspect de la forme avec un décor de bandes lissées obliques en partie supérieure de la panse trouve des correspondances morphologiques avec des récipients antiques, toutefois l'aspect de la pâte est moins fréquente par sa teinte et sa texture riche en grains de quartz angulaires, plus proche des productions alto-médiévales (fig. 25). Datation : Antiquité ou transition Antiquité tardive-haut Moyen Âge, hypothèse à trancher.

**Tr. 39**

Mobilier insuffisant : 2 tessons appartenant à un même individu bas, à parois épaisses et lèvre en extrémité arrondie, avec surface interne recouverte d'une glaçure verte (lèchefrite probable) (fig. 25). Datation : XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles à envisager.

**Tr. 44**

Lot insuffisant : 1 tesson de panse (?) à glaçure verte externe couvrante. Datation : médiévale ou moderne ?

**Fait 47-2**

Lot de 13 tessons de panse à pâte beige à inclusions de quartz, correspondant sans doute à une amphore de type Pascual 1. Datation : fin I<sup>er</sup> siècle avant notre ère-I<sup>er</sup> siècle de notre ère à envisager.



**Fait 57-1**

Lot de 4 tessons à pâte orange-brun clair à inclusions de quartz, correspondant une pointe d'amphore de type Pascual 1. Datation : fin 1<sup>er</sup> siècle avant notre ère-1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

**Tr. 63**

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse difficiles à attribuer chronologiquement (antique ou Bas Moyen Âge ?).

**Fait 73-2**

Mobilier insuffisant : l'aspect de la pâte de ce tesson de panse n'est pas suffisamment discriminant pour permettre une attribution chronologique fiable.

**Fait 78-1**

Lot de 10 tessons appartenant à la panse d'un même récipient en céramique onctueuse. Datation : à partir du XI<sup>e</sup> siècle.

**Fait 79-1**

Mobilier insuffisant : l'aspect de la pâte de ces 3 tessons de panse d'un même vase n'est pas suffisamment discriminant pour permettre une attribution chronologique fiable.

**Fait 82 (TV)**

Lot de 3 tessons (anses) appartenant à des récipients d'époque moderne par l'aspect des pâtes.

**Fait 83-1**

Mobilier insuffisant : 1 tesson épais (récipient ? lampe ?) à rattacher à la période médiévale par la pâte mais sans précision possible.

**Fait 83-2**

Lot de 3 tessons appartenant à une petite section de bord de pot à lèvre en collerette oblique. Datation : X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

**Fait 83-4**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de facture médiévale par l'aspect de la pâte.

**Fait 84-2**

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse de facture médiévale par l'aspect de la pâte.

**Fait 84-3 us1 sd1**

Lot de 2 tessons avec des pâtes de facture médiévale. Datation : Moyen Âge, sans précision possible.

**Fait 84-4**

Lot de 25 tessons appartenant à un même récipient à pâte beige, riche en mica. La surface externe est recouverte de suie (fig. 25). Le vase se compose d'un fond plat et d'un bord à lèvre en collerette éversée à l'oblique. Datation : X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Les tessons mis au jour dans le sondage 2 sont de même facture.

**Fait 84-5**

Ce fait a livré un ensemble regroupant 5 tessons dont un bord de pot à lèvre en courte collerette en usage au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles), auxquels s'ajoutent 5 autres tessons à pâte claire de facture médiévale (fig. 25).

**Fait 85-2**

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse d'un même vase difficile à attribuer chronologiquement (protohistoire – âge du Fer ? possible).

**Tr. 86**

Lot de 3 petits éclats de lèvre d'un récipient à pâte gris foncé, sans doute à rattacher au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles possibles).

**Fait 90-1**

Mobilier insuffisant : 1 tesson à pâte sombre (haut Moyen Âge ?).

**Sur Fait 98-2 et 98-3**

Mobilier insuffisant : 1 tesson à pâte sombre (haut Moyen Âge ?).

**Fait 98-2**

Lot de 4 tessons, dont 2 à pâte claire et 2 en céramique onctueuse. S'y trouve un bord de marmite ou terrine en céramique onctueuse à large lèvre en méplat mouluré. Datation : VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles.

**Fait 98-10**

Mobilier insuffisant : 3 tessons d'un même récipient à pâte brun clair riche quartz, de facture médiévale.

**Fait 98-13**

Mobilier insuffisant : 1 tesson d'un même récipient à pâte brun clair riche quartz, de facture médiévale.

**Fait 99-3**

Lot de 5 tessons de panse d'une amphore à pâte beige verdâtre (Dressel 7/11 ?). Datation : I<sup>er</sup> siècle de notre ère possible.

**Fait 99-4**

Lot de 178 tessons. Il comprend essentiellement des récipients à pâte riche en quartz avec des récipients à lèvre courte éversée à l'horizontale et à panse verticale. Ils sont associés à quelques marmites ou terrines en céramique onctueuse à lèvre moulurée (fig. 25). En résiduel, on notera la présence d'une pointe d'amphore antique à pâte rouge-orange et de deux fragments de tuile plate ainsi qu'un bord de petit pot à lèvre courte sans doute du haut Moyen Âge. Datation proposée : XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

**Fait 100-2**

Lot de 6 tessons de panse d'un même individu à attribuer au Bas Moyen Âge, par l'aspect de la pâte utilisée, sans précision possible.

**Fait 100-5**

Mobilier : 1 tesson de panse médiévale par l'aspect de la pâte.

**Fait 101-3**

Lot de 2 tessons en céramique onctueuse dont un bord à lèvre horizontale moulurée de petite largeur. Datation : XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles possible.

**Tr 103**

Mobilier : 1 tesson de panse médiévale par l'aspect de la pâte.

**Fait 105-3**

Lot hétérogène avec un tesson de panse d'un récipient antique en *terra nigra* et un fragment de bord en céramique onctueuse médiévale.

**Fait 104-5**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse et bord d'une écuelle à lèvre rentrant en céramique commune sombre antique (fig. 26). Datation : I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère.

**Fait 104-7**

Mobilier : 1 tesson de panse médiévale par l'aspect de la pâte.

**Fait 104-8**

Lot hétérogène de 14 tessons : 6 antiques (sigillée et commune sombre) et 8 médiévaux (pâte riche en quartz et céramique onctueuse).

**Fait 104-9**

Mobilier : 1 tesson de panse antique par l'aspect de la pâte (*terra nigra*)

**Fait 104-11**

Lot de 7 tessons, parmi lesquels 2 bords de terrines ou marmites en céramique onctueuse à lèvre horizontale à méplat mouluré (fig. 26).

Datation proposée : XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 104-14**

Lot insuffisant de 2 tessons appartenant à un même récipient à lèvre en méplat oblique (fig. 26). Datation proposée : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 104-15**

Lot de 8 petits tessons de céramique. L'unique fragment de bord trop petit pour une illustration pourrait correspondre par son profil et sa pâte grise à une production alto-médiévale, les autres tessons étant plus récents.

Datation proposée : à partir des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles.

**Fait 104-16**

Lot de 8 tessons de céramique appartenant tous à un même individu de type pot à cuire en céramique commune sombre tournée, à pâte noire et décor de bandes lissées (fig. 26). Datation proposée : forme en usage localement à partir de la fin du II<sup>e</sup> s. – courant du III<sup>e</sup> siècle.

**Tr. 111**

Lot réunissant un tesson de tuile plate antique avec un fragment de bord de pot à lèvre en gouttière. Datation : médiévale, sans précision.

**Fait 115-1**

Lot de 5 tessons en céramique onctueuse. Datation proposée : médiévale sans précision possible.

**Fait 115-3**

Lot de 13 tessons : 2 de fond à pâte micacé et le reste en céramique onctueuse. Datation : médiévale, sans précision possible.

**Fait 115-7**

Lot de 12 tessons en céramique onctueuse. Datation proposée : médiévale sans précision possible.

**Fait 117-3**

Lot de 5 tessons en céramique onctueuse. Datation proposée : médiévale sans précision possible.

**Fait 117-4**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord de pot ouvert à lèvre oblique (fig. 26). Datation : X-XII<sup>e</sup> siècles.

**Tr118 sur faits 118-2 et 118-5**

Lot de 3 tessons dont un bord à lèvre mouluré en céramique onctueuse (terrine ?). Datation : XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 118-2**

Mobilier insuffisant : 1 tesson épais de fon plat à pâte beige. Datation : médiévale, sans précision possible.

**Fait 118-4**

Lot de 12 tessons, dont l'essentiel en céramique onctueuse (panse). Datation proposée : médiévale, sans précision possible.

**Fait 118-7**

Lot de 6 tessons, dont un bord de terrine ou marmite à lèvre oblique en céramique onctueuse (fig. 26). Datation proposée : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 118-10**

Mobilier insuffisant : 1 tesson en céramique onctueuse. Datation : médiévale.

Le sondage 1 us 4 de ce même fait a livré 6 tessons d'un même individu à embouchure ouverte définie par une lèvre en collerette oblique (fig. 26). Datation proposée : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

L'us 7 renferme 2 tessons en céramique onctueuse dont un bord à large lèvre en méplat en usage dans la même période chronologique.

**Fait 123-2**

Lot de 5 tessons de récipients en céramique dont deux bords de pots à cuire à pâte claire et lèvre en méplat horizontal (fig. 26). Datation proposée : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 123-4**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de facture médiévale.

**Fait 123-8**

Lot de 3 tessons de panse d'un récipient en céramique onctueuse. Datation : médiévale.

**Fait 124-2**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de facture médiévale.

**Tr. 126**

Mobilier insuffisant : 3 tessons de panse de facture médiévale.

**Tr. 129**

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse de facture médiévale (céramique onctueuse).

**Tr. 134 (sur 134-1)**

Lot de 5 tessons de céramique, de facture médiévale par l'aspect des pâtes.

**Fait 134-8**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de facture médiévale (haut Moyen Âge ?).

**Fait 134-15**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de facture médiévale.

**Fait 134-17**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse de facture médiévale. (fond).

**Fait 134-21**

Lot de 3 tessons associant 2 fragments de panse en céramique onctueuse avec un bord de plat à lèvre éversée à l'horizontale en pâte claire riche en quartz et mica (fig. 26). Datation proposée : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 135-2**

Mobilier insuffisant : 3 tessons de panse de facture médiévale.

**Tr. 140**

Mobilier insuffisant : 3 éclats d'un récipient à pâte claire, de facture médiévale.

**Fait 145-1**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de panse indéterminée (protohistoire ?).

**Fait 145-9**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de fond de récipient antique par l'aspect de la pâte.

**Fait 145-11 – us8**

Lot de 19 tessons présentant tous une pâte identique de couleur beige-orange à surface brun clair et texture riche en quartz et mica. Le seul individu identifié présente un bord épais en léger bourrelet par rapport au départ de panse vertical. La hauteur conservée est insuffisante pour en préciser la forme initiale. Datation : Moyen Âge, sans précision possible.

**Fait 149-1**

Mobilier insuffisant : 1 tesson de bord à lèvre verticale arrondie. Datation proposée : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

**Fait 149-2**

Mobilier insuffisant : 2 tessons de panse de facture médiévale.

**II.8.3 Informations du mobilier**

Au terme de cette classification des lots céramiques, ils peuvent être nettement classés en plusieurs groupes selon leur rattachement chronologique. Leur report de localisation sur le plan des tranchées confirme leur association aux ensembles structurés mis au jour.

Les tranchées 35, 36 et 145 ont livré des éléments antiques montrant l'existence d'une occupation plutôt calée au début de l'Antiquité, avec des éléments épars qui se retrouvent au niveau des tranchées 47, 57, 63, 68 et 106.

Les tessons antiques recueillis dans les tranchées 99, 104 et 117 se trouvent mêlés à ceux des occupations postérieures de la période carolingienne et de bas Moyen Âge.

Les éléments dont la datation est avérée au cours du haut Moyen Âge se retrouvent principalement dans les tranchées 18, 25, 29 et 34, avec deux lots plus éloignés au nord ouest (tranchées 86 et 90).

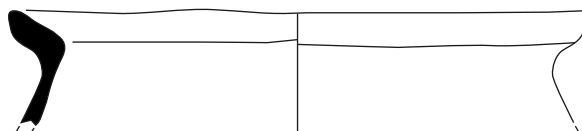
Si les tranchées 83 et 84 livrent quelques éléments attribuables à la période carolingienne, celle-ci se retrouve au niveau des structures découvertes dans les tranchées 99, 104, 117 montrant sans doute les débuts d'une installation qui perdure jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle, voire le début du 15<sup>e</sup> siècle (avec les tranchées 100, 105, 118, 123, 124 et 134).

D'un point de vue céramologique, malgré une conservation assez fragmentaire, le mobilier recueilli ici est marqué par les caractéristiques technologiques des productions finistériennes avec une prédominance des pâtes d'origine granitique riche en inclusions de mica. Les groupes techniques reflètent deux catégories principales. En effet, en plus des pâtes granitiques évoquées, une partie du corpus fait appel à une pâte riche en feldspath permettant de produire les vases connus sous l'appellation « céramique onctueuse ». Les formes présentes dans les deux groupes

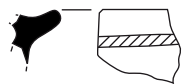
techniques montrent de grandes similitudes avec le vaisselier qui avait déjà pu être étudié sur la commune de Plouedern, lors de la fouille de 2008 (Labaune-Jean 2013, 208 et svtes). On y trouve de pots de cuisson à panse ovoïde et lèvre en courte collerette oblique et de grandes marmites ou terrines à panse cylindrique et lèvre moulurée.

Cette intervention de diagnostic permet de compléter le corpus du vaisselier en usage dans ce secteur géographique, notamment pour les périodes encore mal connues du haut Moyen Âge et de la transition avec le bas Moyen Âge.





F15-1



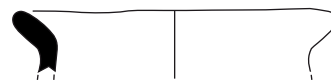
F18-3



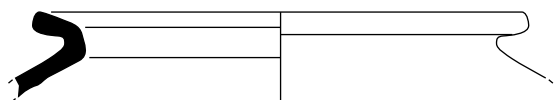
F18-4



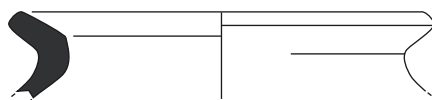
F18-4



F18-4



F25-2



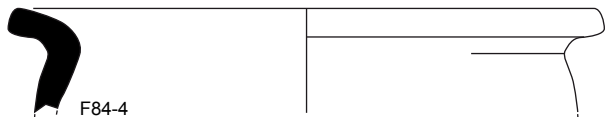
sur F34-1 et 34-2



F38-1



Tr. 39

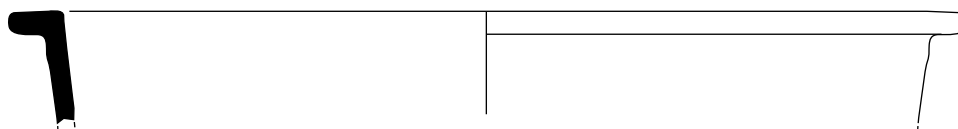
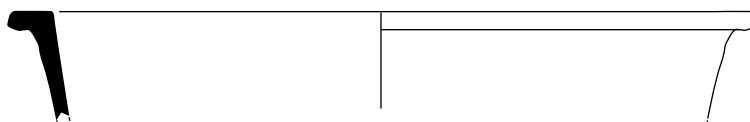
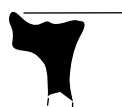
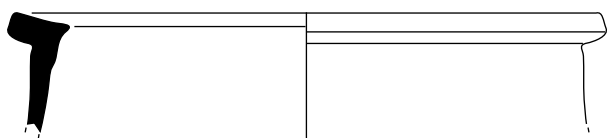


F84-4



F84-5

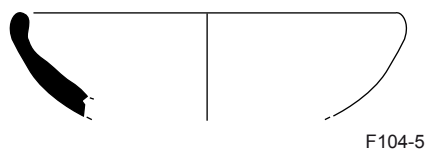
0 10 cm



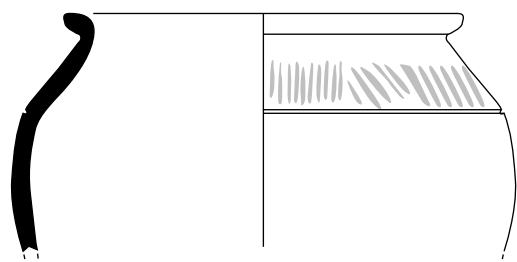
F99-4

0 10 cm

▲ Fig. 25 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). La céramique et médiévale © Françoise Labaune-Jean



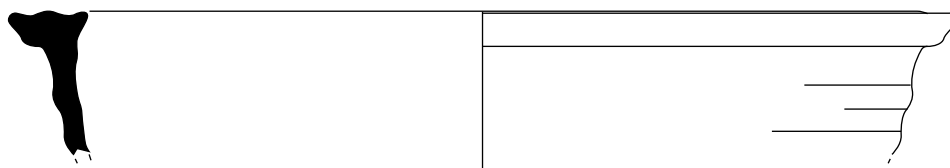
F104-5



F104-16



F104-14



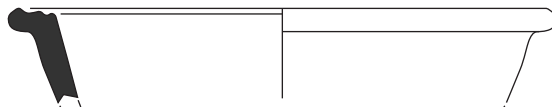
F104-11



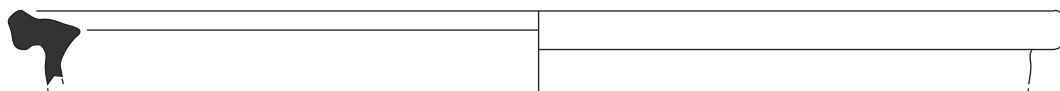
F117-4



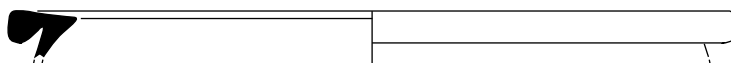
F118-7



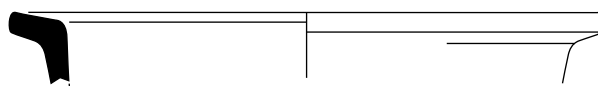
F118-10



F118-10 us7



F123-2



F134-21



▲ Fig. 26 Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest-Kerolland (29). La céramique antique et médiévale © Françoise Labaune-Jean





The image features three vertical, solid blue bars of equal height and width, positioned side-by-side. The text 'III. Conclusion' is centered horizontally across the middle of these bars.

### **III. Conclusion**

### III. SYNTHÈSE ET DISCUSSION

Les résultats du diagnostic archéologique révèlent l'existence de cinq phases d'occupations réparties sur deux secteurs de l'emprise prescrite. Le premier secteur (secteur 1) est localisé dans la partie méridionale de cette dernière, le second secteur (secteur 2) concerne la partie orientale. Les deux phases les plus anciennes appartiennent à la période protohistorique et couvrent la phase moyenne et finale de l'âge du Bronze. Elles sont localisées respectivement dans les secteurs 1 et 2. Les trois phases suivantes appartiennent à la période historique et concernent plus précisément la période antique, le haut Moyen Âge et la période médiévale. Les phases les plus anciennes ont été observées dans les deux secteurs. Quant à l'occupation médiévale elle est circonscrite au seul secteur 2.

L'implantation la plus ancienne est datée du Bronze moyen (1600 à 1325 av. J.-C.). Elle est matérialisée par une limite fossoyée interrompue d'environ 110 m de long, orientée selon un axe ouest-nord-ouest / est-sud-est. La nature de ces vestiges et du mobilier qui lui est associé incite à établir un lien chronologique, culturel et fonctionnel avec les systèmes fossoyés voisins de Plouedern *Leslouc'h*, situés à environ 800 m au nord-ouest de ce dernier<sup>1</sup>. Ces éléments témoignent très probablement d'une structuration d'un très large terroir. L'implantation du Bronze final (1325-800 av. J.-C.) se caractérise par une localisation très concentrée qui se limitait, dans le cadre de ce diagnostic, à une seule tranchée (tranchée 62). La nature des artefacts (céramiques et matériel de mouture) suppose l'existence à cet endroit d'un habitat. L'investigation concernant les structures a été fortement limitée par l'existence d'un horizon géologique apparemment sus-jacent aux quelques aménagements dégagés et qui comprenait à la fois deux céramiques en place et une quantité notable d'éléments céramiques épars. Cette petite implantation présente de nombreux intérêts scientifiques dans la mesure où elle appartient à une phase chronologique encore mal connue à l'échelle régionale et qu'elle s'inscrit dans le cadre d'un terroir qui fait l'objet d'une étude approfondie<sup>2</sup>. Dans cette perspective, cette implantation humaine représente un jalon important dans notre connaissance sur l'évolution des modalités d'exploitation de ce terroir au cours de la protohistoire.

---

<sup>1</sup> Blanchet, 2013

<sup>2</sup> Blanchet, 2013

La période antique est présente dans les deux secteurs et ne se caractérise apparemment que par des limites fossoyées datées du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècles. Plusieurs éléments nous incitent cependant à pondérer d'éventuelles présuppositions sur la présence exclusive de systèmes fossoyés ou de limites parcellaires antiques. Les deux secteurs concernés se caractérisent par des implantations ultérieures au cours du Moyen Âge. Il est possible que ces implantations, et ce plus particulièrement pour le secteur 2, aient occultés l'occupation antique. Nous observerons également que le rejet de mobilier mis au jour dans le secteur 1 et les éléments céramiques recueillis dans le secteur 2 représentent des indices en faveur d'une implantation antique dans l'environnement immédiat de la zone d'étude. Il nous faut rappeler ici la grande proximité de l'axe antique Carhaix-l'Aber Wrac'h via Landerneau et des deux indices d'occupations indiqués sur la figure 5. Les vestiges antiques mis au jour à Ploudaniel s'inscrivent dans la trame d'occupation dense et régulière qui caractérise cette période<sup>3</sup> et la nature de cette occupation reste à définir.

L'occupation du haut Moyen Âge du secteur 1 se caractérise essentiellement par des fosses comprenant des rejets de blocs brûlés et par des structures de combustion. La nature de cette implantation n'a pas pu être définie mais ce type de structure suppose l'existence à cet endroit d'une activité artisanale et se caractérise par une configuration ouverte, en bordure méridionale d'une limite fossoyée. L'occupation du secteur 2 est quant à elle perçue de manière très lacunaire en raison probablement de l'implantation médiévale ultérieure. Notons également l'existence d'un système fossoyé dans la partie nord-ouest de l'emprise. Ces éléments rendent compte, malgré leur caractère lacunaire, d'une exploitation intense du terroir au cours de cette période. Ils complètent les données de la fouille de Plouedern *Leslouc'h* qui indiquent la mise en place d'une structuration du paysage dès les VIII<sup>e</sup> – IX<sup>e</sup> siècles<sup>4</sup>. Les implantations de Ploudaniel, espacées d'environ 200 m, si elles sont contemporaines, indiqueraient une organisation au plan relativement lâche qui s'inscrit dans un terroir où préexiste une structuration antique. Dans une plus large perspective, il nous faut également mentionner la découverte à Plouedern *Leslouc'h* de structures circulaires probablement funéraires du haut Moyen Âge qui renvoient à des contextes culturels saxons ou anglo-saxons<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Poilpré, 2013, p. 324-327

<sup>4</sup> Blanchet, 2013

<sup>5</sup> Blanchet, 2013

L'occupation médiévale est localisée dans le secteur 2 et s'inscrit dans une fourchette chronologique qui comprend les X<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles. Elle se superpose à quelques rares vestiges antiques et alto-médiéval. L'implantation est délimitée par un enclos curviligne fossoyé estimé à 6000 m<sup>2</sup> au minimum. Le plan de cette limite présente une façade occidentale rectiligne qui se caractérise par des fossés plus larges et que nous interprétons volontiers comme la façade d'entrée. Ce tronçon reprend partiellement le tracé et l'orientation de deux fossés antiques. L'espace interne semble être pourvu de partitions internes matérialisées par des limites fossoyées. Un bâtiment sur fondations de pierres (bâtiment 1) est disposé au fond de l'enclos, face à la façade d'entrée envisagée. La datation de ce bâtiment n'est pas établie mais ce type de construction ainsi que sa disposition et son orientation sont en cohérence avec la configuration de l'implantation médiévale. L'espace interne est également occupé par quelques fosses ainsi que par deux radiers de pierre à plan quadrangulaire pour l'un (aménagement 2) et à plan ovalaire pour l'autre (aménagement 3). La datation de ces deux aménagements n'est pas établie.

Il est important de replacer cette occupation dans un contexte plus large qui se distingue par une forte densité d'implantation. Nous pouvons citer en premier lieu la motte féodale voisine de *Leslouc'h* à Plouedern, située à environ 400 m à l'est. Cet ouvrage défensif présente la particularité de recouvrir un bâtiment en pierre préexistant et édifié vraisemblablement au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> s. Ces aménagements se situaient hors emprise de l'opération archéologique menée par S. Blanchet mais ils ont fait l'objet d'une étude approfondie qui suggère fortement l'existence d'une résidence aristocratique antérieure à l'édification de la motte<sup>6</sup>. Il faut également mentionner le système fossoyé et les deux constructions médiévales, de probables bâtiments agricoles en lien avec la motte féodale, qui ont été mis au jour et étudiés dans le cadre de l'opération archéologique de 2008<sup>7</sup>.

Nous précisons ici que la motte féodale de *Leslouc'h* a fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui a suivi l'opération de Ploudaniel *Le Rest-Kerolland*. Ces deux opérations concernant deux communes distinctes ont fait l'objet de prescriptions distinctes finalisées chacune par un rapport final d'opération respectif. En raison de contraintes chronologiques, il n'a pas été possible de réaliser les deux rapports de manière conjointe. Les données encore non exploitées de l'opération de

---

<sup>6</sup> Poilpré, 2013, p. 333-343

<sup>7</sup> Blanchet, 2013 p. 234-309



diagnostic archéologique de Plouedern *Leslouc'h* n'ont pas pu être mises en lien avec celles du présent rapport.

Autrement, à plus large échelle, le terroir est marqué par un regroupement important d'ouvrages médiévaux : l'enceinte carrée de Lezéon (fig. 5, n° 6), l'enceinte circulaire de Penfrat Bihan (fig. 5, n° 8) et l'enceinte, la motte et la maison forte de Penhoat Braz (ou Les Granges) (fig. 5, n° 12).

L'occupation médiévale de Ploudaniel s'inscrit donc dans un contexte de pouvoir féodal de plus en plus prégnant. Son étude participerait ainsi à la compréhension de cette évolution.

Les différentes phases d'occupations observées lors de ce diagnostic archéologique illustrent les différentes modalités d'exploitation d'un terroir depuis le Bronze moyen jusqu'à la période médiévale. Elles constituent des éléments complémentaires à l'étude de ce terroir, entamée avec l'investigation archéologique de 2008, et qui a pu mettre en évidence notamment l'importance de la topographie des lieux. Au regard des connaissances parfois inédites acquises par le biais de cette étude, l'importance des données recueillies lors de cette opération de diagnostic archéologique annoncent ainsi des perspectives prometteuses d'études et de connaissances complémentaires et approfondies. Elles sont à la mesure des projets qui les menacent et ne pourront être acquises que par le biais de fouilles exhaustives.

## IV. Bibliographie

### Générale

**Blanchet, 2013** : BLANCHET (S.) (dir.) – *Plouedern, Leslouch (Finistère). Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen Âge*, rapport final d'opération de fouille, Cesson sévigné, Inrap Bretagne, 2013, 470 p.

**Blanchet, Poilpré, 2013** : BLANCHET (S.) (dir.), POILPRE (P.) – Synthèse et discussion *In Plouedern, Leslouch (Finistère). Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen Âge*, rapport final d'opération de fouille, Cesson sévigné, Inrap Bretagne, 2013, 470 p.

**Carré et al., 2011** : CARRE (F.), ZAOUR (N.), ADRIAN (Y.-M.) – Habitat *In* CARRE (F.) (dir.) – *L'archéologie en Haute-Normandie, Bilan des connaissances – Tome 1. Le haut Moyen Âge*, Mont-Saint-Aignan : Publication des Universités de Rouen et du Havre, 2011, p. 29-88.

**Guérin, 2012** : GUERIN (F.) – L'organisation spatiale des établissements ruraux du Moyen Âge *In* VALAIS (A.) (dir.) – *L'habitat rural au Moyen-Âge dans le nord-ouest de la France*, coll. Archéologie & Culture : Presses Universitaires de Rennes, 2012, Tome 1, p. 19-84

**Poilpré, 2013** : POILPRE (P.) – Analyse des interactions entre les occupations de Leslouch'h et leurs Milieu *In* BLANCHET (S.) (dir.) – *Plouedern, Leslouch (Finistère). Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen Âge*, rapport final d'opération de fouille, Cesson sévigné, Inrap Bretagne, 2013, pp. 310-351.

**Peytremann, 2003** : PEYTREMANN (E.), 2003 – *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du VI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> s.*, Saint-Germain-en-Laye, Mémoire de l'association française d'archéologie mérovingienne, XIII, 2003, 2 vol., 453 et 442 p.

**Roy, 2011** : ROY (E.), 2011, *Lannion, Côtes d'Armor, lieu-dit «Penn An Alé». Découverte d'une vaste zone d'occupation datée du Bronze Moyen, à Lannion dans les Côtes d'Armor*, rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Cesson sévigné, Inrap Bretagne, 2011, 126 p.

### Etudes du mobilier archéologique

#### Période protohistoriques

**Besse 1996** : BESSE (M.) – *Le Campaniforme en France : Analyse de la céramique d'accompagnement*. Oxford, B.A.R. S635, 1 vol.

**Blanchet et al. 2013** : BLANCHET (S.), HAMON (C.), HENAFF (X.), LABAUNE-JEAN (F.), LE BOULANGER (F.), NICOLAS (T.), POILPRE (P.), SEIGNAC (H.), VISSAC (C.) – *Plouédern (Finistère), Leslouch'h. Une longue occupation de la Protohistoire au Moyen-âge*. Rapport final d'Opération, Inrap Grand-Ouest, 1 vol.

**Maitay 2010** : MAITAY (C.) – *Les céramiques peintes préceltiques : la peinture sur vases aux âges des métaux dans l'ouest de la France*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes (coll. « Archéologie et culture »), 1 vol.

#### Période historiques

**Labauune-Jean 2013** : LABAUNE-JEAN (FR.) – « Etude de la céramique du Moyen Âge », in Blanchet (S.) dir. – *Plouedern (Finistère) – Leslouch'h. Une longue occupation de la protohistoire au Moyen Âge*, Rennes : Inrap Grand Ouest, 2013, 268-302.

## Listing des figures

- Fig. 1** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Localisation de l'emprise du diagnostic
- Fig. 2** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Emprise prescrite du diagnostic archéologique et mention des parcelles cadastrales concernées © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 3** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Le site dans son contexte topographique et hydrographique (d'après <http://www.geoportail.gouv.fr>) © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 4** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Localisation du site dans son contexte géologique (d'après <http://infoterre.brgm.fr>) © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 5** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. L'environnement archéologique du site (d'après <http://atlas.patrimoines.culture.fr>, IGN, Lorho Thierry) © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 6** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Informations sur les sites ou indices de sites de la fig. 5 (d'après <http://atlas.patrimoines.culture.fr>, IGN, Lorho Thierry et <http://www.culture.fr>) © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 7** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Les contraintes techniques © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 8** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Report des vestiges découverts sur le cadastre napoléonien (Section E2 de Saint-Eloi) (d'après <http://www.archives-finistere.fr>) © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 9** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Mise en évidence des secteurs envisagés et localisation des mobiliers © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 10** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Le réseau fossoyé du Bronze moyen © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 11** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Les systèmes fossoyés du Bronze moyen de Leslouc'h et de Ploudaniel dans leur contexte topographique © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 12** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Les vestiges mis au jour dans la tranchée 62 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 13** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Echantillonnage de structures environnantes à la tranchée 62 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 14** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. La céramique protohistorique © Xavier Henaff
- Fig. 15** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. La céramique protohistorique © Xavier Henaff
- Fig. 16** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Les vestiges antiques du secteur 1 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 17** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, *Le Rest, Kerolland (29)*. Les vestiges antiques du secteur 2 © Serge Mentele, Inrap

- Fig. 18** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Les vestiges du haut Moyen Âge du secteur 1 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 19** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Les vestiges du haut Moyen Âge du le secteur 2 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 20** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Réseau fossoyé du haut Moyen Âge dans le secteur nord-ouest de l'emprise © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 21** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Les vestiges médiévaux du secteur 2 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 22** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Les bâtiments © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 23** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Le bâtiment 1 © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 24** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). Un réseau fossoyé indéterminé © Serge Mentele, Inrap
- Fig. 25** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). La céramique et médiévale © Françoise Labaune-Jean
- Fig. 26** Diagnostic archéologique de Ploudaniel, Le Rest, Kerolland (29). La céramique antique et médiévale © Françoise Labaune-Jean

## Listing des photographies

- Photo 1** fossé 23-3, coupe ouest. En paroi méridionale, un tracé antérieur possible © Olivier Morin, Inrap
- Photo 2** fossé 29-3 et mis en évidence du rejet de mobilier céramique © Olivier Morin, Inrap
- Photo 3** fossé 92-1 et mis en évidence du rejet de mobilier céramique © Valérie Legall, Inrap
- Photo 4** tranchées 145, 149 et 29, vue générale. Recoupement du fossé du bronze moyen (F 29-3) par un fossé médiéval (f 149-1) et des structures d'époque indéterminée © Serge Mentele, Inrap
- Photo 5** fossé F 146-1, coupe nord-est © Eric Nicolas, Inrap
- Photo 6** vue zénithale de la tranchée 62 © Serge Mentele, Redressement et assemblage : Emeline Le Goff, Inrap
- Photo 7** tranchée 62, le dépôt céramique F 62-2 et son creusement © Olivier Morin, Inrap
- Photo 8** tranchée 62, le dépôt céramique F 62-7 dans l'us 6 et le substratum sous-jacent © Serge Mentele, Inrap
- Photo 9** tranchée 62, F 62-3 et F 62-14 © Eric Nicolas, Inrap
- Photo 10** tranchée 36, F 36-2 et F 36-5, coupe ouest. Vue de l'extrémité de F 63-5 © Serge Mentele, Inrap
- Photo 11** tranchée 104, F 104-5 et F 104-16 partiellement repris par F 104 15 et vue générale des réseaux fossoyés de la tranchée 104 © Stéphanie Le Berre, Inrap
- Photo 12** tranchée 31, F 31-2 coupé partiellement par F 31-3 © Serge Mentele, Inrap
- Photo 13** F 98-2, vue vers le sud-ouest. Au premier plan, le long de la paroi nord-est l'alignement de petits blocs émergents © Serge Mentele, Inrap
- Photo 14** F 98-10 et F 98-13, vue vers le nord-est © Serge Mentele, Inrap
- Photo 15** tranchée 104, les fossés antiques F 104-5 et F 104-16 partiellement repris par le fossé médiéval F 104-15 © Serge Mentele, Inrap
- Photo 16** tranchée 118. F 118-7, F 118-8 et F 118-10, façade nord de l'enclos médiéval © Olivier Morin, Inrap
- Photo 17** tranchée 118. L'angle des façades nord et ouest au premier décapage © Serge Mentele, Inrap
- Photo 18** tranchée 104. Le radier F 104-4, vue vers le nord-est © Serge Mentele, Inrap



# **V. Annexes**

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
1	0,85	néant								
2-1	0,53	fossé	0,9				L. A. brun moyen et poches organiques humifère			
2-2	0,43	fosse	0,9				L. A. brun moyen et rare CB			
3	0,6								1 chablis	
4	0,64								3 chablis	
5	0,6								2 chablis	
6-1	0,8				0,5		L. A. brun moyen avec couronne arène granitique et poche centrale sombre de 0,20 m de diam.		3 chablis	
7	0,6								2 chablis	
8	0,6	néant								
9-1	0,62	TP ?	0,5	0,6			L. A. brun moyen			
9-2	0,62	TP ?	0,5	0,7			L. A. brun moyen			
9-3	0,62	fosse ?					L. A. brun sombre			
10-1	0,5	fossé	0,93				Limons argileux brun sombre humifère et poches de L. A. brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
10-2	0,5	fossé	0,55				L. A. brun sombre humifère et poches de L. A. brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
10-3	0,5	cave à pommier	1,4	1,9			L. A. brun sombre mélangé à L. A. brun clair			
11	0,6	néant								
12-1	0,57	TP ?	0,37	0,56			L. A. brun moyen			
13-1	0,6	fossé	0,65				Limons argileux brun sombre humifère et poches de L. A. brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
13-2	0,6	fossé	0,74				Limons argileux brun sombre humifère et poches de L. A. brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
14	0,6								2 chablis	
14-1	0,6	indéterminé	0,5	0,67			zone centrale L. A. brun moyen et rares poches humifères et couronne de L. A. brun clair oxydé			
14-2	0,6	indéterminé	1,7	2			L. A. brun moyen avec petits blocs de granit et arène granitique			



n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
14-3	0,6	indéterminé					L. A. brun moyen		1 chablis	
15	0,74									
15-1	0,74	chablis					L. A. Brun sombre et rare CB	IXè-Xè s.	initialement vu comme une éventuelle fosse. Céramique	
15-2	0,74	indéterminé		2,8			L. A. brun moyen			
16	0,63								1 chablis	
16-1	0,63	fossé	0,65				L. A. brun moyen			
16-2	0,63	TP	0,44	0,65			L. A. brun moyen			
16-3	0,63	indéterminé	0,7				L. A. brun moyen			
17	0,65								2 chablis	
18-1	0,66	fosse	0,6	0,95			L. A. brun moyen et rare CB		in chablis	
18-2	0,66	TP ?			0,6		L. A. brun sombre et rare CB			
18-3	0,66	fosse	0,7	0,9			L. A. brun moyen avec blocs de granit	Moyen-Âge	1 frag. Meule et céramique	
18-4	0,66	fosse	0,74	1,7			L. A. brun moyen avec blocs de granit	VIIè-VIIIè s.	céramique et 1 scorie	fig. 18
18-5	0,66	fossé, tranchée	0,6 à 0,93	3,5			L. A. brun moyen à brun sombre			
18-6	0,66	fossé, tranchée ?	0,57				L. A. brun moyen à brun sombre			
18-7	0,66	indéterminé	0,3				L. A. brun moyen			
18-8	0,66	fossé	0,35				L. A. brun sombre			
18-9	0,66	tranchée ; fossé interrompu ?	0,2	1,5			L. A. brun sombre			
18-10	0,66	fossé	0,6				L. A. brun sombre			
18-11	0,66	TP ?			0,5		L. A. brun moyen			
19-1	0,46 à 0,66	indéterminé					arène et petits blocs de granit			
19-2	0,46 à 0,66	fossé	0,8				L. A. brun moyen			
19-3	0,46 à 0,66	chablis	0,7	1,7			L. A. brun sombre humifère		recouvert partiellement par F 19-1	
19-4	0,46 à 0,66	indéterminé	1,72 à 2,2	5,6			L. A. brun moyen à brun sombre			
20-1	0,55	fossé					L. A. brun moyen à brun sombre			
20-2	0,55	fossé	0,3				L. A. brun moyen à brun sombre			
21-1	0,5	TP	0,45	0,55			L. A. brun moyen			
21-2	0,5	TP ?					L. A. brun moyen et rare CB			
21-3	0,5	fosse ?		2,3			L. A. brun moyen et rare CB			
22-1	0,5 à 0,7	fossé	0,4				L. A. brun moyen avec poches de L. A. brun clair			
22-2	0,5 à 0,7	fossé	0,32				L. A. brun moyen, poches oxydées et rare CB			

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
22-3	0,5 à 0,7	fossé	0,46			0,22	L. A. brun moyen et rare CB			
22-4	0,5 à 0,7	fosse	1,25	2			L. A. brun moyen			
23-1	0,64	fossé	1,1				Limons argileux brun sombre humifère et poches de L. A. brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
23-2	0,64	fossé	1				Limons argileux brun sombre humifère et poches de L. A. brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
23-3	0,64	fossé	0,5 à 0,75				L. A. brun moyen et rare CB			fig. 10
23-4	0,64	fossé	0,85 à 1,2				L. A. brun moyen à brun sombre		postérieur à F 23-3	
23-5	0,64	fossé	0,28 à 0,36				L. A. brun moyen à brun sombre		en lien probable avec F 23-4	
23-6	0,64	TP			0,4		L. A. brun moyen			
23-7	0,64	TP	0,45	0,65			L. A. brun moyen à brun sombre et rare CB			
24-1	0,6	fossé	0,7				L. A. brun moyen et rare CB	Moyen-Âge	céramique	
24-2	0,6	fosse					L. A. brun moyen			
24-3	0,6	indéterminé	0,6				L. A. brun sombre humifère			
24-4	0,6	fossé	0,46				L. A. brun moyen, rare CB et rejets petits blocs granit brûlés			
25-1	0,42	fosse	2,5	6			L. A. brun moyen et blocs de granit			
25-2	0,42	structure de combustion			1		sole rubéfiée et couche charbonneuse	fin VIIIè-Xè s.		
25-3	0,42	fosse	0,6	1,2			L. A. brun moyen et rare CB	VIIIè-Xè s.	céramique	
25-4	0,42	fosse	1,4				L. A. brun moyen			
25-5	0,42	TP			0,3		L. A. brun moyen et rare CB			
25-6	0,42	unité stratigraphique autour de 25-7						Moyen-Âge		
25-7	0,42	structure de combustion			0,9		rubéfaction			
25-8	0,42			1,4			L. A. brun moyen et rare CB			
26-1	0,44	indéterminé					L. A. brun moyen moucheté brun clair			
26-2	0,44	fosse	0,42	0,92			L. A. brun moyen			
26-3	0,44	TP ?	0,4	0,6			L. A. brun sombre		2 chablis	
27	0,47									
28-1	0,4	fossé	0,7				L. A. brun moyen			

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
28-2	0,4	fossé	1,2				L. A. brun moyen		1 céramique et un silex	
28-3	0,4	chablis ?					Arène et L. A. brun moyen			
29-1	0,4	fosse					L. A. brun moyen et rares petits blocs de granit			
29-2	0,4	fossé	1,4				L. A. brun moyen			
29-3	0,4	fossé	0,9				L. A. brun moyen et rare CB	Bronze Moyen	céramique	fig. 10
29-4	0,4	TP			0,5		L. A. brun moyen et calages blocs			
29-5	0,4	fossé	0,7 à 1,1				L. A. brun moyen			
29-6	0,4	fosse TP	0,54	0,7			L. A. brun clair à brun moyen			
29-7	0,4	fosse TP	0,7	0,85			L. A. brun sombre et quelques CB			
29-8	0,4	fosse TP			0,76		L. A. brun moyen	Indéterminé	1 céramique	
29-9	0,4	fosse ?	0,8	1,3			L. A. brun sombre humifère			
29-10	0,4	fossé	0,9				L. A. brun moyen et rare CB		continuité probable de F 29-3	
29-11	0,4	indéterminé					L. A. brun sombre	Moyen-Âge		
30-1	0,66	fosse TP	0,57				L. A. brun moyen			
30-2	0,66	fossé	0,7				L. A. brun sombre humifère		correspondance avec les limites napoléoniennes	
30-3	0,66	fossé	0,5				L. A. brun sombre humifère		correspondance avec les limites napoléoniennes	
31-1	0,62	indéterminé	1,1				L. A. brun sombre et quelques CB			
31-2	0,62	fossé	0,5				L. A. brun moyen			
31-3	0,62	fossé	1,1				L. A. brun sombre	Moyen-Âge		fig. 18
31-4	0,62	TP			0,3		L. A. brun sombre			
31-5	0,62	fosse	1				L. A. brun moyen mélangé à L. A. brun clair		antérieur à F 31-3	
32	0,6	néant								
33-1	0,57	indéterminé					L. A. brun moyen et blocs de granit			
33-2	0,57	fosse ?			0,7		L. A. brun moyen		pas de chrono relative visible avec F 33-3	
33-3	0,57	fossé	1,5				L. A. brun moyen mélangé à L. A. brun clair	antique ?	coupé par F 33-4	
33-4	0,57	fossé	1,2				L. A. brun sombre, rares CB		frag. Tuiles	

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
33-5	0,57	fossé					L. A. brun moyen et concentration de petits blocs de granit		céramique	
33-6	0,57	unité stratigraphique					L. A. brun moyen	Moyen-Âge possible	céramique	
33-7	0,57	fossé	0,6				L. A. brun sombre humifère			
33-8	0,57	fosse			1,2		L. A. brun sombre humifère			
33-9	0,57	fossé	0,5				trace fugace			
34-1	0,6	fossé					L. A. brun sombre et petits blocs de granit		correspondance avec les limites napoléoniennes	
34-2	0,6	fossé					L. A. brun moyen		coupé par F 34-1	
34-3	0,6	TP			0,45		L. A. brun sombre			
35-1	0,5	fossé	0,5				L. A. brun sombre moucheté brun clair			
35-2	0,5	fossé	0,3				L. A. brun sombre moucheté brun clair			
35-3	0,5	TP ?			0,5		L. A. brun moyen			
35-4	0,5	TP			0,5		L. A. brun moyen		1 frag. Tuile	
35-5	0,5	fosse			0,8		L. A. brun moyen		légère rubéfaction en paroi	
35-6	0,5	structure de combustion			1		L. A. brun sombre charbonneux			
35-7	0,5	fosse TP	0,43	0,7			L. A. brun moyen			
36-1	0,47	fossé	0,55				L. A. brun sombre	Bronze final	coupé par F 36-1 / F 36-5	
36-2	0,47	fossé					L. A. brun moyen	1er s. ap. J.-C.		fig. 16
36-3	0,47	fosse TP	0,44	0,8			L. A. brun sombre			
36-4	0,47	fosse TP			0,65		L. A. brun sombre			
36-5	0,47	fosse					L. A. brun moyen	1er-IIè s. ap. J.-C.	coupe F 36-2	fig. 16
36-6	0,47	fossé	0,4				L. A. brun sombre		équivalent à F 36-1, coupé par F 36-2 / F 36-5	
37	0,44	néant								
38-1	0,7	fossé	1,05				L. A. brun clair à brun moyen	Antique/nMA		fig. 16
38-2	0,7	fossé	1,2				L. A. brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
38-3	0,7	fossé	0,45				L. A. brun sombre moucheté brun clair		correspondance avec les limites napoléoniennes	
39-1	0,55	indéterminé					L. A. brun moyen et poches d'arènes granitique			
39-2	0,55	fossé	0,44				L. A. brun moyen			
39-3	0,5	fossé					L. A. brun clair à brun moyen	Antique/nMA	correspondance avec F 38-1	
40	0,6								1 chablis	

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
41	0,7								2 chablis	
42-1	0,75	fosse TP					L.A. brun moyen			
42-2	0,68	fossé	1,1				L.A. brun moyen à brun sombre			
43	0,7								3 chablis	
44	0,6								3 chablis	
45	0,83	néant								
46	0,45								1 chablis	
47-1	0,42	fosse charbonneuse			1,2		L.A. charbonneux			
47-2	0,42	fossé	2,2				L.A. brun moyen	fin 1er s. av. J.-C. / 1er ap. J.-C.		
47-3	0,42	fosse charbonneuse			0,9		L.A. charbonneux			
47-4	0,42	fossé	1,6				L.A. brun sombre organique		correspondance avec les limites napoléoniennes	
48	0,6	néant								
49-1	0,5	fossé	0,65				L.A. brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
49-2	0,5	TP			0,64		L.A. brun sombre moucheté brun orangé			
49-3	0,5	TP			0,64		L.A. brun sombre moucheté brun orangé			
50	0,62								1 chablis	
51-1	0,67	fossé	1,2				L.A. brun clair			
51-2	0,67	indéterminé		4,7			L.A. brun moyen			
51-3	0,67	fosse					L.A. brun sombre	moderne	ossements fauniques bien conservés	
51-4	0,67	fossé	1,15				L.A. brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
52-1	0,5	indéterminé		4,2			L.A. brun moyen			
52-2	0,5	TP			0,6		L.A. brun moyen			
53-1	0,62	fossé	1,4			0,6	L.A. brun sombre moucheté brun clair			fig. 13
53-2	0,62	ornières					Comblement induré oxydé			fig. 13
53-3	0,62	chemin	3			0,15				fig. 13
53-4	0,62	fossé				0,62			coupé par F 53-1	fig. 13
54	0,54								2 chablis	
55	0,6								2 chablis	
56	0,55								2 chablis	
57-1	0,4	fossé	0,75				L.A. brun moyen à brun sombre	fin 1er s. av. J.-C. / 1er ap. J.-C.	1 amphore	

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
57-2	0,4	TP			0,55		L.A. brun moyen à brun sombre			
57-3	0,4	fosse ?	1,7				L.A. brun moyen		3 chablis	
58	0,65								1 chablis	
59									correspondance avec les limites napoléoniennes	
59-1	0,66	fossé	1,45				L.A. brun sombre organique		correspondance avec les limites napoléoniennes	
59-2	0,66	fossé	3,4				L.A. brun moyen à brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
60									1 chablis	
60-1	0,8	fosse ?					L.A. brun orangé mélangé à du L.A. brun sombre			
61-1	0,6	fossé	0,88				L.A. brun sombre moucheté brun clair		correspondance avec F 53-1	
61-2	0,6	indéterminé					L.A. brun sombre			
61-3	0,6	fossé	0,93				L.A. brun sombre			
61-4	0,6	chemin ?							correspondance avec F 53-3	
62-1	0,56	labour							initialement interprété comme un fossé	
62-2	0,56	dépôt céramique in fosse			0,34	0,18	L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		fig. 12
62-3	0,56	TP			0,42	0,18	L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		fig. 12
62-4	0,56	fosse TP			0,58		L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		
62-5	0,56	TP			0,3		L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		
62-6	0,56	unité stratigraphique					L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		
62-7	0,56	dépôt céramique					L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		
62-8	0,56	annulé								
62-9	0,56	fosse			1,8		L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		
62-10	0,56	annulé								
62-11	0,56	TP			0,33		L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		
62-12	0,56	fossé	0,85				L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final	correspondance avec F 53-1 et F 61-4	
62-13	0,56	Indéterminé			0,6		L.A. brun moyen à brun sombre			
62-14	0,56	TP			0,42		L.A. brun moyen à brun sombre	Bronze final		fig. 12
63	0,84								1 chablis	
64	0,72	néant								
65-1	0,74	fossé	0,5				L.A. brun moyen		1 chablis	
66	0,58	néant	0,58							
67-1	0,55	fossé	1,1				L.A. brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
67-2	0,55	fossé	0,5				L.A. brun moyen		excroissance 1,70 X 2,10 m	

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
67-3	0,55	fossé	1,35				L.A. brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
67-4	0,55	fossé	0,4				L.A. brun moyen		interrompu	
67-5	0,55	fossé	0,4				L.A. brun moyen		interrompu	
68-1	0,63	chablis					L.A. brun sombre		initialement interprété comme un fossé	
68-2	0,63	fossé	0,7				L.A. brun moyen			
68-3	0,63	fosse TP	0,5	0,8			L.A. brun clair			
68-4	0,63	unité stratigraphique					L.A. brun sombre		au-dessus de F 68-1	
69-1	0,48	fossé	0,38				L.A. brun sombre		dans la continuité de F 53-1 et F 61-4	
69-2	0,48	fossé					L.A. brun moyen		limites très irrégulières	
69-3	0,48	fossé					L.A. brun moyen		limites très irrégulières. Equivalence ou continuité de F 69-2	
70	0,48	néant								
71	0,76	néant								
72-1	0,57	fossé ?								
72-2	0,57	fossé	0,8				L.A. brun sombre humifère		correspondance avec les limites napoléoniennes	
72-3	0,57	fossé	0,5				L.A. brun moyen			
73-1	0,55	fossé	0,35				L.A. brun moyen			
73-2	0,55	fossé	1,1				L.A. brun moyen	Mobilier insuffisant		
73-3	0,55	TP ?			0,65		L.A. brun moyen			
73-4	0,55	TP ?			0,3		L.A. brun moyen			
74-1	0,63	fosse			0,9		L.A. charbonneux			
75-1	0,6	TP ?	0,3	0,35			L.A. brun orangé			
75-2	0,6	TP ?	0,2	0,5			L.A. brun orangé			
75-3	0,6	TP ?			0,55		L.A. brun orangé			
75-4	0,6	annulé								
76	0,66	néant								
77	0,8	néant								
78-1	1,1	fossé	1,3				L.A. brun sombre	à partir du XIè s.	céramiques	
78-2	0,5	fossé	0,35				L.A. brun sombre		correspondance avec les limites napoléoniennes	
79-1	0,44	fossé	1				L.A. brun moyen	Mobilier insuffisant		
79-2	0,44	fosse			1		L.A. charbonneux			
80-1	0,55	remblais					L.A. brun sombre		fragment de schistes ardoisiers	

n° tranchee-n° structure	prof. tranchee (m)	nature de la structure	larg. (m)	long (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
80-2	0,55	fossé	1,4				L.A. brun sombre humifère			
80-3	0,55	fossé	0,5 à 0,8				L.A. brun moyen			
80-4	0,55	fosse	0,45	0,8			L.A. brun moyen			
81	0,65	néant								
82	0,7								1 chablis	
83-1	0,67	fossé	0,5 à 0,7				L.A. brun sombre	Moyen-Âge		
83-2	0,67	chablis						Xe-XIIIè s.	3 tessons céramique médiévale	
83-3	0,67	indéterminé					L.A. brun orangé à brun sombre			
83-4	0,67	TP ?			0,5		L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
84-1	0,5	fossé	0,7				L.A. brun sombre			
84-2	0,5	fosse ?			1,25		L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
84-3	0,5	fossé	0,5				L.A. brun moyen	Moyen-Âge		fig. 20
84-4	0,5	fossé	0,45				L.A. brun moyen	Xe-XIIIè s.		fig. 20
84-5	0,5	fossé	1				L.A. brun moyen	VIIè-VIIIè s.	coupe F 84-4	
84-6	0,5	fossé	0,6				L.A. brun moyen à brun clair			
85-1	0,6	fossé					L.A. brun moyen			
85-2	0,6	indéterminé					L.A. brun moyen	Mobilier insuffisant		
85-3	0,6	TP			0,5		L.A. brun sombre			
86-1	0,43	fossé	0,7				L.A. brun sombre			
86-2	0,43	fosse TP			0,6		L.A. brun moyen			
86-3	0,43	annulé								
87	0,66	néant								
88-1	0,58	chablis					L.A. brun moyen		initialement interprété comme un fossé	
88-2	0,58	chablis					L.A. brun moyen		initialement interprété comme un fossé	
88-3	0,58	TP			0,5		L.A. brun moyen			
88-4	0,58	TP			0,5		L.A. brun moyen			
88-5	0,58	fossé	0,5				L.A. brun moyen			
88-6	0,58	TP ?			0,4		L.A. brun moyen			
88-7	0,58	fossé	1,2				L.A. brun sombre			fig. 20
88-8	0,58	fossé	0,76				L.A. brun sombre			
88-9	0,58	fosse					L.A. brun sombre			
89	0,6	néant								
90-1	0,6	fosse TP			0,6		L.A. brun gris	haut Moyen-Âge	2 chablis	
91	0,7	fosse TP							1 chablis	



n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
92-1	0,6	TP			0,45		L.A. brun clair			
92-2	0,6	indéterminé					L.A. brun orangé		chablis ?	
92-3	0,6	fossé	1,44				L.A. brun sombre humifère			
92-4	0,6	TP			0,25		L.A. brun moyen			
92-5	0,6	indéterminé					L.A. brun moyen à brun sombre			
93-1	0,42	fossé	0,9				L.A. brun sombre			fig. 13
93-2	0,42	TP			0,35		L.A. brun sombre			fig. 13
93-3	0,42	indéterminé					L.A. brun sombre			
93-4	0,42	TP			0,5		L.A. brun moyen			fig. 13
93-5	0,42	fossé	0,72				L.A. brun sombre humifère			
93-6	0,42	fossé	1				L.A. brun sombre			fig. 13
93-7	0,42	fossé	1				L.A. brun sombre			
94-1	0,55	fossé	0,36				L.A. brun sombre moucheté brun clair			
95	0,8	néant								
96-1	0,58	Indéterminé			0,7		L.A. brun sombre			
96-2	0,58	fossé	1,1				L.A. brun sombre humifère			
96-3	0,58	fossé					L.A. brun sombre humifère			
96-4	0,58	TP			0,32		L.A. brun sombre			
96-5	0,58	Indéterminé	0,22	0,85			L.A. brun sombre			
97-1	0,38	fossé					L.A. brun moyen			
97-2	0,38	fossé	0,44 à 0,6				L.A. brun sombre			
97-3	0,38	fossé	0,4 à 0,5				L.A. brun sombre			
97-4	0,38	fossé	1,1 à 1,4				L.A. brun sombre	Protohistorique		
97-5	0,38	fossé	0,35				L.A. brun sombre			
97-6	0,38	chablis								
97-7	0,38	annulé								
97-8	0,38	fossé	0,3				L.A. brun sombre			
98-1	0,56	fossé	0,5				L.A. brun sombre			
98-2	0,56	indéterminé	5,2				L.A. brun sombre	VIIè-VIIIè s.	bâtiment excavé	
98-3	0,56	fosse	0,55	0,95			L.A. brun sombre			
98-4	0,56	fosse			0,55		L.A. brun moyen			
98-5	0,56	fosse			1,1		L.A. brun sombre			
98-6	0,56	fossé	0,5				L.A. brun sombre			
98-7	0,56	indéterminé					L.A. brun sombre			
98-8	0,56	fossé	1				L.A. brun moyen		coupé par F 98-2	

n° tranchee-n° structure	prof. tranchee (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
98-9	0,56	tranchee ?	0,26				L.A. brun moyen			
98-10	0,56	fosse	0,63	1,06			L.A. brun sombre	Moyen-Âge		
98-11	0,56	tranchee ?	0,26				L.A. brun moyen			
98-12	0,56	tranchee ?	0,26				L.A. brun moyen			
98-13	0,56	fosse	0,7	1,1			L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
99-1	0,53	indéterminé					L.A. brun moyen			
99-2	0,53	fossé	1,3				L.A. brun moyen			
99-3	0,53	fossé	1,6				L.A. brun moyen	Ier s. ap. J.-C. possible		
99-4	0,53	fossé	1,8				L.A. brun moyen	XIe-XIIIe s.		
99-5	0,53	fossé	0,4				L.A. brun moyen			
100-1	0,63	fossé	0,55				L.A. brun moyen à brun orangé			
100-2	0,63	indéterminé	5				L.A. brun moyen	bas Moyen-Âge		
100-3	0,63	indéterminé					L.A. brun moyen		excroissance de F 100-2	
100-4	0,63	fossé	0,8				L.A. brun sombre			
100-5	0,63	fosse	1,1	4,5			L.A. brun sombre	Moyen-Âge	I scorie	
100-6	0,63	fosse	2,55				L.A. brun moyen			
101-1	0,63	fossé	0,55				L.A. brun sombre		fossé curviligne	
101-2	0,63	fosse	1,65				L.A. brun moyen à brun orangé			
101-3	0,63	fossé	0,9				L.A. brun sombre	XIVe-XVè s.	une excroissance	
101-4	0,63	fossé	0,9				L.A. brun sombre humifère			
101-5	0,63	fossé	1,1				L.A. brun sombre			
102	0,65	néant								
103	0,85 à 1	néant								
104-1	0,62	fosse					L.A. brun sombre			
104-2	0,62	fosse	1,5	1,6			L.A. brun moyen			
104-3	0,62	fossé	0,55				L.A. brun moyen			
104-4	0,62	radier de pierres	3,3				L.A. brun sombre et cailloux, petits blocs de granite		largeur du radier 0,7 m	
104-5	0,62	fossé	1			0,5	L.A. brun moyen	Ier-IIè s. ap. J.-C.		fig. 17
104-6	0,62	fossé	1,4			0,3	L.A. brun clair			fig. 19 et 21
104-7	0,62	fossé	0,7			0,25	L.A. brun sombre	Moyen-Âge		fig. 19 et 21
104-8	0,62	fossé	1,76			0,42	L.A. brun sombre	Mobilier antique et médiéval		fig. 17
104-9	0,62	fossé	0,5				L.A. brun sombre	Antique		
104-10	0,62	fossé	1,9				L.A. brun sombre			

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long.(m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
104-11	0,62	fossé	1,6				L.A. brun sombre	XIVè-XVè s.		
104-12	0,62	fossé	0,9				L.A. brun sombre		continuité probable de F 104-5	
104-13	0,62	fossé				0,3	L.A. brun sombre		coupé par F 104-8	fig. 17
104-14	0,62	annulé						XIIIè-XIVè s.		
104-15	0,62	fossé	2,6			0,5	L.A. brun clair	IXè-Xè s.		fig. 19 et 21
104-16	0,62	fossé	1,3			0,94	L.A. brun moyen	fin IIè-IIIè s. ap. J. C.		fig. 17
104-17	0,62	fosse			1,2	0,3	L.A. brun clair		couche basale charbonneuse	fig. 19 et 21
105-1	0,43	fossé	0,95				L.A. brun moyen			
105-2	0,43	fossé ?	1,35				L.A. brun moyen et blocs de granit			
105-3	0,43	fossé	1,3				L.A. brun sombre	Mobilier antique et médiéval		
106-1	0,62	fossé	1				L.A. brun sombre			
107	0,7	néant								
108-1	0,94	fossé	1				L.A. brun sombre humifère			
108-2	0,94	fossé	0,8				L.A. brun moyen graveleux			
109	0,9								1 chablis	
110	0,92	néant								
111	0,75	néant								
112-1	0,7	fossé	0,6				L.A. brun clair à brun moyen			
112-2	0,7	ornières ? Sillons ?	0,4				L.A. brun sombre mélangé à L.A. brun clair			
112-3	0,7	ornières ? Sillons ?	0,4				L.A. brun sombre mélangé à L.A. brun clair			
112-4	0,7	fosse			1,5		L.A. brun orangé			
113-1	0,55	fossé	0,4				L.A. brun sombre humifère		correspondance avec les limites napoléoniennes	
113-2	0,55	fossé	0,8				L.A. brun sombre humifère		correspondance avec les limites napoléoniennes	
114-1	0,45	fossé	0,9				L.A. brun sombre humifère			
114-2	0,45	fossé	0,44 à 0,7				L.A. brun sombre			
114-3	0,45	fossé	0,5				L.A. brun moyen			
114-4	0,45	fosse			1		L.A. brun sombre			
114-5	0,45	TP			0,3		L.A. brun sombre			
115-1	0,6	fossé	0,7				L.A. brun moyen			

n° tranchee-n° structure	prof. tranchee (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
115-2	0,6	fossé	0,4				L.A. brun moyen			
115-3	0,6	fosse	1,5	1,65			L.A. brun sombre	Moyen-Âge		
115-4	0,6	fosse					L.A. brun sombre			
115-5	0,6	fosse			0,5		L.A. brun sombre			
115-6	0,6	radier de pierres			3,3		L.A. brun sombre et cailloux, petits blocs de granit			
115-7	0,6	fossé	0,7 à 1,1				L.A. brun sombre	Moyen-Âge		
116-1	0,58	fossé	0,65				L.A. brun sombre			
116-2	0,58	fossé	1,5				L.A. brun moyen			
116-3	0,58	fossé	0,45				L.A. brun sombre			
116-4	0,58	indéterminé					L.A. brun moyen avec fragment de plaquette de schiste			
117-1	0,4	indéterminé					L.A. brun moyen			
117-2	0,4	fosse	1,8				L.A. brun sombre			
117-3	0,4	fossé	1				L.A. brun sombre	Moyen-Âge		
117-4	0,4	fossé	0,65				L.A. brun moyen	Xè-XIIIè s.		
117-5	0,4	fosse	1	1,85			L.A. brun moyen et petits blocs de granit			
117-6	0,4	Indéterminé					L.A. brun moyen et petits blocs de granit			
118-1	0,55	fossé	0,35				L.A. brun moyen			
118-2	0,55	fossé	0,65				L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
118-3	0,55	fosse		1,3			L.A. brun moyen			
118-4	0,55	fossé	0,7				L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
118-5	0,55	fossé	0,4				L.A. brun moyen			
118-7	0,55	fossé	2,6			0,16 à 0,34	L.A. brun clair	XIIIè-XIVè s.		fig. 21
118-8	0,55	fosse ?					L.A. brun moyen			
118-9	0,55	fossé	0,82			0,34	L.A. brun sombre			fig. 21
118-10	0,55	fossé	1,5			0,74	L.A. brun sombre	XIIIè-XIVè s.		fig. 21
118-11	0,55	fossé	0,9				L.A. brun sombre			
119-1	0,55	fossé	0,33				L.A. brun moyen			
120	0,4	néant								
121	0,44	néant								
122	0,68	néant								
123-1	0,4	fossé	0,74				L.A. brun moyen			
123-2	0,4	indéterminé					L.A. brun moyen	XIIIè-XIVè s.		
123-3	0,4	fossé	0,35				L.A. brun moyen			

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
123-4	0,4	fossé	1,6				L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
123-5	0,4	cave à pommier ?	1,15				L.A. brun sombre humifère			
123-6	0,4	fosse			1,4		L.A. brun orangé			
123-7	0,4	fossé	0,57				L.A. brun moyen			
123-8	0,4	fossé	2			0,7	L.A. brun sombre	Moyen-Âge		fig. 21
123-9	0,4	fossé	1,2			1	L.A. brun moyen			fig. 21
123-10	0,4	fossé				0,5	L.A. brun moyen			fig. 21
124-1	0,5	cave à pommier ?					L.A. brun sombre humifère			
124-2	0,5	fosse			1,1		L.A. brun moyen	Moyen-Âge		
124-3	0,5	indéterminé					L.A. brun moyen à brun sombre avec poches humifères			
124-4	0,5	fosse			1,26		L.A. brun sombre			
124-5	0,5	TP			0,52		L.A. brun sombre			
124-6	0,5	cave à pommier ?	1,1				L.A. brun sombre humifère			
125-1	0,47	remblais terre arable					L.A. brun humifère			
125-2	0,76	fossé	1				L.A. brun moyen			
125-3	0,76	fossé	1,1				L.A. brun moyen			
125-4	0,76	fossé	0,55				L.A. brun moyen à brun orangé			
125-5	0,76	cave à pommier ?	1,1				L.A. brun sombre humifère			
126-1	0,6	fossé	0,7			0,22	L.A. brun moyen			fig. 24
126-2	0,6	fossé	0,4				L.A. brun moyen			
127-1	0,4	fossé	0,66				L.A. brun sombre humifère		correspondance avec les limites napoléoniennes	
128-1	0,5	fosse			2		L.A. brun moyen à brun orangé		poches de nodules rubéfiés	
129	0,6	néant								
130	0,64								1 chablis	
131-1	0,66	fossé	1,1				L.A. brun moyen			
132-1	0,7	fossé	1,2				L.A. brun orangé			
132-2	0,7	fossé	0,4				L.A. brun moyen		1 chablis	
133-1	0,5	fossé	2,3				L.A. brun moyen			
133-2	0,5	fossé	0,9				L.A. brun sombre humifère			
133-3	0,5	fossé	1				L.A. brun moyen			
133-4	0,5	fossé, ornières ?	0,4				L.A. brun moyen oxydé			
133-5	0,5	fossé	0,28				L.A. brun moyen			
134-1	0,55	tranchée de récupération ?					L.A. brun moyen avec quelques petits blocs de granit	Moyen-Âge		
134-2	0,55	rubéfaction			0,6				sur F 134-1	
134-3	0,55	TP ?			0,34		L.A. brun moyen			
134-4	0,55	TP ?			0,33		L.A. brun moyen			



n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long.(m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
143-1	0,42	fossé	1,45				L.A. brun moyen			
143-2	0,42	fossé	0,7				L.A. brun moyen			
143-3	0,42	fossé	0,32				L.A. brun moyen			
143-4	0,42	indéterminé					L.A. brun sombre			
143-5	0,42	fossé	1,1				L.A. brun moyen			
143-6	0,42	fossé	0,7				L.A. brun moyen			
143-7	0,42	fossé	0,5				L.A. brun moyen			
143-8	0,42	fosse	1,7				L.A. brun moyen			
143-9	0,42	fossé	0,45				L.A. brun moyen			
144	0,62								1 chablis	
145-1	0,4	fossé	0,9				L. A. brun moyen et rare CB	Mobilier insuffisant	équivalent à F 29-3 et F 29-10	
145-2	0,4	fossé	0,54				L. A. brun moyen			
145-3	0,4	Indéterminé	1,3	1,85			L.A. brun sombre charbonneux			
145-4	0,4	Indéterminé					L.A. brun moyen			
145-5	0,4	TP			0,4		L.A. brun moyen			
145-6	0,4	TP			0,5		L.A. brun moyen			
145-7	0,4	Indéterminé					L.A. brun sombre			
145-8	0,4	Indéterminé					L.A. brun sombre			
145-9	0,4	fossé	1,4				L.A. brun moyen	Antique	équivalent à F 28-2	
145-10	0,4	fossé	0,7				L.A. brun moyen		équivalent à F 28-1	
145-11	0,4	fossé	1,3			0,65	L.A. brun moyen	Moyen-Âge	équivalent à F 34-2	fig. 18
145-12	0,4	fossé	1,3			0,7			correspondance avec les limites napoléoniennes	fig. 18
145-13	0,4	fossé	1			0,38				
145-14	0,4	fossé	0,6			0,38			correspondance avec les limites napoléoniennes	
146-1	0,6	fossé	1,26			0,3	L.A. brun sombre	Bronze moyen ?		fig. 10
146-2	0,6	fossé	0,42			0,22	L.A. brun moyen			
147-1	0,55	indéterminé					L.A. brun orangé et L.A. brun sombre humifère		2 chablis	
147-2	0,55	fossé	0,35				L.A. brun moyen			
148-1	0,5	fossé	0,8				L.A. brun moyen			
148-2	0,5	fossé	1,7				L.A. brun moyen			
148-3	0,5	fossé	1,2				L.A. brun moyen			
148-4	0,5	fossé	0,4				L.A. brun moyen			
148-5	0,5	fossé	0,6				L.A. brun moyen			
149-1	0,5	fossé	1,2 à 1,4				L.A. brun moyen à brun orangé		équivalent à F 28-2 et F 145-9	

n° tranchée-n° structure	prof. tranchée (m)	nature de la structure	larg. (m)	long. (m)	diam. (m)	prof. (m)	comblement de surface	datation du mobilier associé	observations	figure
149-2	0,5	fossé	0,3				L.A. brun moyen à brun orangé	Moyen-Âge		
149-3	0,5	indéterminé					L.A. brun moyen à brun orangé			
149-4	0,5	fossé	0,7				L.A. brun moyen à brun orangé			
149-5	0,5	chablis ?					L.A. brun orangé			
149-6	0,5	fossé	0,9				L.A. brun moyen		coupe F 149-1	
150-1	0,65	fossé	0,7				L.A. brun moyen à brun orangé		équivalent à F 149-1 ; 2 chablis	
150-2	0,65	fossé	0,45				L.A. brun sombre			
151-1	0,6	fossé	0,9				L.A. brun sombre		continuité de F 47-4	



Tranchée	Structure	Sond. / US	Isolat		NMI	Poids (g)	Bord	Fond	Préhension	Décors	Nature	Datation
			terrain	NR								
12		décapage		1	1		1					Médiéval
29	3			20	1		1			3 languettes		Age du Bronze
36	1			3	2			1				Protohistoire
36				1	1		1			peinture rouge		Bronze final
62	1			2	1							Age du Bronze
62				1	1							Protohistoire
62	2			2	1		1			gobelet		Campaniforme
62				106	1		4	1	languette	cordon digité et/ou spatule		Age du Bronze
62	7			42	1			1				Age du Bronze
62	9			16			5	1		cordon digité		Age du Bronze
62				4	2					bouton ; peinture rouge		Bronze final
62	11			5	3		1			cordon digité		Age du Bronze
62	13			1	1		1				paroi fine	Néolithique ?
62				1	1				languette			Protohistoire
62				1	1				languette			Néolithique ?
62		décapage		2	2							Protohistoire
62				2	2				languette			Age du Bronze
62				1	1							Médiéval
62		US 6		26	7		2	2				Age du Bronze
97	4			2								Protohistoire
143	5			1	1							Protohistoire
				<b>240</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>6</b>				

Tr	Fait	U.S.	GR	HMA	BasMA	Mod.	Indét.	Total	datation proposée	Cag.
	15-1				35			35	IXe-Xe siècles probable	1
18	déblais				4			4	médiéval	1
	18-1				1			1	médiéval	1
	18-10				1			1	médiéval	1
	18-3				2			2	médiéval	1
	18-3	1			4			4	médiéval	1
	18-4			3	11			14	VIIe-VIIIe siècles et médiéval	1
	24-1				1			1	médiéval	1
	25-2				3			3	médiéval	1
	25-2	charb			6			6	fin VIIIe-Xe siècles	1
	25-3			29	2			31	fin VIIIe-Xe siècles	1
	25-6				17			17	médiéval	1
	29-11				1			1	Haut Moyen Age?	1
	29-3				39			39	insuffisant	1
	29-5				3			3	médiéval	1
	29-8						1	1	insuffisant	1
	31	3			1			1	médiéval	1
	33-6						1	1	insuffisant	1
	34-1 et 34-2	surf			5			5	IXe-Xe siècles ?	1
	34-2			2?				2	Haut Moyen Âge?	1
	34-2	empierrement			1			1	médiéval	1
	35-2				2			2	médiéval	1
	35-5								antiquité	1
	36-2	surf							antiquité	1
	36-2	surf	10					10	1er ap. JC	1
	36-5		22					22	à partir fin 1er ap. JC	1
	36-5	0 à 15cm	20					20	fin 1er - début IIe ap. J.-C.	1
	36-5	15					3	3	antiquité?	1
	36-5	surf	19				3	22	1er - IIe ap. J.-C.	1
	38-1		1					1	antiquité?	1
39					1			1	XIV-XVe siècles?	1
44	TV					1		1	médiéval ou moderne	1
	47-2		13					13	fin 1er av. / Déb. 1er ap. JC	1
	57-1		4					4	fin 1er av. / Déb. 1er ap. JC	1
63							2	2	antique? médiéval?	1
68									antiquité	1
	73-2						1	1	insuffisant	1
	78-1				10			10	à partir du XIe siècle	1
	79-1						3	3	insuffisant	1
	82	TV				3		3	moderne	1
	83-1				1			1	médiéval	1
	83-2				3			3	Xe-XIIIe siècles	1
	83-2				3			3	Xe-XIIIe siècles	1
	83-4				1			1	médiéval	1
	84-2				2			2	médiéval	1
	84-3	sd1 us1			2			2	médiéval	1
	84-4				37			37	X-XIIIe siècles	1
	84-4	sd2			3			3	médiéval	1
	84-5			5	5			10	mobilier hétérogène	1
	85-2							2	protohistoire ?	1
86				3				3	Haut Moyen Age	1
	90-1						1	1	insuffisant	1
	90-1			1				1	Haut Moyen Age?	1
	98-10				3			3	médiéval	1
	98-13				1			1	médiéval	1
	98-2				4			4	XIIIe-XIVe siècles	1
	99-3		5					5	1er ap. JC	1
	99-4		1	2	175			178	XI-XIIIe siècles	1

Tr	Fait	U.S.	GR	HMA	BasMA	Mod.	Indét.	Total	datation proposée	Cag.
	99-5								antiquité	1
	au dessus de 84-5				2			2	médiéval	1
	prox 18-3				2			2	médiéval	1
	sud 29-3				2			2	médiéval	1
	sur 98-2 et 98-3			1				1	Haut Moyen Age?	1
	100-2				6			6	médiéval	1
	100-5				1			1	médiéval	1
103					1			1	médiéval	1
	104-11				7			7	XIV-XVe siècles	1
	104-14				2			2	XIIIe-XIVe siècles	1
	104-15			3	5			8	à partir des IXe-Xe siècles	1
	104-19								antiquité	1
	104-5		1					1	Ier - IIe ap. J.-C.	1
	104-7				1			1	médiéval	1
	104-8		6		8			14	mobilier hétérogène	1
	104-9		1					1	antiquité?	1
	105-3		1		1			2	mobilier hétérogène	1
	106-16		8					8	fin IIe - IIIe ap. JC	1
111	TV				1			1	médiéval	1
	115-1				5			5	médiéval	1
	115-3				13			13	médiéval	1
	115-7				12			12	médiéval	1
	117-1								antiquité	1
	117-3				5			5	médiéval	1
	117-4				1			1	Xe-XIIe siècles	1
	118-10				1			1	médiéval	1
	118-10	7			2			2	XIIIe-XIVe siècles	1
	118-10	sd1 us4			6			6	XIIIe-XIVe siècles	1
	118-2				1			1	médiéval	1
	118-4				12			12	médiéval	1
	118-7				6			6	XIIIe-XIVe siècles	1
118	sur 118-2 et 118-5				3			3	XIIIe-XIVe siècles	1
	123-2				5			5	XIIIe-XIVe siècles	1
	123-4				1			1	médiéval	1
	123-8				3			3	médiéval	1
	124-2				1			1	médiéval	1
126					3			3	médiéval	1
129					2			2	médiéval	1
134	sur 134-1			3	2			5	médiéval	1
	134-15				1			1	médiéval	1
	134-17				1			1	médiéval	1
	134-21				3			3	médiéval	1
	134-8				1			1	médiéval	1
140					3			3	médiéval	1
	145-1						1	1	insuffisant	1
	145-10								antiquité	1
	145-11	8			19			19	médiéval	1
	145-13								antiquité	1
	145-9		1					1	antiquité	1
	149-1				1			1	XIIIe-XIVe siècles	1
	149-2				2			2	médiéval	1
total			113	50	544	4	16	731		

Fait (ou tr.)	complément	matériau	NR	NMI	usage	poids (g)	Cag.
					<i>lithique</i>		
tr.4		lithique	1	1	éclat silex	7	4
18	3	lithique	1	1	frag. de meule en granit ( <i>meta</i> )	2801	3
25	2	lithique	1	1	gros bloc de grès (broyon?)	5000	3
28	2	lithique	1	1	éclat silex	2,83	4
36	5	lithique	1	1	frag. roche fossile (usage indéf.)	106	3
62	1	lithique	2	2	galet et éclat silex	46	3
62	2	lithique	4	3	lot blocs granit avec usure et 1 micaschiste	3700	3
62	3	lithique	1	1	meule dormante granit	6500	3
62	6	lithique	1	1	molette granit	1629	3
62	6	lithique	2	2	galets (polis)	179	3
62	6	lithique	2	2	galet et plaque schiste ardoisier	953	3
tr131		lithique	1	1	éclat silex	7	4
143	1	lithique	1	1	éclat silex	3,3	4
145	9	lithique	1	1	Pierre polie (à aiguiser?)	125	3
					<i>métal</i>		
22	2	métal	1	1	fer corrodé (tige ou clef ?)	88	4
36	5	métal	3	1	fer indéf. Corrodé	29	4
100	5	métal	1	1	scorie	266	4
104	4	métal	1	1	fer corrodé (tige de clou?)	12	4
104	11	métal	1	1	fer indéf. Corrodé	41	4
tr117		métal	1	1	monnaie all. Cu.	2,5	4
123	2	métal	1	1	tige fer repliée	46	4
143	1	métal	2	1	tige de clou en fer	8	4
tr16-17		métal	1	1	monnaie all. Cu.	1,6	4
					<i>verre</i>		
134	17	verre	1	1	bord de récipient en millefiori		4
					<i>prélèvements</i>		
104	8	prélèvement	2	1	charbons de bois	18,2	4

Tr	Fait	U.S.	Cag.	TCA
	33-6		4	1 frag tuile plate
	34-1 et 34-2	surf	4	1 frag tuile plate
	35-5		4	5 frag tuile plate
	36-2	surf	4	3 frag tegula
	36-5	0 à 15cm	4	5 frag tuile plate et 1 d'imbrex
	36-5	surf	4	4 frag tuile plate
68			4	1 frag. tuile plate
	99-4		4	2 frag tuile plate
	99-5		4	1 frag tuile
	100-2		4	1 clou fer, 1 rebord tuile plate
	104-19		4	1 frag tuile
	104-8		4	6 frag. imbrices et 8de tegulae
	104-9		4	5 frag TC indét..
111	TV		4	1 tuile (rebord)
	117-1		4	tuile
	118-7		4	1 frag tuile GR
	123-8		4	1 frag tuile courbe
	145-10		4	1 rebord tuile
	145-13		4	1 rebord tegula





Bretagne, Finistère, PLOUDANIEL, *Le Rest-Kerolland*

## DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE 2013

### Chronologies

Bronze moyen  
Bronze final  
Période antique  
haut Moyen Âge  
Moyen Âge

### Sujets et thèmes

Parcellaire  
Habitat  
Enclos  
Bâtiments

### Mobiliers

Céramiques

Les résultats du diagnostic archéologique révèlent l'existence de cinq phases d'occupations réparties sur deux secteurs de l'emprise prescrite. Le premier secteur (secteur 1) est localisé dans la partie méridionale de cette dernière, le second secteur (secteur 2) concerne la partie orientale.

Les deux phases les plus anciennes appartiennent à la période protohistorique et couvrent la phase moyenne et finale de l'âge du Bronze. Elles sont localisées respectivement dans les secteurs

1 et 2. Les trois phases suivantes appartiennent à la période historique et concernent plus précisément la période antique, le haut Moyen Âge et la période médiévale. Les phases les plus anciennes ont été observées dans les deux secteurs. Quant à l'occupation médiévale elle est circonscrite au seul secteur 2.

L'implantation la plus ancienne est datée du Bronze moyen (1600 à 1325 av. J.-C.). Elle est matérialisée par une limite fossoyée interrompue d'environ 110 m de long, orientée selon un axe ouest nord ouest / est-sud-est. La nature de ces vestiges et du mobilier qui lui est associé incite à établir un lien chronologique, culturel et fonctionnel avec les systèmes fossoyés voisins de Plouedern Leslouc'h, situés à environ 800 m au nord-ouest de ce dernier et étudiés récemment.

L'implantation du Bronze final (1325-800 av. J.-C.) se caractérise par une localisation très concentrée qui se limitait, dans le cadre de ce diagnostic, à une seule tranchée (tranchée 62). La nature des artefacts (céramiques et matériel de mouture) suppose l'existence à cet endroit d'un habitat.

La période antique est présente dans les deux secteurs et ne se caractérise apparemment que par des limites fossoyées datées des I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècles. Les deux secteurs concernés se caractérisent par des implantations ultérieures au cours du Moyen Âge.

L'occupation du haut Moyen Âge du secteur 1 se caractérise essentiellement par des fosses comprenant des rejets de blocs brûlés et par des structures de combustion. Celle du secteur 2 est quant à elle perçue de manière très lacunaire en raison probablement de l'implantation médiévale ultérieure. Ces occupations (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles), espacées d'environ 200 m, si elles sont contemporaines, indiqueraient une organisation au plan relativement lâche qui s'inscrit dans un terroir où préexiste une structuration antique.

L'occupation médiévale est localisée dans le secteur 2 et s'inscrit dans une fourchette chronologique qui comprend les X<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles. Elle se superpose à quelques rares vestiges antiques et alto-médiéval. L'implantation est délimitée par un enclos curviligne fossoyé estimé à 6000 m<sup>2</sup> au minimum. Un bâtiment sur fondations de pierres (bâtiment 1) est disposé au fond de l'enclos, face à la façade d'entrée envisagée. Il est important de mentionner l'existence d'une motte féodale à Leslouc'h à Plouedern, située à environ 400 m à l'est. L'occupation médiévale de Ploudaniel s'inscrit donc dans un contexte de pouvoir féodal de plus en plus prégnant. Les différentes phases d'occupations observées lors de ce diagnostic archéologique illustrent les différentes modalités d'exploitation d'un terroir depuis le Bronze moyen jusqu'à la période médiévale.

### Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon CS 67737  
35577 Cesson Sévigné Cedex  
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Juin 2015